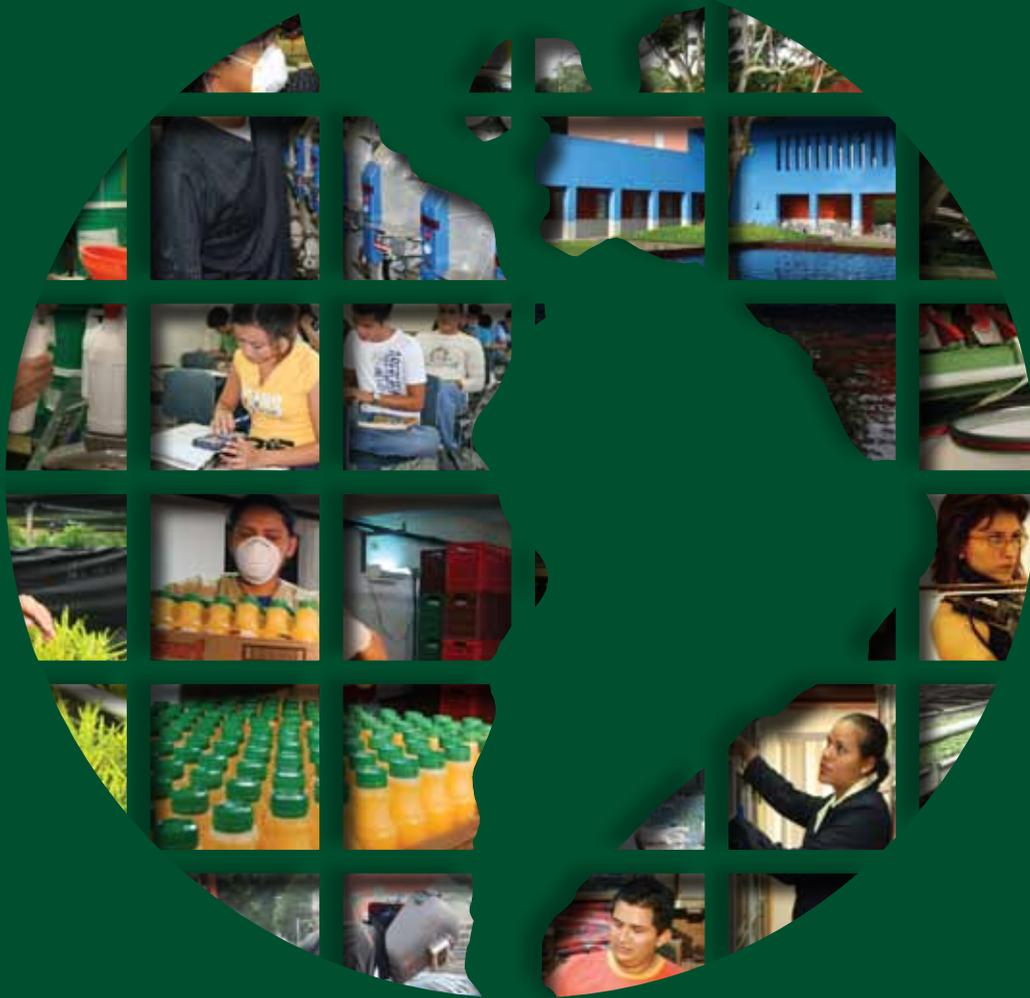




SII

Société interaméricaine d'investissement



Rapport annuel 2008

AU DELÀ DU FINANCEMENT



43 pays membres

Allemagne ■ Argentine ■ Autriche ■ Bahamas ■ Barbade ■ Belgique ■ Belize ■ Bolivie ■ Brésil
Chili ■ Colombie ■ Costa Rica ■ Danemark ■ El Salvador ■ Équateur ■ Espagne ■ États-Unis ■ Finlande
France ■ Guatemala ■ Guyana ■ Haïti ■ Honduras ■ Israël ■ Italie ■ Jamaïque ■ Japon ■ Mexique ■ Nicaragua
Norvège ■ Panama ■ Paraguay ■ Pays-Bas ■ Pérou ■ Portugal ■ République bolivarienne du Venezuela
République de Corée ■ République dominicaine ■ Suède ■ Suisse ■ Suriname ■ Trinité-et-Tobago ■ Uruguay





Table des matières

Lettre du Président du Conseil d'administration	v
Lettre du Directeur général	vi
Au delà du financement	1
La SII : Faits et chiffres	27
Bilan de l'exercice	35
États financiers	59
Annexes	
Gouverneurs et Gouverneurs suppléants	91
Administrateurs et Administrateurs suppléants	92
Voies de communication	93

Tableaux

1. Principales catégories du système DIAS	13
2. Exercice de « rétro-application » par année et type d'opération	15
3. Projets et programmes d'assistance technique réalisés en 2008	20
4. Indicateurs financiers de base de la SII	29
5. Composition des actifs	29
6. Répartition des approbations de 2008 par produit financier	29
7. Répartition de l'encours du portefeuille par produit financier	29
8. Répartition par secteur en 2008	30
9. Indicateurs financiers clés en 2008	31
10. Programmes de prêts pour PME	31
11. Approbations cumulées par pays	32
12. Approbations cumulées par secteur	33
13. Pays d'origine et montant total des marchés, 1989-2008	34
14. Opérations approuvées en 2008	38
15. Opérations de cofinancement en 2008	48

Graphiques

1. Nombre et volume des opérations dans des marchés plus petits	4
2. Nouvelles opérations par taille de l'institution financière intermédiaire (nombre)	9
3. Nouvelles opérations par taille de l'institution financière intermédiaire (volume)	10

Encadrés

1. Ligne revolving pour petites entreprises en Bolivie	6
2. BOS Blocks & Tiles Limited en Jamaïque	7
3. Guanaquitas, S.A. E.S.P. et Caruquia, S.A. E.S.P. en Colombie	8
4. Energía Pacífico, S.A. au Chili	9
5. Projet d'éthanol à partir de la canne à sucre : ERPAR, S.A.E. au Paraguay	10
6. Distribuidora de Carnes Zamora, S.A. au Costa Rica	11
7. AMPO Limitada au Costa Rica	19
8. Atelier sur la gouvernance des entreprises familiales	20
9. Point de vue du donateur : Fonds fiduciaire Corée-SII de développement des PME	23
10. Ateliers sur la gestion de l'environnement pour le secteur financier	52
11. Mesures de lutte contre la corruption et le blanchiment de l'argent	54



LETTRE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 17 février 2009

Monsieur le Président de l'Assemblée des Gouverneurs
Société interaméricaine d'investissement
Washington, D.C.

Monsieur le Président,

Conformément à la Section 9(a) de l'Article IV de l'Accord constitutif de la Société interaméricaine d'investissement, j'ai l'honneur de vous faire parvenir le Rapport annuel 2008 de la Société, ainsi que ses états financiers vérifiés, dont le bilan au 31 décembre 2008, le compte de résultat, l'état du revenu global, le tableau de variation des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

Les accomplissements mentionnés dans ce rapport témoignent des liens de partenariat existant entre les actionnaires intéressés dans le développement, des orientations stratégiques et du contrôle fournis par le Conseil d'administration à la Direction et au personnel de la SII, et du soutien du Conseil d'administration aux initiatives et programmes lancés pendant l'année dans le cadre de la poursuite d'un service amélioré en faveur du développement.

Je voudrais aussi exprimer ma satisfaction devant la confiance qu'ont manifestée les pays membres régionaux et non régionaux à la Société, notamment en élargissant le réseau des fonds d'assistance technique qui rendent possibles les transferts de savoir-faire et d'expertise inestimables qui profitent aux petites et moyennes entreprises de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président,
l'assurance de ma considération distinguée.



Luis Alberto Moreno
Président du Conseil d'administration
Société interaméricaine d'investissement



LETTRE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les succès qu'a rencontrés la SII cette année apportent une nouvelle fois la preuve de son engagement inébranlable au développement économique et social de ses mandants et partenaires de la région et du besoin impératif d'adapter et d'évoluer – cette fois-ci dans le contexte d'une grave crise financière mondiale. Les résultats d'exploitation de la Société sont positifs pour la sixième année consécutive et permettent à l'institution d'étendre sa portée et de desservir de nouveaux créneaux de marché.

Les performances de la SII au fil du temps dépendent de sa capacité d'innovation continue et de sa souplesse dans la prestation des services, de la façon dont elle élargit sa portée et de la manière dont elle intensifie et rend compte de son impact sur le développement. Je voudrais à cet égard souligner deux initiatives clés lancées au cours de l'exercice 2008 qui illustrent cette capacité.

La première, connue sous son sigle DIAS (Système de notation de l'impact sur le développement et de l'additionnalité), consolide une série de démarches adoptées par la SII depuis 1989 pour mesurer, suivre et rendre compte des résultats de chacune de ses opérations. L'essence de cet outil de gestion est double : il contrôle et évalue les performances d'un projet et vérifie la contribution spécifique de la SII dans chaque intervention. Dans le cadre de ce système, tous les projets doivent avoir un score DIAS minimum dès leur soumission pour approbation au Conseil d'administration.

La seconde initiative répond à un besoin constaté de longue date de créer un nouveau secteur d'activité visant à canaliser l'assistance technique et à gérer les relations avec les donateurs. La division TAS (Assistance technique et alliances stratégiques) a pour but premier d'étendre aux PME de manière plus systématique des services à valeur ajoutée. Elle a pour mission initiale de se concentrer sur le programme FINPYME® existant, d'encourager les investissements dans les domaines de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique, de promouvoir les bonnes pratiques de gouvernance dans les PME et, de manière globale, de mieux organiser les services-conseils.

À mesure qu'elle va poursuivre sa mission dans les années qui viennent en tant que membre productif du Groupe de la BID, la Société doit être prête à surmonter les chocs financiers mondiaux et à aider ses partenaires et clients à répondre aux autres imprévus auxquels ils vont se trouver confrontés. De ce point de vue, il convient de voir 2009 comme une année de défis : pour que notre réussite se poursuive, nous devons adopter une planification d'entreprise disciplinée et rechercher inlassablement des instruments de prestation capables d'offrir des économies d'efficacité et d'avoir un impact toujours plus grand sur le développement. Dans ce contexte, la SII engrange les résultats d'activités qui ont fait leurs preuves et montre un fort degré de solidité et de pérennité financières renforcé au fil des années.

Je suis heureux de remettre le présent Rapport annuel qui met en lumière les réussites et les développements de la SII en 2008.

Jacques Rogozinski
Directeur général
Société interaméricaine d'investissement



AU DELÀ DU FINANCEMENT



Une organisation multilatérale à la mission et au profil semblables à ceux de la Société interaméricaine d'investissement présente un certain nombre de caractéristiques et de défis singuliers. Les événements et les accomplissements mis en évidence dans le rapport annuel de la SII pour 2008 soulignent ces défis à un moment où l'économie mondiale traverse une crise financière sans précédent et doit faire face à des imprévus dont on ne comprend pas encore totalement les implications. C'est dans ce contexte plus large qu'il convient d'apprécier la trajectoire de la SII au cours de 2008.

Un certain nombre de développements au sein de la SII configurent ce plus large contexte et manifestent la toute première priorité que l'institution a toujours eue et continue d'avoir en faveur du développement des petites entreprises. Le processus d'apprentissage qu'a connu la SII a donné une profondeur accrue à son organisation, lui a ouvert de nouveaux horizons et a renforcé sa présence dans toute sa région cible et dans ses pays membres moins développés. Un changement de cap s'est opéré avec la fin d'un cycle et le début d'un cycle nouveau. La SII a acquis maturité, stabilité et savoir-faire institutionnels.

Le rapport annuel de l'exercice présente plusieurs motifs qui sont introduits sous forme de titres et de thèmes concis. Tout d'abord, la priorité absolue que la SII donne au soutien du développement de ses partenaires et clients. Deux initiatives importantes ont été lancées en 2008, connues respectivement sous les sigles DIAS et TAS. Cette dernière est une nouvelle division qui offrira des services si nécessaires d'experts techniques aux petites et moyennes entreprises. La première est un nouvel outil permettant d'évaluer, de suivre et de rendre compte de l'efficacité de la Société en matière de développement. Ensemble, ces initiatives réaffirment l'aptitude de la SII à innover et à s'adapter face à l'évolution des marchés et dans le cadre de sa quête d'une plus grande pertinence dans la région.

Ces changements permettent à la SII de se positionner comme une source fiable de fonds pour les PME et d'obtenir un avantage compétitif par rapport aux banques commerciales dans un contexte de rigueur financière et de restrictions de crédit. Cette pertinence est également mise en évidence par l'importance accrue donnée dans le portefeuille de la SII aux secteurs de l'alimentaire et de l'énergie en Amérique latine.

Au cours de ses vingt années d'activités, la SII a acquis des compétences spécialisées qu'elle utilise à présent pour lancer des mesures de rationalisation interne qui lui donnent une efficacité et une efficacité accrues à un moment où les actionnaires attendent d'elle de meilleures performances et la justification complète de ses résultats. Le rapport annuel 2008 de la SII sera utile pour expliquer et diffuser ces résultats et, de façon plus générale, pour mettre en lumière les contributions que la SII est la mieux placée pour faire en étroite partenariat et collaboration avec les autres instances du Groupe de la BID.

ÉLARGIR NOTRE PORTÉE

Pénétrer sur de nouveaux créneaux difficiles à atteindre

En 2008, la SII a augmenté son engagement d'accroître son financement direct aux entreprises privées des économies plus petites de la région. La SII a toujours été active sur ces marchés mais elle a accru leur importance en tant qu'objectif stratégique. Dans le contexte de ce renforcement, la SII a lancé plusieurs initiatives au cours de l'exercice.

Au nombre de ces initiatives, la SII a étendu sa présence sur ces marchés en affectant du personnel au Guatemala et en El Salvador. Cette expansion s'ajoute à la présence établie de la SII sur ses marchés plus petits, dont le Costa Rica, le Honduras, le Nicaragua, le Paraguay et l'Uruguay. Au cours des années à venir, la SII continuera à accroître sa présence sur les marchés plus petits.

En Bolivie, poursuivant ses efforts, lancés en 2007, pour conclure des accords d'agence dans les pays où elle ne dispose pas d'une présence locale, la SII s'est alliée à la Fundación Bolivia Exporta (FBE). Des accords sont déjà en place en El Salvador avec l'Escuela Superior de Economía y Negocios (ESEN) et dans les Caraïbes anglophones avec l'Insurance Company of the West Indies (ICWI). Ces nouveaux partenaires ont pour rôle d'identifier et d'évaluer des petites et moyennes entreprises susceptibles d'être admissibles au financement direct dans le cadre du programme de Ligne revolving pour petites entreprises (SBRL).

La SII a signé un autre accord d'agence avec l'ICWI en 2008. Celle-ci identifiera et évaluera les entreprises des Caraïbes anglophones susceptibles d'être admissibles à des prises de participation de la SII assorties d'un mécanisme de sortie ou de remboursement sur la base de leur chiffre d'affaires.

Cette priorité donnée aux Caraïbes anglophones a été élargie pour inclure d'autres domaines d'activités de la SII comme FINPYME et un atelier de formation à la gouvernance des PME familiales.

Bien que récentes, ces initiatives donnent déjà des résultats sous forme d'une augmentation du nombre et du volume d'opérations sur ces petits marchés (voir graphique 1). Les opérations dans ces pays nouvellement ciblés sont passées de 28 (pour un montant total de 154,7 millions dollars) en 2007 à 37 (124,8 millions de dollars) en 2008.



BOS Blocks & Tiles Limited, Jamaïque

Pleins feux sur les prêts aux PME

Cette année, la SII a réaffirmé son engagement d'offrir des prêts aux PME en élargissant deux programmes clés : le programme IFEM (Programme de financement d'institutions financières spécialisées au Mexique) et le programme SBRL. Elle a également pris des mesures pour rationaliser ses propres procédures d'approbation de crédits afin d'accélérer le processus d'approbation et le rendre plus efficace.

Le programme IFEM a été créé en 2007 pour instituer un processus rationalisé d'approbation des prêts et des prises de participation en faveur de petites et moyennes institutions financières spécialisées du Mexique. Ce programme vise à renforcer des IFEM sélectionnées en élargissant leurs sources de financement et en améliorant leurs pratiques techniques et de gouvernance d'entreprise grâce à l'apport d'assistance technique. Le programme IFEM aide à mobiliser des ressources complémentaires pour ces institutions au travers de financements parallèles en provenance d'autres institutions multilatérales et bilatérales.

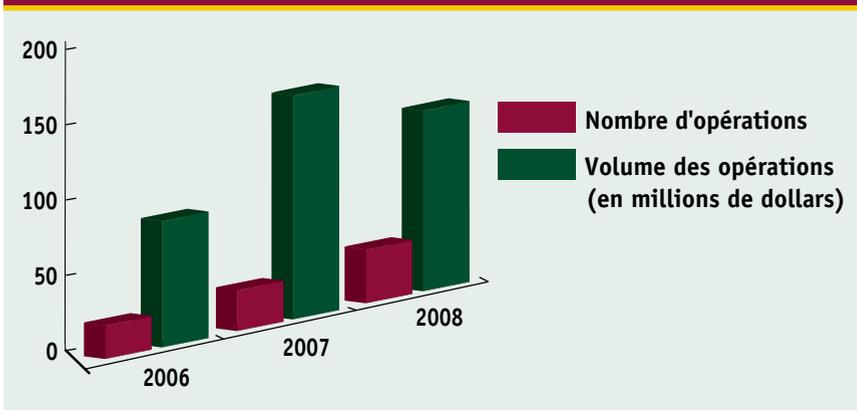
En 2008, la SII a approuvé trois opérations IFEM pour un montant total de 8 millions de dollars soit 17,65 millions de dollars depuis que le programme a été approuvé. La Direction estime que les 30 millions de dollars autorisés dans le cadre de ce programme seront totalement utilisés d'ici à la fin de 2009.

Les opérations IFEM sont très diversifiées en termes de type d'intermédiaire, de secteur économique et d'emplacement géographique. Les intermédiaires approuvés dans le cadre du programme sont implantés dans la plupart des États du Mexique. Sur les huit opérations approuvées dans le cadre du programme, quatre l'ont été avec Sofoles, trois avec Sofomes et une avec une mutuelle de crédit. Trois des intermédiaires travaillent avant tout dans le domaine des prêts aux PME, trois prêtent aux secteurs

agricole, fermier et de l'aquaculture, un finance le matériel agricole et de construction et le dernier des prêts hypothécaires.

Le programme SBRL, qui entre maintenant dans sa quatrième année d'activités, est conçu de manière à offrir de petits prêts standardisés à des PME remplissant des conditions standardisées avec des limites prudentes d'opérations individuelles et de risque global.

GRAPHIQUE 1. NOMBRE ET VOLUME DES OPÉRATIONS DANS DES MARCHÉS PLUS PETITS



Le programme offre des échéances et des taux d'intérêts compétitifs ce qui le différencie des conditions offertes par les banques locales. En 2008, le mandat du programme SBRL a été élargi pour inclure Belize et le Guatemala et la SII a signé un accord de partenariat avec ESEN en El Salvador pour aider à la promotion et au développement commercial.

Les financements SBRL sont désormais disponibles dans 17 pays d'Amérique latine et des Caraïbes avec quatre partenariats à présent en place qui couvrent les pays où la SII ne dispose pas encore d'une présence locale ou vient juste d'en établir une. Ces agents locaux sont : Development Finance Limited, S.A. (DFLSA) et ICWI dans les Caraïbes, FBE en Bolivie et ESEN en El Salvador.

Au total 12 opérations ont été approuvées en 2008 dans le cadre du programme SBRL pour un montant total de 4,3 millions de dollars et un montant moyen de prêt de 358 000 dollars. Le portefeuille SBRL compte à présent 26 opérations approuvées dans sept pays contre 14 il y a tout juste un an. Parmi ces nouvelles opérations, il faut citer les cinq effectuées en Bolivie (voir  encadré 1) et les deux en Jamaïque (voir  encadré 2) qui découlent directement des accords de la SII avec ses agents locaux.

Pour rationaliser ses procédures d'approbation de crédits et octroyer du financement à ses clients de manière plus efficiente, la SII a élaboré une nouvelle manière de catégoriser les projets, en fonction du montant de financement demandé et du risque en jeu. Elle aboutit à l'établissement d'un système de tableau matriciel qui schématise les responsabilités de documentation, d'évaluation et de validation de la solvabilité des opérations avant que le Conseil d'administration ne donne son autorisation définitive. Le tableau matriciel établit différents niveaux d'autorisation en fonction du montant de risque financier et du risque crédit évalué de l'opération donnée. Les critères d'évaluation sont les mêmes pour toutes les opérations mais les plus petites et celles qui présentent un moindre risque requièrent moins de réunions en comité que les propositions plus importantes et plus risquées. Cette approche bénéficie directement aux PME car elle réduit le délai interne de traitement pour les petites opérations.

Soutien des secteurs de l'énergie et de l'alimentaire

Les prix pétroliers et alimentaires élevés continuent d'être source de préoccupations dans la région. C'est pourquoi la SII s'intéresse tout particulièrement à ces deux secteurs. La croissance de la demande internationale et le fort potentiel de la région en termes de ressources naturelles et d'avantages compétitifs ont amené la SII à canaliser ses ressources vers le développement de projets dans ces secteurs (voir  encadrés 3, 4, 5, et 6).

Stratégie pour les institutions financières : pleins feux sur les banques plus petites

En 2008, le service Coordination des institutions financières et du financement structuré est entré dans une nouvelle phase. Dans le cadre du Plan opérationnel intégré de la BID pour les opérations du secteur



1. Ligne revolving pour petites entreprises en Bolivie

Au cours de l'exercice, cinq entreprises familiales boliviennes ont reçu un total combiné de près de 2 millions de dollars dans le cadre du programme SBRL. Ce montant représente 99 % du montant mis à la disposition de la Bolivie au titre du programme. Les entreprises bénéficiaires sont représentatives de leur secteur d'activité et servent également d'exemples de croissance dans leur secteur respectif.

Les entreprises boliviennes qui ont reçu du financement dans le cadre du programme SBRL appartiennent à divers secteurs allant du secteur manufacturier à celui des services : La Francesa exerce ses activités dans le secteur alimentaire, Nexcom dans les télécommunications par satellite, Río Selva Resort dans le secteur du tourisme, Artes Gráficas Sagitario dans les arts graphiques et Empresa de Transportes El Porvenir dans les services de transports terrestres nationaux.

Entre autres réalisations, les entreprises bénéficiaires ont été en mesure de créer de nouvelles activités, de pénétrer sur les marchés d'exportation, d'investir dans la technologie, d'améliorer l'alignement de leurs échéances et de structurer leurs sources de financement.

La réussite du programme SBRL en Bolivie est due à l'effort de collaboration entre la SII et la Fundación Bolivia Exporta, partenaire stratégique qui est devenu en 2007 l'agent SBRL de la SII en Bolivie. Le programme a également reçu des apports financiers des fonds fiduciaires du Danemark et de la Corée.

Prêt à La Francesa, S.A. dans le cadre du programme SBRL

Sociedad Industrial y Comercial "La Francesa", S.A. est une petite entreprise bolivienne qui produit et distribue depuis plus de cinquante ans des produits de boulangerie et des boissons lactées de haute qualité à prix compétitif. Ses produits ont remporté plusieurs prix internationaux pour leur qualité.

Lorsque le moment est arrivé pour l'entreprise de considérer la possibilité d'augmenter sa capacité de production, la SII, par le biais de son agent local en Bolivie, a proposé à La Francesa l'aide financière nécessaire à des conditions compétitives. La Francesa a reçu en mai 2008 un prêt de 428 000 dollars dont elle s'est servie pour refinancer une partie de sa dette à court terme et pour effectuer des dépenses d'investissement dans un système de production automatisé.

« La SII nous a proposé une opération différente des prêts traditionnels : sa caractéristique principale était l'attention personnalisée que nous avons reçue en tant que clients », a déclaré Mario Antonio Yaffar de la Barra, directeur général de La Francesa. « Grâce à la SII, mon entreprise pourra avoir accès à un montant de crédit plus important dans mon pays. Le prêt de la SII nous donne l'opportunité que nous recherchions pour accroître notre capacité de production. Cela nous aidera à être plus compétitifs. Grâce au prêt, nous serons enfin en mesure d'avancer à grands pas vers nos objectifs de croissance ».



2. BOS Blocks & Tiles Limited en Jamaïque

BOS Blocks & Tiles Limited est une entreprise jamaïcaine qui propose des services de transport à l'industrie de la bauxite, principale source d'aluminium, et qui fabrique des parpaings de ciment. Cette petite entreprise familiale qui est en activité depuis plus de 30 ans s'est transformée en une société qui emploie plus de 70 ouvriers et dispose d'une équipe de direction aux vastes compétences industrielles et commerciales.

Selon Baron Stewart, fondateur et directeur général de BOS Blocks & Tiles, « le prêt de la SII nous apporte plus que le soutien financier dont nous avons besoin pour poursuivre notre croissance en tant qu'entreprise, il nous permet également d'améliorer le niveau et la qualité de notre service au secteur ».

En juillet 2008, BOS Blocks & Tiles a reçu un prêt de 350 000 dollars dans le cadre du programme SBRL. Ce prêt lui a servi à augmenter son parc d'équipement industriel minier grâce à l'achat d'une autre excavatrice à grande capacité. Ce nouveau matériel permet à BOS Blocks & Tiles d'extraire et de transporter de plus grandes quantités de minerai, accroissant ainsi sa capacité opérationnelle.

« La SII aide ainsi au développement de l'industrie minière qui est une partie clé de notre économie », a souligné M. Stewart.

privé et du plan d'activités de la SII pour 2008-2010, les intermédiaires financiers dont les actifs sont inférieurs ou égaux à 500 millions de dollars sont désormais le principal marché cible de la SII. Le plan d'activités de la SII a également pour priorité de travailler dans les économies plus petites de la région.

Cette nouvelle priorité donnée aux banques dont les actifs sont inférieurs à 500 millions de dollars permet à la SII d'atteindre les entreprises plus petites et de jouer un rôle de catalyseur dans le développement de ces institutions financières. Les ressources fournies par la SII ciblent comme auparavant des activités spécifiques menées à bien par des intermédiaires financiers, qu'il s'agisse de banques polyvalentes ou d'institutions financières spécialisées. La priorité est accordée à celles qui partagent la mission de base de la SII qui est d'apporter du financement aux PME.

Pour maintenir un portefeuille de qualité, la SII continuera à travailler avec ses clients actuels quelle que soit leur taille et renouvellera le cas échéant des opérations conformément aux directives convenues avec le Conseil d'administration. La SII pourra, de façon sélective, introduire de nouvelles opérations avec des banques locales liées à des institutions financières internationales avec lesquelles elle entretient des relations stratégiques. Parmi celles-ci figurent le Groupe HSBC, le Groupe BBVA et Rabobank, bien que ces banques ne fassent pas partie du secteur bancaire plus petit.

Le recentrage sur ce nouveau segment de marché a donné à la SII de nouvelles opportunités de marché, notamment en ce qui concerne l'identification de nouveaux moyens de canaliser le financement vers les



3. Guanaquitas, S.A. E.S.P. et Caruquia, S.A. E.S.P. en Colombie

L'accroissement de la demande provenant de la rapide croissance économique signifie que la Colombie dépend encore des centrales thermiques ; les nombreux bassins hydrologiques recèlent un potentiel non négligeable de production d'énergie. Ceci représente une opportunité pour des entreprises comme Helm Energy & Engineering Ltd.

Fort de son expérience en matière de projets énergétiques, Helm Energy & Engineering a créé Guanaquitas et Caruquia, deux petits projets de centrales hydroélectriques écophiles au fil de l'eau dans le bassin du fleuve Guadalupe à 95 kilomètres de Medellín. Les centrales auront chacune une capacité installée d'environ 9,8 mégawatts. Ces deux centrales combinées produiront 124 gigawatts heure d'énergie propre par an.

En dépit des vastes ressources naturelles dont dispose la Colombie pour la production d'énergie renouvelable, le système financier local n'offre pas de financement à des conditions adéquates pour des projets hydroélectriques, notamment ceux ayant une capacité installée inférieure à 10 mégawatts. Pour répondre à ce problème et faire en sorte que ces projets deviennent réalité, la SII, en collaboration avec la Société financière internationale, a proposé à l'entreprise des prêts à long terme privilégiés et non privilégiés. La SII a aussi fourni une assistance technique aux deux projets par l'intermédiaire du Fonds fiduciaire Corée-SII de développement des PME.

PME. À cet égard, il faut mentionner les opérations réalisées avec plusieurs institutions financières spécialisées en affacturage dont Financiera Desyfin du Costa Rica. Les projets réalisés avec Demerara Bank Limited du Guyana et Financiera de Occidente du Guatemala présentent, eux aussi, un intérêt particulier en raison de leurs bénéficiaires et de leur emplacement géographique. Au nombre des opérations significatives, figurent également celles réalisées avec Corporativo Financiero Vimifos, CNH Servicios Comerciales et Unión de Crédito General, approuvées en 2008 dans le cadre du programme IFEM.

En dehors des PME, un autre segment digne de mention du marché cible de la SII est constitué par les institutions de microfinance spécialisées qui offrent du financement aux microentreprises. Les opérations approuvées en 2008 avec Empresa Financiera Edyficar au Pérou, BancoSol en Bolivie et Microfinanzas del Uruguay en Uruguay sont le résultat d'efforts entrepris lors des années passées.

À la fin de l'exercice 2008, les opérations de la SII avec les institutions de microfinance étaient centrées sur des institutions établies dans lesquelles le MIF de la BID est ou continue d'être actionnaire, prêteur non privilégié ou fournisseur d'assistance technique. La SII prévoit de continuer à travailler avec d'autres institutions de microfinance, notamment celles qui desservent les entreprises plus petites et les microentreprises. En 2008, la SII a approuvé une opération avec l'institution de microfinancement Visión Banco du Paraguay et renouvelé sa facilité de crédit avec Banco ProCredit en El Salvador.



4. Energía Pacífico, S.A. au Chili

La montée de la demande énergétique nationale au Chili, le déficit de production d'énergie et la dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles importés ont créé le besoin de projets d'énergie de substitution. C'est la raison d'être d'Energía Pacífico, un nouveau projet de centrale de cogénération alimentée à la biomasse situé à San Francisco de Mostazal, à 63 kilomètres au sud de Santiago. La centrale aura une capacité installée de 15,6 mégawatts et produira 131,5 gigawatts heure d'énergie propre et 297 500 tonnes de vapeur par an. La centrale utilisera les déchets de la biomasse, y compris les déchets forestiers, agroindustriels et industriels ainsi que les déchets de bois de construction. La plupart de ces déchets sont actuellement brûlés en plein champ.

Le groupe verticalement intégré Empresas Coipsa et son affilié Compañía Papelera del Pacífico, S.A. sont les promoteurs du projet et achèteront toute la vapeur et une partie de l'énergie produite par Energía Pacífico. Le reste sera vendu au système central interconnecté.

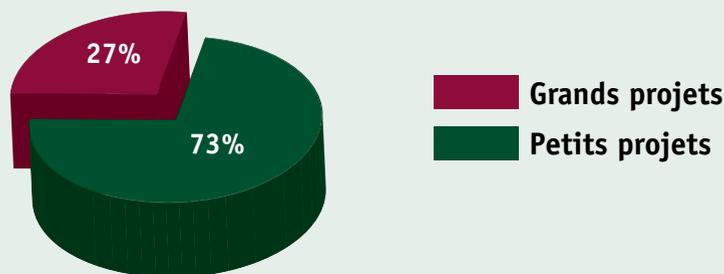
Le déficit énergétique du Chili a entraîné des prix spot élevés. C'est pourquoi ce projet est vital pour Compañía Papelera del Pacífico, car il permettra à l'entreprise d'économiser environ 3,5 millions de dollars en coûts énergétiques en 2009 et 1,5 million de dollars en 2010, assurant par là même sa compétitivité continue.

Malgré le besoin évident de tels projets, le financement à moyen et long terme nécessaire est limité au Chili et le prêt de la SII est considéré comme essentiel à la réussite de l'opération. La SII a apporté environ 22 % du coût total du projet et fera intervenir des institutions financières qui apporteront 50 % supplémentaires.

À titre de valeur ajoutée, la SII a offert de l'assistance technique à Energía Pacífico grâce aux ressources du Fonds fiduciaire Corée-SII de développement des PME. Ce financement a servi à valider le modèle logistique de la biomasse, à établir les prévisions d'offre et de demande sur le marché énergétique chilien et à superviser la mise en œuvre du projet.

Également en 2008, la SII a offert du financement au travers d'intermédiaires financiers pour la construction et l'achat de maisons, principalement pour les segments à revenus faibles et moyens de la population. L'opération réalisée avec Coöperatieve Spaar- en Kredietbank Godo G.A. au

GRAPHIQUE 2. NOUVELLES OPÉRATIONS PAR TAILLE DE L'INSTITUTION FINANCIÈRE INTERMÉDIAIRE (nombre)





5. Projet d'éthanol à partir de la canne à sucre : ERPAR, S.A.E. au Paraguay

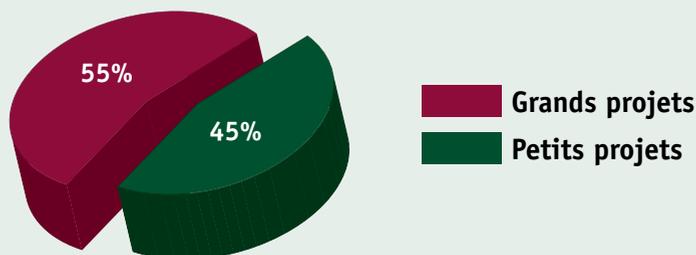
La demande croissante d'éthanol au niveau national et international a fait d'ERPAR un projet prometteur pour le Paraguay. Mennonite Economic Development Associates (MEDA), le principal promoteur du projet, est une organisation non gouvernementale internationale qui apporte son soutien à des programmes de développement socioéconomique dans divers pays d'Amérique latine ainsi que dans des pays d'Afrique australe et de l'ancienne Union soviétique. Pour ce projet, MEDA a travaillé en collaboration avec des entrepreneurs locaux bien connus pour construire une usine de production d'éthanol à partir de la canne à sucre et du manioc. ERPAR sera en mesure de produire 12 millions de litres d'éthanol par an lorsque le projet fonctionnera à pleine capacité. Ceci réduira le besoin du Paraguay en combustibles importés. Le projet ERPAR comporte également un élément de production de canne à sucre qui fournira une partie des matières premières qui seront transformées à l'usine.

Le projet devrait bénéficier à au minimum 400 producteurs locaux de canne à sucre et 500 producteurs locaux de manioc. Parmi les caractéristiques novatrices de ce projet figurent des retombées sociales et environnementales car le projet créera au moins 82 emplois dans une zone rurale et aidera à diversifier les cultures des producteurs en introduisant la canne à sucre dans leurs exploitations de monoculture.

Le prêt sur dix ans de la SII est idéal pour ERPAR et sera complété par un prêt à hauteur de 1 million de dollars du Fonds multilatéral d'investissement (MIF) de la BID aux conditions essentiellement similaires et par un prêt à hauteur de 1,3 million de dollars d'une banque locale.

Suriname est digne d'attention. Godo, qui compte plus de 45 000 membres, est la plus grande mutuelle de crédit du Suriname et dessert plus de 25 % des ménages du pays. Le prêt de la SII a pour but d'améliorer la capacité de Godo à faire concorder les échéances de ses opérations de prêts hypothécaires.

GRAPHIQUE 3. NOUVELLES OPÉRATIONS PAR TAILLE DE L'INSTITUTION
FINANCIÈRE INTERMÉDIAIRE (volume)



Une autre opération marquante est celle réalisée avec Hipotecaria Vértice du Mexique, intermédiaire financier qui travaille également sur le nouveau segment de marché que cible la SII. Il s'agit d'un projet particulièrement novateur ; il est structuré en monnaie locale et le produit du prêt servira à financer des prêts hypothécaires écophiles en encourageant le recours à des systèmes visant à réduire



6. Distribuidora de Carnes Zamora, S.A. au Costa Rica

Carnes Zamora transforme et vend des produits de porc à valeur ajoutée depuis plus de dix ans. Elle vend ses produits sur les marchés locaux et internationaux et est la seule entreprise de transformation de porc d'Amérique centrale homologuée pour exporter au Panama et au Japon. L'entreprise offre en outre de l'assistance technique pour aider ses fournisseurs à devenir plus efficaces.

Elle a participé au programme FINPYME de la SII, a fait l'objet d'une étude diagnostique et en a reçu un plan d'amélioration de la compétitivité. La SII lui a en outre fourni un financement de 1,1 million de dollars pour soutenir sa croissance.

Cette opération a permis à Carnes Zamora de restructurer une partie de sa dette à court et moyen terme en fonction de ses besoins croissants de fonds de roulement à long terme permanents. Le prêt de la SII a également permis à l'entreprise d'améliorer son usine de transformation et d'acheter du nouveau matériel industriel. Les intermédiaires financiers locaux ne pouvant apporter que du financement à court ou moyen terme pour ces investissements, la SII a elle été en mesure d'apporter le financement à long terme dont l'entreprise avait besoin.

l'utilisation d'énergie et d'eau des ménages. Le financement qu'offre la SII comporte des incitations comme celles de réduire certains éléments de coût de l'opération proportionnellement au montant du prêt utilisé pour les hypothèques écophiles.

Beaucoup des objectifs fixés dans le Plan opérationnel intégré de la BID et le Plan d'activités de la SII pour 2008-2010 ont été atteints en 2008 (voir graphiques 2 et 3). Plus de 73 % des opérations ont été réalisées avec des institutions financières sur le nouveau créneau de marché. Le montant moyen par opération avec les nouveaux clients a diminué passant de 11,21 millions de dollars en 2007 à 6,44 millions de dollars en 2008 ; le montant moyen des sous-prêts était en 2008 de 254 700 dollars – chiffre supérieur aux 173 250 dollars enregistré en 2007.

La SII a atteint son objectif d'intensifier ses opérations dans les économies plus petites de la région. Sur les 21 opérations approuvées avec de nouveaux clients, 13 (soit 61,9 % du total) ont été réalisées avec des institutions financières de plus petites économies. Ces opérations ont représenté 68,4 % du montant total approuvé avec des institutions financières.

Les autres priorités du plan d'activités étaient d'initier ou d'étendre la participation de la SII à des institutions des Caraïbes. En 2008, des opérations ont été pour la première fois effectuées dans trois pays des Caraïbes. Pour deux d'entre elles, il s'agissait de la première opération de la SII avec une institution financière locale. Ces opérations représentent 6,7 % du volume des approbations avec de nouveaux clients.

LE DÉVELOPPEMENT : LA PREMIÈRE PRIORITÉ

Système de notation de l'impact sur le développement et de l'additionnalité

La mission de la Société, tel que la décrit son Accord constitutif, est très clairement « de stimuler le développement économique de ses pays membres régionaux en développement, en encourageant la création, l'expansion et la modernisation d'entreprises privées, de préférence petites et moyennes ». Il est donc crucial d'évaluer, de suivre et de rendre compte de la mesure dans laquelle l'institution remplit cette mission.

Depuis sa création, la SII cherche des moyens de montrer que ses opérations non seulement répondent aux critères objectifs de viabilité financière, mais qu'elles ont également un niveau élevé d'impact sur le développement et d'additionnalité. Les premières années, l'organisation a mesuré les résultats attendus des projets ; elle a peu après créé une matrice d'additionnalité et mis en œuvre des exercices d'auto-évaluation rigoureux, qui ont pris la forme de Rapports annuels élargis de supervision (XASR). En 2005, la SII y a incorporé des normes de bonne pratique, en application des recommandations de l'Evaluation Cooperation Group au sein des banques multilatérales de développement.

La SII doit montrer que ses opérations sont financièrement viables et qu'elles ont un impact sensible sur le développement et l'additionnalité.

Pour rester viable dans le moyen à long terme, la Société doit aussi préserver la valeur du capital de ses actionnaires. Ce mandat a été explicitement rappelé par les Gouverneurs dans les documents relatifs à l'augmentation du capital. Une expression plus globale de la mission de la SII devrait donc dire qu'elle cherche à maximiser son impact sur le développement dans les limites de sa viabilité

financière à long terme. En 2007, la Direction a proposé et le Conseil d'administration a approuvé un nouveau cadre stratégique pour le cycle de planification 2008-2010 qui prend spécifiquement en compte ces deux aspects de la mission de la Société.

Aux termes de ce cadre stratégique, l'« approche de portefeuille » permet à la SII de rendre compte de l'impact sur le développement et de la contribution financière de chaque projet. En effet, chaque projet est évalué en fonction de sa contribution à l'ensemble du portefeuille de la Société, étant entendu qu'il ne s'agit pas de faire que tous les projets aient le même impact sur le développement ou la même contribution financière. Au contraire, chaque projet est analysé dans la perspective d'un portefeuille plus large et plus équilibré et y contribue selon ses points forts et ses caractéristiques spécifiques. Pour mettre en œuvre cette approche, il fallait élaborer une métrique adéquate pour mesurer la contribution financière et l'impact sur le développement attendus. Il est relativement simple de faire cela pour mesurer l'impact financier d'un projet ; le problème était d'arriver à un système qualitatif et quantitatif semblable pour mesurer l'impact sur le développement et l'additionnalité.

Le système de notation de l'impact sur le développement et de l'additionnalité (DIAS), élément indispensable du nouveau cadre stratégique, a été élaboré spécifiquement à cette fin. C'est un outil polyvalent qui renforce chacun des éléments d'évaluation précédents de la SII et s'inscrit naturellement dans leur lignée.

La méthodologie DIAS offre une approche systématique de l'évaluation préalable, du suivi et de l'établissement des rapports sur la manière dont la SII s'acquitte de son mandat en faveur du développement. Ses deux grands volets – l'impact sur le développement et l'additionnalité – donnent des points de vue complémentaires sur le potentiel du projet, quelles que soient ses sources de financement, et la valeur ajoutée que la SII lui apporte de par sa participation.

Un regard sur l'architecture du système DIAS

L'architecture du système suit de près les meilleures pratiques des institutions de développement comparables, telles qu'elles sont recommandées dans les Règles de bonnes pratiques établies par l'Evaluation Cooperation Group au sein des banques multilatérales de développement, à l'exception notable de la catégorie 5 du tableau 1, Résultats du développement.

Cette catégorie a été ajoutée pour prendre en compte les objectifs stratégiques spécifiques du plan d'activités 2008-2010 de la SII, tels que la diversification géographique et la priorité donnée aux entreprises plus petites et aux projets implantés en dehors des grandes zones métropolitaines. Elle donne une plus grande souplesse au système et lui permet de s'ajuster aux objectifs stratégiques des cycles de planification successifs.

Le tableau inclut aussi les quatre autres catégories des résultats relatifs au développement, qui évaluent la contribution du projet au développement économique et social du pays ainsi que les deux catégories d'additionnalité, qui permettent à la SII d'évaluer sa contribution propre au projet.

Chaque catégorie compte de deux à neuf indicateurs ; chaque projet est donc soigneusement évalué en fonction de plus de 30 indicateurs et reçoit une note entre 0 et 10. La note finale est composée à 65 % des résultats relatifs au développement et à 35 % des résultats relatifs à l'additionnalité. Pour être admissibles à un financement de la SII, les projets doivent obtenir une note DIAS égale ou supérieure à un seuil qui est relevé à mesure que leur contribution financière diminue.

TABLEAU 1 : PRINCIPALES CATÉGORIES DU SYSTÈME DIAS

Résultats relatifs au développement	
1	Rendement du projet ou de l'entreprise
2	Contribution au développement économique
3	Effets sociaux et environnementaux propres au projet
4	Développement du secteur privé
5	Objectifs stratégiques de développement de la SII
Résultats relatifs à l'additionnalité	
1	Additionnalité financière
2	Additionnalité non financière

Déroulement des opérations du système DIAS, du montage à l'évaluation

Tout bien considéré, le développement est une histoire : histoire centrée sur les gens, histoire qui touche les collectivités et crée de bons exemples qu'il est possible de reproduire ailleurs. Le développement est l'amélioration de l'histoire ancienne. Il faut disposer de données exactes fondées sur une évaluation préalable précise pour prendre des mesures proactives. Le système DIAS répond à ce besoin en offrant un jeu d'indicateurs diversifiés qui permettent d'arriver à une note d'évaluation équilibrée. L'existence d'un ensemble d'indicateurs clairs permettant de mesurer et de suivre l'impact sur le développement et l'additionnalité facilite considérablement la planification et la mise en œuvre du mandat de la SII.

Montage	<p>La contribution des chargés d'investissement est importante puisqu'ils fournissent les données nécessaires pour noter chaque projet au préalable. Plus il y a de données disponibles, plus la note du projet a de chances d'être élevée. Le fait que la note DIAS moyenne des projets proposés par chaque chargé d'investissement et approuvé par le Conseil d'administration soit un élément crucial de l'évaluation de la performance du chargé d'investissement ne peut qu'inciter celui-ci à améliorer la qualité et la quantité des données relatives au développement. L'objectivité est garantie par un chargé de l'additionnalité qui, indépendamment, valide et soumet la note finale.</p>
Approbation	<p>Le système DIAS donne aux Administrateurs plus d'informations pour comprendre les avantages liés au financement de chaque proposition. En considérant cet objectif et d'autres, le système a été conçu pour répondre aux cinq principales questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">■ La SII a-t-elle un rôle dans ce projet ?■ Ce projet est-il financièrement viable et peut-on raisonnablement espérer qu'il réussisse ?■ Ce projet répond-il à des normes environnementales, sociales et de travail élevées ?■ Le projet cible-t-il le marché préférentiel de la SII ?■ La SII lui apporte-t-elle une valeur ajoutée par le biais d'une assistance technique et d'un transfert de savoir-faire ?
Suivi et rapports	<p>Le système DIAS permettra aussi un meilleur suivi des investissements de la SII à compter de 2009. La SII validera les notes dans chaque Rapport annuel de supervision, éliminant ainsi le hiatus de l'ancien système dans le cadre duquel les projets n'étaient évalués que deux fois pendant leur vie (généralement de quatre à cinq ans).</p>
Évaluation	<p>Lorsque le projet arrivera à échéance et que viendra le moment d'une évaluation complète, quatre ou cinq années de données et d'évaluations DIAS seront à disposition pour la préparation du XASR. L'évaluation finale continuera d'être validée de façon indépendante dans le plus complet respect des normes de bonne pratique.</p>

Mise à l'essai du système DIAS – exercice de « rétro-application » 2005-2007

En parallèle avec la mise en œuvre du système en 2008, un exercice de « rétro-application » a été lancé pour le mettre à l'essai sur un large ensemble de projets de tous les pays, de tous les secteurs et de toutes les tailles : un total de 140 projets a été évalué. Le tableau 2 en donne une ventilation par année et par type d'intervention.

Les projets évalués couvraient des opérations dans 22 des 26 pays membres régionaux de la SII et 17 secteurs de l'économie. L'exercice a montré que le modèle fonctionne ; il a produit une grande quantité d'informations qui seront utilisées pour ajuster et améliorer le système en 2009.

Application du système DIAS aux projets 2008

Le système DIAS est pleinement utilisé depuis le 1^{er} janvier 2008. Au cours de l'année, 96 projets ont été notés ; lorsqu'on les ajoute aux projets évalués lors de l'exercice de « rétro-application », on arrive à un total de 236 projets inscrits dans la nouvelle base de données concernant le développement. Cet accomplissement a été rendu possible grâce au travail acharné et à la collaboration étroite des chargés d'investissement et des chargés d'additionnalité pendant toute l'année. Le système est complètement intégré dans les opérations courantes et fait maintenant partie intégrante du flux de travail de la gestion informatique des projets.

Le SII commence à peine à explorer la mine d'informations fournie par le nouveau système mais il est évident qu'elle sera dorénavant en mesure d'apporter des réponses plus précises aux questions allant de la création attendue d'emplois et de la réussite de la mise en œuvre des normes environnementales, sociales et de travail à l'utilisation efficace de l'assistance technique visant à améliorer la qualité de ses interventions. De plus, le contrôle et le suivi de ces données permettront à la SII d'agir fréquemment et de manière proactive pendant la vie du projet afin de maximiser l'impact sur le développement de toutes ses opérations.

**TABLEAU 2 : EXERCICE DE « RÉTRO-APPLICATION »
PAR ANNÉE ET TYPE D'OPÉRATION**

	Entreprise (petite)	Entreprise (autre)	Intermédiaire financier	TOTAL
2005	0	11	21	32
2006	8	17	21	46
2007	8	21	33	62
TOTAL	16	49	75	140

CRÉATION DE LA DIVISION ASSISTANCE TECHNIQUE ET ALLIANCES STRATÉGIQUES

La Direction avait depuis longtemps constaté que la SII avait besoin de créer un nouveau service de soutien opérationnel qui se focaliserait sur l'assistance technique et les relations avec les donateurs. Les membres du Conseil d'administration étaient très en faveur de l'expansion des activités de la SII en faveur des PME. Cela était dans la ligne de l'Accord constitutif de la SII et du Blueprint 2000, document qui prenait fait et cause pour l'augmentation de capital de la SII approuvée par l'Assemblée des Gouverneurs en 1999.

En 2008, la Direction a poursuivi ses réflexions concernant cette initiative et a rédigé une proposition détaillée visant à offrir de manière plus systématique des services à valeur ajoutée aux PME. L'initiative a été approuvée par le Conseil d'administration et le Directeur général de la SII a officiellement affecté les ressources humaines et financières nécessaires à la nouvelle division nommée Assistance technique et alliances stratégiques (TAS), avec pour fonction de mener à bien les activités visant à attirer l'intérêt des donateurs ainsi que des financements et des ressources humaines potentiels. Cette nouvelle division, qui était l'une des initiatives de la Direction inscrites dans le Plan d'activités 2008-2010 de la SII, sera centrée sur le soutien des activités de prêt et d'investissement en fournissant des services non financiers à son marché cible.

La division TAS a pour mission d'aider les unités de développement commercial de la SII à offrir des services à valeur ajoutée aux PME. Ces efforts amélioreront leur compétitivité et leur accès au financement fourni par la SII et des sources commerciales. Elle fera intervenir des alliances stratégiques avec des donateurs et des partenaires des secteurs public et privé pour exercer un effet multiplicateur sur les ressources financières et les compétences de la SII.

Programme de TAS

Le statut particulier de la SII en tant que première organisation multilatérale centrée sur le financement direct et indirect aux PME d'Amérique latine et des Caraïbes se retrouve dans sa capacité à offrir aux PME une vaste gamme de produits et de services non financiers. La division TAS lui permettra de le faire de manière accrue :

- en proposant un plus grand nombre de services non financiers à valeur ajoutée aux PME d'Amérique latine et des Caraïbes par le biais d'une assistance technique directe et de programmes stratégiques ;
- en élargissant son réseau d'alliances avec des entités des secteurs public et privé au profit des PME de la région par le biais de l'accès aux ressources de savoir et d'assistance technique ; et
- en lançant de nouvelles activités pour soutenir les PME de la région en coordination avec la BID et le MIF.

La SII cherche à devenir la principale institution multilatérale à offrir de l'assistance technique aux PME d'Amérique latine et des Caraïbes. Pour que ses services non financiers aient un impact notable, la SII reconnaît que ses initiatives doivent être limitées en nombre, bien coordonnées avec les autres services opérationnels de la SII, et très pratiques et pertinentes pour les PME de la région. En outre, pour avoir l'impact souhaité, elles doivent faire avancer la SII vers ses objectifs et être conforme à son plan d'activités.

TAS va initialement se concentrer sur quatre programmes stratégiques complémentaires, à savoir FINPYME, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, la promotion des bonnes pratiques de gouvernance des PME familiales et les services-conseils généraux.

FINPYME

FINPYME (www.finpyme.org) est une méthodologie qui sert à exécuter des études diagnostiques des PME y compris une évaluation systématique de leurs opérations. Cette méthodologie peut déterminer la position compétitive d'une PME et proposer un plan pour l'améliorer.

Fin 2008, 134 entreprises d'Amérique centrale, du Panama et de la République dominicaine avaient mené à bien des études diagnostiques de leurs opérations. Parmi elles, 20 sont prises en considération par la SII pour financement et cinq ont reçu du financement de la SII. En outre, 27 ont été dirigées vers des banques locales qui ont fourni du financement à deux d'entre elles. Au cours du dernier trimestre 2008, quatre universités et une organisation à but non lucratif des Caraïbes ont été formées à la méthodologie FINPYME. La SII formera en 2009 six agents FINPYME en Colombie.

Dans les Caraïbes, où le programme FINPYME vient tout juste de commencer, il couvre cinq pays anglophones : les Bahamas, la Barbade, Belize, la Jamaïque et la Trinité-et-Tobago. En 2009, le programme d'études diagnostiques sera lancé en Colombie.



Agent FINPYME ULACIT, Costa Rica

Le programme FINPYME en Amérique centrale et dans les Caraïbes a reçu un fort appui du Fonds fiduciaire Corée-SII de développement des PME qui a notamment apporté des ressources pour la production d'une plateforme internet pour l'exécution d'études diagnostiques. Le gouvernement autrichien a approuvé l'octroi de ressources techniques pour le programme dans les Caraïbes et le gouvernement espagnol a fourni des ressources en vue du lancement du programme en Colombie.

Énergies renouvelables et efficacité énergétique

Les projets d'énergie renouvelable obtiennent de l'énergie de sources qui sont essentiellement inépuisables, à la différence, par exemple, des combustibles fossiles dont les quantités sont limitées. La SII est tout particulièrement intéressée par des projets d'énergies renouvelables tels que l'énergie hydroélectrique à petite échelle, la biomasse/le biogaz (sites d'enfouissement), l'énergie éolienne, solaire et géothermique.

Pour les PME, les projets d'efficacité énergétique diminuent les coûts en réduisant leur consommation en énergie. Ces économies d'énergie sont généralement obtenues par l'installation de matériel technologiquement plus avancé qui produit le même niveau de service pour l'utilisateur final (améliorations de l'éclairage, du chauffage, d'entraînement par moteur et de chaudière, par exemple) avec moins d'électricité. Parmi les projets potentiels d'efficacité énergétique figurent ceux qui améliorent l'utilisation de l'énergie dans les bâtiments (comme les hôpitaux, les maisons, les universités et les hôtels) ainsi que dans les processus industriels et agricoles.

En 2008 la SII a apporté une assistance technique à deux projets dans le cadre du programme d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique. Un projet au Chili (Energía Pacífico) a consisté en une étude visant à déterminer l'approvisionnement en biomasse et une évaluation de la technologie qu'il convenait d'utiliser. Le second projet (Caruquia et Guanaquitas) a suivi la construction de deux projets d'énergie hydroélectrique en Colombie. Dans les deux cas, l'assistance technique a été financée par le Fonds fiduciaire Corée-SII de développement des PME. Les projets ont eux aussi été approuvés pour recevoir du financement de la SII.



7. AMPO Limitada au Costa Rica

AMPO est une entreprise à capital costaricain qui produit des porte-dossiers en carton, des classeurs et une vaste gamme d'autres fournitures de bureau pour l'exportation vers l'Amérique centrale, l'Amérique du Sud et les Caraïbes. AMPO a des usines de fabrication au Costa Rica et au Nicaragua et a récemment ouvert une petite usine au Panama. Elle s'est inscrite au programme FINPYME de la SII en 2007 et est la première opération au Costa Rica à provenir du programme.

Au Costa Rica, Universidad Latinoamericana de Ciencia y Tecnología (ULACIT) identifie et évalue les PME et, à terme, améliore leur profil de compétitivité et facilite leur accès au financement. Le programme FINPYME au Costa Rica est financé avec des ressources provenant du Fonds fiduciaire Corée-SII de développement des PME.

Nombre de PME reconnaissent les avantages de l'efficacité énergétique mais elles ne mettent pas en place les mesures nécessaires du fait de l'absence de financement, parce qu'elles craignent que les économies promises ne se matérialisent pas ou qu'elles ne savent pas où trouver des produits et services à bon rendement énergétique. Pour aider à résoudre ce problème, la SII, avec l'appui du Fonds fiduciaire de Corée, a fait équipe avec Scotiabank pour sponsoriser des ateliers en Jamaïque et à Belize. Ils avaient pour principal objectif de mettre en lumière l'importance pour les PME des mesures d'efficacité énergétique et de suggérer des moyens pratiques de réduction des dépenses en énergie.

Promotion des meilleures pratiques pour la bonne gouvernance des PME familiales

La gouvernance d'entreprises a beaucoup retenu l'attention du public au cours de 2008. La SII a avancé de pair avec cette tendance internationale en contribuant attention, ressources et meilleures pratiques aux entreprises d'Amérique latine et des Caraïbes, priorité étant donnée aux besoins et aux problèmes des entreprises familiales. En 2008, la SII a organisé à la Jamaïque un atelier de formation à la gouvernance des entreprises familiales. Il s'agissait là du premier événement de ce genre dans le cadre du programme dans les Caraïbes (voir  encadré 8).

Services-conseils généraux

Ce programme offre de l'aide aux clients existants et potentiels en effectuant des travaux spécifiques de conseil dans des domaines tels que le respect de l'environnement, les examens financiers et les évaluations techniques. Le programme organise des ateliers de partage et de diffusion des connaissances (voir au tableau 3 la liste des projets réalisés en 2008).



Atelier sur la gouvernance des entreprises familiales



8. Atelier sur la gouvernance des entreprises familiales

La SII a animé un atelier sur la gouvernance d'entreprise à la Jamaïque en octobre 2008. L'atelier était financé principalement par le Fonds fiduciaire Corée-SII de développement des PME ; il était organisé en association avec la MONA School of Business de l'University of the West Indies.

L'atelier avait pour but d'offrir aux entreprises familiales l'occasion d'en apprendre plus sur les questions de gouvernance afin d'augmenter leur compétitivité et d'accroître leurs chances de survie à long terme. Il a examiné certains des défis auxquels sont souvent confrontées les PME familiales : mise au point d'un mode de propriété d'entreprise responsable et uni, compréhension du processus de succession, et préparation de la nouvelle génération à la reprise réussie de l'entreprise.

Vingt-quatre personnes provenant de 13 entreprises familiales de la Jamaïque ont participé à l'atelier. La SII prévoit de continuer à organiser et à promouvoir ce type d'atelier de renforcement des capacités dans les Caraïbes dans le cadre de sa mission de soutien et de renforcement des PME.

TABLEAU 3. PROJETS ET PROGRAMMES D'ASSISTANCE TECHNIQUE RÉALISÉS EN 2008

Fonds	Projet ou programme	Pays
Fonds fiduciaire coréen	<i>Agglomerados Cotopaxi, S.A.</i> —Étude environnementale	Équateur
	<i>Apícola de Oriente, S.A.</i> —Assistance technique pour la conception d'une usine de transformation du miel d'abeille pour la consommation nationale et l'exportation	Nicaragua
	<i>Assistance technique juridique</i> —Instrument de garantie fiduciaire du Paraguay	Paraguay
	<i>Cañazas Natural Power and Resources, S.A.</i> —Étude technique de faisabilité d'un mini-projet d'énergie hydroélectrique et supervision de la construction	Panama
	<i>Caruquia, S.A. E.S.P. et Guanaquitas, S.A. E.S.P.</i> —Suivi de la construction de deux projets d'énergie hydroélectrique	Colombie
	<i>Energía Pacífico, S.A.</i> —Approvisionnement en biomasse et évaluation de la pertinence de la technologie ; services-conseil pour élaborer des projections de marché ; supervision de la construction d'une centrale de cogénération alimentée à la biomasse	Chili
	<i>FINPYME</i> —Programme d'assistance technique phase I	Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama et République dominicaine
	<i>FINPYME</i> —Programme des Caraïbes	Bahamas, Barbade, Belize, Jamaïque et Trinité-et-Tobago
	<i>FINPYME</i> —Création d'un portail pour le programme FINPYME	Régional

TABLEAU 3. (suite) PROJETS ET PROGRAMMES D'ASSISTANCE TECHNIQUE RÉALISÉS EN 2008

Fonds	Projet ou programme	Pays
Fonds fiduciaire coréen (suite)	<i>Gouvernance</i> —Atelier de formation à la gouvernance des entreprises familiales	Jamaïque
	<i>Programme d'efficacité énergétique</i> —Ateliers d'efficacité énergétique et audits énergétiques	Costa Rica, El Salvador, Honduras et Nicaragua
	<i>Programme d'efficacité énergétique</i> —Initiative d'audits de l'efficacité énergétique	Belize et Jamaïque
	<i>SBRL</i> —Préparation à l'admissibilité et conseils juridiques	Bahamas, Barbade, Costa Rica, El Salvador, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Nicaragua, Paraguay, République dominicaine, Suriname, Trinité-et-Tobago et Uruguay
	<i>SBRL</i> —Programme d'évaluation dans les Caraïbes	Pays anglophones
Fonds fiduciaire danois	<i>Cajas y Bolsas, S.A.</i> —Évaluation de l'impact sur l'environnement	El Salvador
	<i>Demerara Bank Limited</i> —Conception d'un système de gestion de l'environnement	Guyana
	<i>SBRL</i> —Préparation à l'admissibilité et conseils juridiques	Bolivie
	<i>SBRL</i> —Programme d'expertise en Bolivie et El Salvador	Bolivie et El Salvador
Fonds suisse	<i>Cañazas Natural Power and Resources, S.A.</i> —Examen de l'impact social et environnemental d'un projet d'énergie hydroélectrique	Panama
	<i>FINPYME</i> —Programme des Caraïbes (assistance technique)	Bahamas, Barbade, Belize, Jamaïque et Trinité-et-Tobago
Infrafund	<i>Reliant Enterprise Communications Ltd.</i> —Projet d'expansion	Jamaïque

Remarque : Le solde des fonds du Fonds fiduciaire autrichien a été affecté au programme FINPYME des Caraïbes qui sera lancé en mars 2009.

Alliances stratégiques

La SII dissémine des informations sur ces initiatives afin d'assurer leur visibilité parmi les partenaires stratégiques existants et potentiels. TAS établit des alliances stratégiques officielles avec des organisations des secteurs public et privé pour continuer l'exécution et le lancement de ses programmes stratégiques. La SII travaille actuellement avec les donateurs suivants pour mener des projets stratégiques en Amérique latine et dans les Caraïbes :

Autriche : Ce fonds a été mis en place en septembre 1999 entre la SII et Finanzierungsgarantie-Gesellschaft m.b.H., organisme du gouvernement autrichien. Il est centré sur le financement de l'assistance technique dans toute la région Amérique latine et Caraïbes.

Le Fonds autrichien a affecté plus de 100 000 dollars pour fournir de l'assistance technique aux PME des Caraïbes dans le cadre du programme FINPYME aux Bahamas, à la Barbade, à Belize, à la Jamaïque et à la Trinité-et-Tobago.

Danemark : Le gouvernement danois et la SII ont créé le Consulting Services Trust Fund en 2003. Depuis, le fonds a financé des services-conseils liés au soutien opérationnel et technique de la SII aux PME d'Amérique latine et des Caraïbes.

La SII établit des partenariats stratégiques avec des organisations des secteurs public et privé et travaille en étroite collaboration avec les donateurs. Les financements de ces derniers sont essentiels à l'avancement de ses programmes.

En 2008, le Fonds fiduciaire danois a parrainé la mise en œuvre de la SBRL en Bolivie et en El Salvador. L'un des principaux objectifs de ce projet est d'identifier et de former des partenaires locaux aux méthodologies de crédit et non crédit de la SII pour leur permettre d'identifier les petites entreprises que la SII pourrait financer par le biais de prêts à moyen et long terme et d'évaluer et de superviser les entreprises une fois décaissés les prêts de la SII.

Espagne : Dans le cadre d'un accord passé entre le gouvernement espagnol et la BID, la SII a accès à des ressources du Spanish Framework – General Cooperation Fund. En 2007, ce fonds a approuvé

l'utilisation de ressources pour appuyer FINPYME en Colombie (le programme sera lancé au début de 2009), pour engager du personnel pour FINPYME et pour l'atelier sur la gouvernance des PME.

Italie : Le premier fonds fiduciaire de la SII a été créé en 1992 avec la Direction générale de la coopération pour le développement du Ministère italien des affaires étrangères. Ce fonds peut être décaissé pour préparer des études de pré-faisabilité et de faisabilité, mettre en place des programmes pilotes, fournir de l'assistance technique relative à l'amélioration de projets existants et faciliter le transfert de technologie.



9. Point de vue du donateur : Fonds fiduciaire Corée-SII de développement des PME

Eog-Weon Lee, détaché du Ministère coréen de la stratégie et des finances, est le chargé du Fonds fiduciaire Corée-SII de développement des PME au sein de la SII. Voici son impression :

En seulement trois ans depuis sa création en 2005, le Fonds fiduciaire Corée-SII de développement des PME est devenu le principal véhicule soutenant les activités non financières à valeur ajoutée de la SII. À ce jour, le fonds a approuvé 28 projets pour un total d'environ 4 millions de dollars, représentant plus de 70 % des activités des fonds fiduciaires de la SII.

Je pense que le partenariat solide établi entre la SII et le gouvernement de la République de Corée en tant que donateur a donné des résultats remarquables. Les efforts de collaboration et de consultation entre la SII et le gouvernement coréen ont permis de cibler les domaines prioritaires et de définir des programmes stratégiques. Ces efforts de collaboration ont débouché sur de nouveaux programmes passionnants comme le FINPYME, l'efficacité énergétique et la promotion des bonnes pratiques de gouvernance pour les PME familiales.

Mon travail avec le Fonds fiduciaire coréen constitue une expérience inoubliable qui m'a permis d'être témoin de la création de la division TAS, déclenchée en partie par le soutien notable qu'a fourni le fonds. Je me joins à mes collègues pour souhaiter à la TAS de jouer un rôle clé dans l'exécution de la mission essentielle de la SII, à savoir le développement des PME de la région.

Au nombre des activités en cours figure le Programme italien de développement des PME, conçu pour renforcer les liens entre l'Italie et l'Amérique latine et les Caraïbes. Le programme identifie des entreprises italiennes et d'Amérique latine et des Caraïbes intéressées à créer des partenariats de chaînes d'approvisionnement, de transfert de technologie et d'investissements étrangers directs. Il a créé un vaste réseau de près de 60 organisations en Italie et en Amérique latine et dans les Caraïbes, composé d'agences de développement, de gouvernements régionaux et centraux, de banques, d'organisations internationales et d'entreprises. Le réseau est un exemple de coopération décentralisée qui permet d'avoir accès à de nouvelles régions et d'identifier des PME intéressées.

En 2008, la SII a signé des accords de coopération avec la Chambre de commerce de Turin et avec deux organisations commerciales de la région des Marches : Meccano SpA (Centro per l'Innovazione Tecnologica delle Imprese del Settore Meccanico) et COSMOB (Centro Tecnologico Settore Legno Arredo). Grâce à ces accords, la SII recevra l'appui de ces partenaires stratégiques pour intensifier ses activités de promotion et ses prestations d'assistance technique en faveur des PME d'Amérique latine et des Caraïbes intéressées par des opportunités commerciales en Italie.

République de Corée : En 2005, la SII et le gouvernement de la République de Corée ont créé le Fonds fiduciaire Corée-SII de développement des PME pour financer des activités d'assistance technique non

remboursables et d'autres activités de soutien à la mission et aux opérations de la SII dans ses pays membres en développement dans la région, de préférence les économies plus petites et moins développées. Cet appui financier a permis à la SII de lancer son programme FINPYME (voir  encadré 9).

La SII a signé des protocoles d'accord séparés avec l'Export-Import Bank of Korea, la Fédération coréenne des petites entreprises et la Korea International Trade Association afin de promouvoir le développement du commerce entre les entreprises et institutions coréennes et celles d'Amérique latine et des Caraïbes. Le Fonds fiduciaire Corée-SII de développement des PME est centré sur les programmes stratégiques mentionnés ci-dessus et s'est également montré intéressé par d'autres initiatives que la SII prévoit de lancer à mesure de la croissance de sa capacité de fournir de l'assistance technique.

Une de ces initiatives comporte l'élaboration et la mise en œuvre de nouveaux mécanismes de financement. Ce programme soutient et valorise des mécanismes de financement qui ne sont pas disponibles sur le marché local mais qui pourraient jouer un rôle de catalyseur en offrant aux PME de nouvelles options de financement et en renforçant le marché financier local. Le plan d'activités actuel de la SII comporte une composante destinée spécifiquement à soutenir le développement de nouveaux produits, à structurer des mécanismes financiers complexes et à effectuer des analyses de faisabilité juridique avec pour but d'offrir aux PME différentes options de financement. Ces nouveaux mécanismes de financement pourraient inclure des mécanismes de financement en monnaie locale comme des émissions d'obligations, des swaps et des garanties.

En 2008, la SII a aussi reçu un soutien financier généreux du Fonds fiduciaire Corée-SII pour le financement des PME pour l'aider à élaborer un cadre stratégique d'instruments de financement assimilables à des prises de participation pour les PME d'Amérique latine et des Caraïbes. Ce soutien de la Corée lui permettra de préparer un programme souple de financements à long terme assimilables à des prises de participation qui aidera les PME ayant atteint le stade de leur cycle commercial où le financement conventionnel des banques ne répond plus à leurs besoins.

Suisse : En 1994, la BID et le gouvernement de la Confédération suisse sont convenus de créer un fonds d'affectation spéciale de coopération technique en matière de services-conseils et d'activités de formation. Bien que ce fonds soit géré par la BID, l'accord a été modifié en juin 2004 pour y inclure des projets de financement présentés par la SII.

Le Fonds fiduciaire suisse de coopération technique se concentre sur l'apport d'assistance technique en Bolivie, au Costa Rica, en Équateur, en El Salvador, au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua et au Pérou. En 2008, il a financé deux initiatives clés :

- **Évaluation d'impact sur l'environnement pour Cajas y Bolsas, S.A.** : dans le cadre de cette initiative, une évaluation d'impact sur l'environnement a été élaborée pour un projet de collecte de vieux papiers et de construction d'une fabrique recyclant ces vieux papiers d'origine locale pour produire en El Salvador du papier de couverture et du carton ondulé.

- **Projet d'énergie hydroélectrique** : une étude d'impact social et environnemental a été effectuée pour le mini-projet d'énergie hydroélectrique de Cañazas au Panama.

STABILITÉ EN PÉRIODE DIFFICILE

Leader du financement à long terme

La SII a poursuivi en 2008 son engagement de fournir des financements à long terme aux entreprises privées d'Amérique latine et des Caraïbes. Alors même que les conditions de marché étaient favorables pour le financement privé dans la première moitié de l'année sur de nombreux marchés, les PME n'avaient encore qu'un accès limité, voire nul, à des financements à long terme à des conditions raisonnables. Avec le passage du temps et la dégradation des conditions de marché, le besoin de financement à long terme n'a fait qu'augmenter.

Au cours de 2008, la SII a offert du financement à long terme pour trois types de besoins : fonds de roulement, acquisition d'actifs et financement de projets. Elle a proposé des fonds de roulement assortis d'échéances de trois à cinq ans à des entreprises dont les ventes en forte croissance exigeaient le financement de stocks et comptes clients plus importants. Les fournisseurs offraient souvent une partie du financement nécessaire à cette croissance mais il était souvent insuffisant. Dans ces cas, la SII a travaillé avec les entreprises pour déterminer leurs besoins de fonds de roulement et établir un calendrier raisonnable pour qu'elles puissent obtenir le capital nécessaire pour pouvoir rembourser le prêt de la SII et financer de façon permanente le nouveau niveau plus élevé de ventes. Les prêts octroyés par la SII à Comohogar et Comercial Kywi en Équateur, AMPO au Costa Rica et Agrofétil au Paraguay sont des exemples de ce type de financement.

Les entreprises privées ont souvent besoin d'investir en biens d'équipement avant de pouvoir tirer parti d'opportunités de croissance. Ces investissements vont de l'achat de matériel de fabrication supplémentaire à des investissements discrets conçus pour réduire les goulots d'étranglement de production. Les PME se tournent souvent vers la SII pour se lancer dans ces investissements car les lignes de crédit locales sont entièrement utilisées pour le fonds de roulement ou parce que les conditions de ces lignes sont à trop court terme pour financer un investissement à long terme.

Dans ces cas, la SII non seulement apporte le capital à des conditions adéquates mais aussi aide fréquemment les entreprises à concevoir des plans financiers appropriés pour exécuter le projet, gérer le nouvel emprunt et gérer une plus grosse exploitation. La SII fait intervenir des experts extérieurs en tant que de besoin pour répondre à des défis spécifiques d'ingénierie, d'environnement ou d'exécution du projet.

La SII fournit des fonds de roulement aux entreprises et aide souvent les bénéficiaires à préparer des plans financiers pour l'exécution des projets, la gestion de leur dette et leur croissance.

Au cours de 2008, la SII a financé l'acquisition et la plantation de nouveaux vignobles pour Fincas Patagónicas d'Argentine et l'achat de matériel lourd pour BOS Blocks & Tiles à la Jamaïque. Elle a également financé l'achat de deux nouvelles unités de production graphique pour Artes Gráficas Sagitario de Bolivie.

La SII offre du financement à long terme pour le financement de projets. Comme c'est le cas pour les PME, le financement de projets à long terme est souvent difficile à obtenir pour des projets de taille moyenne, le plus couramment des projets de production d'énergie. La SII continue à servir ce créneau en travaillant avec les promoteurs du projet et les exploitants pour élaborer des structures viables et fournir du financement à long terme approprié. Dans le cadre des services qu'elle fournit à ces projets, la SII peut apporter de l'assistance technique non remboursable qui assure une bonne prise en charge des impacts environnementaux, une ingénierie valable et une supervision satisfaisante de l'exécution du projet.

Malgré des conditions de marché difficiles, la SII a approuvé des prêts pour des mini-projets d'énergie hydro-électrique en Colombie et pour une installation de cogénération alimentée à la biomasse au Chili. Elle a aussi approuvé un prêt à une nouvelle entreprise produisant de l'éthanol au Paraguay.

En marche

Pour 2009, la SII continuera à s'appuyer sur son expérience en matière de financement à long terme. La volatilité actuelle des marchés rend la capacité de la SII à offrir du financement à long terme plus importante que jamais pour le développement des entreprises privées d'Amérique latine et des Caraïbes et en particulier des PME de la région.

En 2009, la SII espère pouvoir renforcer sa capacité de financement à long terme grâce au Fonds Chine-SII pour prise de participations dans des PME. Il permettra à la SII d'offrir du capital risque et des financements assimilables à des prises de participation à des entreprises privées qui méritent des investissements directs dans leurs fonds propres ou des instruments similaires. Grâce à ce fonds, la SII sera mieux en mesure de répondre aux besoins de financement à long terme des entreprises privées d'Amérique latine et des Caraïbes.

Vente d'actions de CIFI

En 2001, en coopération avec Caja Madrid et d'autres institutions privées et multilatérales, la SII a fondé la Corporación Interamericana para el Financiamiento de Infraestructura, S.A. (CIFI) afin de canaliser du financement vers des projets d'infrastructure du secteur privé en Amérique latine et dans les Caraïbes. Depuis lors, le portefeuille de la CIFI a grossi, le nombre de ses actionnaires s'est élargi et elle a obtenu du financement de plusieurs institutions financières multilatérales.

Du fait du succès de la CIFI, en 2008, la Société financière internationale s'est dit intéressée à devenir actionnaire. La SII a décidé que la CIFI bénéficierait considérablement des ressources financières et techniques supplémentaires que la Société financière internationale apporterait et est convenue de vendre une partie de ses actions. En septembre 2008, la SII a finalisé la vente à la Société financière internationale d'une partie de son investissement dans CIFI. Elle conserve une part de 5,5 % du capital.



LA SII : FAITS ET CHIFFRES



La SII est une institution financière multilatérale qui comprend 43 pays membres et fait partie du Groupe de la BID. Son Accord constitutif stipule qu'elle a pour fonction de stimuler le développement économique de ses pays membres régionaux en développement en encourageant la création, l'expansion et la modernisation d'entreprises privées, de préférence de petite et moyenne taille, de façon à venir en complément des activités de la BID.

Pour remplir son mandat, la SII offre une gamme de produits et de services :

- Prêts à court terme d'au maximum deux ans (fonds de roulement ou financement des opérations commerciales)
- Prêts à moyen terme assortis d'échéances de trois à huit ans (fonds de roulement, prêts aux entreprises ou financement de projets)
- Prêts à long terme assortis d'échéances de huit à 15 ans (prêts aux entreprises ou financement de projets)
- Prêts syndiqués A et B
- Prises de participation et investissements assimilables à des prises de participation
- Garanties de crédit pour prêts et titres de créance

Indirectement, la SII met du financement à la disposition des entreprises privées :

- en prenant des participations au capital de fonds de souscription privés qui effectuent des prises de participation ou des investissements assimilables à des prises de participation
- en mettant en place de prêts subordonnés en faveur d'institutions financières
- en apportant le financement nécessaire à des intermédiaires financiers (lignes de crédit aux banques, crédit-bail, affacturage, et microfinance)
- en octroyant des délégations de crédit à des partenaires tiers
- en fournissant du financement par le biais de chaînes d'approvisionnement et d'accords de cofinancement avec des organismes de développement

Tous les clients de la SII sont des entreprises privées – de préférence mais non exclusivement des PME. Grâce à l'ingénierie financière, la SII peut adapter ses produits financiers aux besoins spécifiques de ses clients en matière de financement.

Les tableaux 4 à 13 donnent un aperçu des opérations de la SII et montrent comment le fait de travailler au travers d'institutions financières et d'autres intermédiaires financiers a un effet de levier sur son impact sur le développement.

TABLEAU 4. INDICATEURS FINANCIERS DE BASE DE LA SII (AU 31 DÉCEMBRE 2008)

Début des opérations	1989
Pays membres	43
Capital social autorisé	70 590 actions (valeur nominale US\$ 10 000)
Capital libéré	\$ 657,6 millions
Encours du portefeuille de prêts et de prises de participation	\$ 998,9 millions
Total cumulé des prêts et prises de participation approuvés	\$ 3,4 milliards
Nombre d'employés autorisé	107

TABLEAU 5. COMPOSITION DES ACTIFS

Actifs consacrés au développement (prêts et prises de participation)	62,6 %
Autres actifs	37,4 %

TABLEAU 6. RÉPARTITION DES APPROBATIONS EN 2008 PAR PRODUIT FINANCIER

	Montant approuvé	Nombre de projets
Intermédiaires financiers	\$ 172,8 millions	26
Entreprises, délégations de crédit et fonds d'investissement	\$ 127,7 millions	38
Total 2008	\$ 300,5 millions	64

TABLEAU 7. RÉPARTITION DE L'ENCOURS DU PORTEFEUILLE PAR PRODUIT FINANCIER

	Encours	Nombre de projets actifs
Fonds d'investissement	\$ 24,5 millions	14
Intermédiaires financiers	\$ 733,1 millions	89
Entreprises et délégations de crédit	\$ 241,4 millions	100
Total	\$ 998,9 millions	203

TABLEAU 8. RÉPARTITION PAR SECTEUR EN 2008

Secteur	Encours	Encours %	Total des projets %
Agriculture et agro-industrie	\$ 57,4 millions	6,1 %	10,9 %
Alimentation, mise en bouteille et boissons	\$ 19,0 millions	2,0 %	6,0 %
Aquaculture et pêche	\$ 24,5 millions	2,6 %	3,0 %
Bétail et aviculture	\$ 7,1 millions	0,8 %	2,0 %
Bois, pâte et papier	\$ 12,8 millions	1,4 %	2,5 %
Délégations de crédit	\$ 0,0 million	0,0 %	0,0 %
Éducation	\$ 8,4 millions	0,9 %	2,0 %
Fonds d'investissement	\$ 24,5 millions	2,6 %	7,0 %
Marchés financiers	\$ 0,0 million	0,0 %	0,0 %
Pétrole et exploitation minière	\$ 1,8 million	0,2 %	0,5 %
Produits chimiques et plastiques	\$ 11,4 millions	1,2 %	1,0 %
Produits manufacturés généraux	\$ 23,9 millions	2,6 %	7,0 %
Programme de petits prêts	\$ 0,0 million	0,0 %	0,0 %
Santé	\$ 0,1 million	0,0 %	0,5 %
Services financiers	\$ 733,1 millions	71,5 %	43,3 %
Services non financiers	\$ 0,2 million	0,0 %	0,5 %
Services publics et infrastructure	\$ 29,2 millions	3,1 %	5,5 %
Technologie, communications et nouvelle économie	\$ 0,3 million	0,0 %	1,0 %
Textiles, habillement et cuirs	\$ 23,3 millions	2,5 %	2,0 %
Tourisme et hôtellerie	\$ 3,7 millions	0,4 %	2,0 %
Transports et stockage	\$ 3,9 millions	0,4 %	1,5 %
Zones de traitement industriel	\$ 4,1 millions	0,4 %	1,0 %
Divers	\$ 10,2 millions	1,1 %	1,0 %
Total	\$ 998,9 millions	100,0 %	100,0 %

TABLEAU 9. INDICATEURS FINANCIERS CLÉS EN 2008

Approbations à concurrence de 3 millions de dollars	37
Approbations comprises entre 3 millions et 10 millions de dollars	21
Approbations supérieures à 10 millions de dollars	6
Financement moyen approuvé en faveur des entreprises	\$ 3,4 millions
Financement moyen approuvé en faveur d'intermédiaires financiers	\$ 6,6 millions
Financement moyen par le biais d'intermédiaires financiers avec des ressources de la SII	\$ 254 700
Provisions pour prêts/total des prêts	6,1 %
Nombre d'entreprises qui demandent un financement de la SII	270
Nombre de projets et de programmes approuvés	64
Nombre de prêts accordés à des intermédiaires financiers	26
Nombre de projets sous supervision	203

TABLEAU 10. PROGRAMMES DE PRÊTS POUR PME

Distribution	Secteur	Pays	Prêt
IFEM	Services financiers	Mexique	2 000 000
IFEM	Services financiers	Mexique	3 000 000
IFEM	Services financiers	Mexique	3 000 000
Programme petites banques	Services financiers	Costa Rica	2 000 000
Programme petites banques	Services financiers	Guyana	2 000 000
Programme petites banques	Services financiers	Suriname	1 000 000
Programme petites banques	Services financiers	Uruguay	1 500 000
SBRL	Agriculture et agro-industrie	Paraguay	215 000
SBRL	Alimentation, mise en bouteille et boissons	Bolivie	428 000
SBRL	Alimentation, mise en bouteille et boissons	Costa Rica	600 000
SBRL	Alimentation, mise en bouteille et boissons	Nicaragua	190 000
SBRL	Bétail et aviculture	Paraguay	600 000
SBRL	Produits manufacturés généraux	Bolivie	375 000
SBRL	Produits manufacturés généraux	Costa Rica	200 000
SBRL	Produits manufacturés généraux	Jamaïque	170 000
SBRL	Produits manufacturés généraux	Nicaragua	190 000
SBRL	Produits manufacturés généraux	Paraguay	200 000
SBRL	Technologie, communications et nouvelle économie	Bolivie	180 000
SBRL	Tourisme et hôtellerie	Bolivie	600 000
SBRL	Transports et stockage	Bolivie	400 000
SBRL	Transports et stockage	Jamaïque	350 000

TABLEAU 11. APPROBATIONS CUMULÉES PAR PAYS*

Pays	Montant brut approuvé	Montant total %	Nombre de projets approuvés
Argentine	\$ 246,3 millions	7,3 %	41
Bahamas	\$ 6,0 millions	0,2 %	2
Barbade	\$ 7,0 millions	0,2 %	2
Belize	\$ 7,0 millions	0,2 %	2
Bolivie	\$ 73,7 millions	2,2 %	24
Brésil	\$ 416,7 millions	12,4 %	49
Chili	\$ 232,2 millions	6,9 %	35
Colombie	\$ 278,9 millions	8,3 %	33
Costa Rica	\$ 88,1 millions	2,6 %	27
El Salvador	\$ 55,3 millions	1,6 %	14
Équateur	\$ 143,3 millions	4,3 %	30
Guatemala	\$ 74,6 millions	2,2 %	12
Guyana	\$ 5,5 millions	0,2 %	4
Haïti	\$ 1,0 million	0,0 %	1
Honduras	\$ 67,6 millions	2,0 %	16
Jamaïque	\$ 47,3 millions	1,4 %	11
Mexique	\$ 394,7 millions	11,7 %	57
Nicaragua	\$ 83,7 millions	2,5 %	31
Panama	\$ 66,9 millions	2,0 %	9
Paraguay	\$ 63,4 millions	1,9 %	26
Pérou	\$ 344,1 millions	10,2 %	38
République bolivarienne du Venezuela	\$ 63,5 millions	1,9 %	12
République dominicaine	\$ 60,6 millions	1,8 %	10
Suriname	\$ 5,0 millions	0,1 %	2
Trinité-et-Tobago	\$ 60,3 millions	1,8 %	5
Uruguay	\$ 85,6 millions	2,5 %	25
Régional A et B uniquement	\$ 71,0 millions	2,1 %	12
Régional A, B, C et D	\$ 153,5 millions	4,6 %	16
Régional C et D uniquement	\$ 165,7 millions	4,9 %	16
Total	\$ 3 368,2 millions	100,0 %	562

* Le nombre de projets pour 2008 inclut le programme IFEM et les projets réalisés dans son cadre.

TABLEAU 12. APPROBATIONS CUMULÉES PAR SECTEUR*

Secteur	Montant brut approuvé	Montant total %	Nombre de projets approuvés
Agriculture et agro-industrie	\$ 258,1 millions	7,7 %	66
Alimentation, mise en bouteille et boissons	\$ 55,1 millions	1,6 %	20
Aquaculture et pêche	\$ 93,8 millions	2,8 %	21
Bétail et aviculture	\$ 26,5 millions	0,8 %	8
Bois, pâte et papier	\$ 55,8 millions	1,7 %	13
Délégations de crédit	\$ 221,8 millions	6,6 %	15
Éducation	\$ 30,8 millions	0,9 %	8
Fonds d'investissement	\$ 222,6 millions	6,6 %	44
Marchés financiers	\$ 28,0 millions	0,8 %	5
Pétrole et exploitation minière	\$ 46,4 millions	1,4 %	10
Produits chimiques et plastiques	\$ 75,4 millions	2,2 %	14
Produits manufacturés généraux	\$ 104,8 millions	3,1 %	36
Programme de petits prêts	\$ 20,0 millions	0,6 %	1
Santé	\$ 25,1 millions	0,7 %	4
Services financiers	\$ 1 663,4 millions	49,4 %	209
Services non financiers	\$ 19,3 millions	0,6 %	5
Services publics et infrastructure	\$ 120,3 millions	3,6 %	19
Technologie, communications et nouvelle économie	\$ 29,9 millions	0,9 %	8
Textiles, habillement et cuirs	\$ 46,0 millions	1,4 %	8
Tourisme et hôtellerie	\$ 67,3 millions	2,0 %	14
Transports et stockage	\$ 50,1 millions	1,5 %	13
Zones de traitement industriel	\$ 37,2 millions	1,1 %	10
Divers	\$ 70,6 millions	2,1 %	11
Total	\$ 3 368,2 millions	100,0 %	562

* Le nombre de projets pour 2008 inclut le programme IFEM et les projets réalisés dans son cadre.

TABLEAU 13. PAYS D'ORIGINE ET MONTANT TOTAL DES MARCHÉS, 1989-2008
(au 31 décembre 2008 – en milliers de dollars des États-Unis)

Allemagne	81 356
Argentine	293 209
Autriche	358
Bahamas	2 612
Barbade	11 250
Belgique	272
Belize	8 227
Bolivie	13 231
Brésil	199 789
Chili	149 123
Colombie	32 755
Costa Rica	72 902
Danemark	8 102
El Salvador	15 921
Équateur	21 896
Espagne	28 276
États-Unis	412 310
Finlande	2 240
France	15 811
Guatemala	49 707
Guyana	600
Honduras	57 498
Israël	13 530
Italie	48 922
Jamaïque	43 043
Japon	22 170
Mexique	100 437
Nicaragua	23 687
Norvège	7 551
Panama	13 949
Paraguay	18 097
Pays-Bas	55 593
Pérou	72 813
République bolivarienne du Venezuela	37 281
République de Corée	457
République dominicaine	30 043
Suède	5 895
Suisse	27 972
Trinité-et-Tobago	1 000
Uruguay	69 698
Régional	18 530
Total	2 088 113



BILAN DE L'EXERCICE





RÉSULTATS D'EXPLOITATION

En 2008, la SII a approuvé des projets directs ainsi que des prêts, des investissements et des opérations de cofinancement par le biais des intermédiaires financiers qui donnent un important effet de levier aux ressources fournies directement par la SII.

Les opérations récapitulées dans le tableau 14 représentent des prêts et des programmes d'un montant total de 300,5 millions de dollars. Les six prêts cofinancés au cours de l'exercice vont mobiliser 300,6 millions de dollars de fonds supplémentaires, augmentant d'autant les ressources disponibles pour les PME de la région (voir tableau 15).

Le site web de la SII (www.iic.int) donne des informations quant à la manière de demander un financement. Les demandes d'information peuvent aussi être adressées au personnel de la SII de la région ou directement au siège, à Washington, D.C. Figure sur le site web un formulaire initial de demande qui, une fois rempli par la société ou l'institution financière demandant un financement, est automatiquement transmis au destinataire approprié.

TABLEAU 14. OPÉRATIONS APPROUVÉES EN 2008 (montants en dollars des États-Unis)

Pays	Secteur	Nom de la société	Montant approuvé	Coût total du projet
Argentine	Agriculture et agro-industrie	Industrias Alimenticias Mendocinas, S.A.	3 000 000	25 400 000
	Alimentation, mise en bouteille et boissons	Fincas Patagónicas, S.A.	2 000 000	2 100 000
	Produits manufacturés généraux	BGH, S.A.	7 000 000	30 000 000
	Services financiers	Banco Patagonia, S.A.	5 000 000	5 000 000
	Services non financiers	Desler, S.A.	200 000	200 000
	Tourisme et hôtellerie	Termas de Lahuen Co, S.A.	750 000	1 473 000
Bolivie	Alimentation, mise en bouteille et boissons	Sociedad Industrial y Comercial "La Francesa", S.A.	428 000	500 000
	Produits manufacturés généraux	Artes Gráficas Sagitario, S.R.L.	375 000	470 000
	Services financiers	Banco Solidario, S.A.	5 000 000	5 000 000
	Technologie, communications et nouvelle économie	Nexcom, S.R.L.	180 000	817 000
	Tourisme et hôtellerie	Río Selva Resort, S.A.	600 000	700 000
	Transport et entreposage	Empresa de Transportes El Porvenir Limitada, S.R.L.	400 000	500 000
Brésil	Agriculture et agro-industrie	Vale do Paraná, S.A.	15 000 000	111 000 000
	Services financiers	Banco Rabobank International Brasil, S.A.	27 000 000	185 000 000
Chili	Alimentation, mise en bouteilles et boissons	Frigorífico La Cantera Copiapó, S.A.	1 000 000	1 800 000
	Bois, pâte et papier	Neopak, S.A.	5 000 000	40 600 000

Description

IAMSA est l'un des producteurs et négociants de fruits et tomates en boîte les plus importants d'Argentine. Le prêt l'aidera à se consolider pendant sa période de forte croissance

Fincas Patagónicas se spécialise dans les vins fins, surtout pour l'exportation. Le prêt lui permettra d'accroître sa capacité de production et ses ventes à l'exportation ; elle pourra ainsi remplir ses engagements en matière d'exportation et répondre à la croissance de la demande.

BGH est un des principaux fabricants et distributeurs de produits et de services dans les domaines des appareils ménagers, des télécommunications, de la technologie et des ordinateurs. Le montant du prêt servira à financer la reconstruction d'une de ses usines de fabrication et la construction d'un nouveau centre de distribution, ce qui lui permettra de gérer ses stocks de manière plus souple et efficace.

Banco Patagonia, la 5e banque privée du pays en termes de dépôts, cible avant tout les commerces de détail et les PME. Le prêt appuiera des financements à moyen terme pour les PME argentines.

Desler est l'un des acteurs les plus importants du secteur de la gestion des déchets. Le prêt financera l'achat d'un excavateur hydraulique moderne. Ce faisant, la SII contribuera à asseoir la viabilité de l'entreprise et à encourager la protection de l'environnement.

Termas de Lahuen Co exploite une station thermale de montagne dans un environnement naturel à fort potentiel touristique. Le projet porte sur la construction d'un hôtel de 11 chambres près des installations thermales. La participation de la SII stimulera le développement et la création d'emplois dans une région rurale du pays.

"La Francesa" est l'un des premiers fabricants de produits de boulangerie et de boissons lactées du pays. Elle utilisera le montant du prêt pour refinancer ses dettes et financer son fonds de roulement pour assurer la pérennité et la rentabilité de l'entreprise.

Artes Gráficas Sagitario offre des services et des produits de publication graphique. Le prêt financera l'achat de deux nouvelles machines dans le cadre du plan d'expansion et de modernisation de la société.

BancoSol se spécialise dans le financement des microentreprises en Bolivie. Ce prêt lui permettra de leur offrir des financements à plus long terme et d'étendre ses prêts aux microentreprises boliviennes.

Nexcom fournit des services et des produits de haute technologie. Le prêt aidera la société à acheter un téléport satellitaire de pointe qui lui permettra d'offrir de nouveaux services de télécommunication et d'améliorer ceux qu'elle offre déjà.

Río Selva Resort est une chaîne de quatre hôtels bien connue. Le prêt servira à refinancer son passif et à financer son fonds de roulement pour assurer une structure de capital appropriée pour son activité.

El Porvenir offre des services de transport terrestre dans le pays et à l'international. Le montant du prêt lui servira à acheter de nouveaux camions-citerne et semi-remorques pour accroître sa capacité de transport terrestre.

Vale do Paraná cultive la canne à sucre et transforme et commercialise le sucre brut et l'alcool hydraté. La société utilisera le prêt pour construire une sucrerie moderne en vue de produire et commercialiser de l'éthanol, contribuant ainsi à accroître l'offre d'énergie renouvelable.

Rabobank est une institution financière qui dessert avant tout le secteur de l'agro-industrie où elle détient une importante part du marché des PME. Le prêt subordonné de la SII sera considéré comme du capital de deuxième catégorie ; il aura un effet multiplicateur sur la capacité de prêt de Rabobank.

Copiapó a été créé par l'exportateur de fruits Exportadora Subsole, S.A. Le projet consiste en la construction d'un entrepôt frigorifique dans la région de Copiapó ; il offrira plus et de meilleurs services d'entreposage froid aux producteurs locaux, ce qui permettra de fournir un meilleur produit au consommateur final.

Neopak, usine construite par Papelela Carrascal, fabrique des boîtes en carton ondulé pour les exportateurs de fruits, de saumon, de vin et d'autres produits.

TABLEAU 14. (suite) OPÉRATIONS APPROUVÉES EN 2008 (montants en dollars des États-Unis)

Pays	Secteur	Nom de la société	Montant approuvé	Coût total du projet
Chili <i>(suite)</i>	Services financiers	Eurocapital, S.A.	5 000 000	5 000 000
	Services financiers	Factotal, S.A.	5 000 000	5 000 000
	Services publics et infrastructure	Energía Pacífico, S.A.	8 000 000	35 731 300
Colombie	Services publics et infrastructure	Caruquia, S.A. E.S.P.	7 650 000	21 800 000
	Services publics et infrastructure	Guanaquitas, S.A. E.S.P.	7 850 000	22 400 000
Costa Rica	Alimentation, mise en bouteilles et boissons	Distribuidora de Carnes Zamora, S.A.	1 100 000	1 700 000
	Alimentation, mise en bouteilles et boissons	Industria Los Patitos, S.A.	600 000	600 000
	Produits manufacturés généraux	AMPO Limitada	1 200 000	1 350 000
	Produits manufacturés généraux	Corrugadora de Costa Rica, S.A.	1 500 000	1 500 000
	Produits manufacturés généraux	Materiales y Techos para Construcción, S.A.	200 000	200 000
	Services financiers	Financiera Desyfin, S.A.	2 000 000	2 000 000
El Salvador	Produits manufacturés généraux	Cajas y Bolsas, S.A.	1 000 000	1 000 000
	Services financiers	Banco Multisectorial de Inversiones	10 000 000	10 000 000
	Services financiers	Banco ProCredit, S.A.	2 000 000	2 000 000

Description

Eurocapital est une société d'affacturage. L'affacturage est largement utilisé par les PME chiliennes qui ont besoin de fonds de roulement. Le prêt sera utilisé pour fournir du financement aux PME qui ont besoin de fonds de roulement, surtout celles axées sur l'exportation. Cela leur donnera un meilleur accès à des sources de crédit appropriées.

Factotal rachète les factures, traites et chèques émis par les PME qui sont son marché cible. Le prêt permettra à la société de servir les PME qui n'ont généralement pas accès facile aux financements bancaires.

Energía Pacifico a été créée pour mener à bien un projet de cogénération d'énergie à base de biomasse. Coipsa, propriétaire du projet, utilisera le prêt pour construire et exploiter une centrale de cogénération destinée à assurer la rentabilité future de la société.

Caruquia et Guanaquitas sont des projets d'énergie renouvelable qui comprennent la construction et l'exploitation de deux centrales hydroélectriques situées à 95 kilomètres de Medellín. Elles auront chacune une capacité installée de 9,8 mégawatts et généreront 124,1 gigawatts heure d'électricité propre par an. En fournissant ce financement, la SII montre qu'il est viable pour le secteur privé d'investir dans de petits projets hydroélectriques et de leur accorder des financements à long terme.

Carnes Zamora transforme et distribue des produits de porc à valeur ajoutée. Elle utilisera le prêt pour moderniser son usine de transformation et acheter du matériel nouveau dans le cadre de son plan d'amélioration de la qualité et de la compétitivité de ses produits.

Industria Los Patitos produit et commercialise de l'achiote (annatto), des condiments et des épices. Le prêt l'aidera à moderniser et automatiser ses installations et financera son fonds de roulement pour ses stocks. Cela lui permettra d'améliorer ses produits et ses processus de fabrication.

AMPO produit des porte-dossiers suspendus, des classeurs en carton et une grande variété de fournitures de bureau pour l'exportation vers l'Amérique latine et les Caraïbes. Le prêt financera son fonds de roulement et lui permettra d'agrandir ses entrepôts et sa principale usine au Costa Rica et d'en construire une nouvelle au Panama.

Cocorisa fabrique des boîtes en carton ondulé et micro-ondulé. La participation de la SII permettra à la société d'améliorer sa situation de trésorerie en lui fournissant des capitaux pour son fonds de roulement permanent et en débloquant des lignes de crédit renouvelables pour financer sa croissance saisonnière et à court terme. Cela bénéficiera au secteur des exportations agricoles qui ont besoin de conditionnements différenciés pour protéger les produits périssables.

Mateco importe et commercialise des matériaux de construction (toiture, balustrades et fer forgé avant tout). Le prêt financera ses fonds de roulement permanent et temporaire et lui permettra d'installer le matériel voulu pour fabriquer des carreaux en plastique, lui évitant ainsi d'avoir à les importer.

Financiera Desyfin est une société d'affacturage qui fournit des garanties de soumission et de bonne exécution, des prêts pour fonds de roulement, des lignes de crédit renouvelables, des prêts hypothécaires et garantis par gages et d'autres services financiers. Le prêt servira avant tout à financer la croissance du portefeuille de prêts à moyen et long terme de Desyfin, à des fins de rétrocession aux PME du Costa Rica.

Cajas y Bolsas fabrique des boîtes et des produits d'art graphique. Le montant du prêt de la SII servira à améliorer les flux de trésorerie de la société en lui fournissant du financement pour son fonds de roulement permanent, lui permettant ainsi d'utiliser ses lignes de crédit renouvelable pour financer sa croissance saisonnière et à court terme. Le secteur de l'exportation, qui a besoin de conditionnements différenciés pour protéger les produits périssables, bénéficiera indirectement de ce prêt.

BMI, institution bancaire de deuxième rang, se situe parmi les plus importants fournisseurs de financement à long terme pour les institutions financières notamment de taille moyenne du pays. Grâce à ce prêt, BMI pourra accroître son soutien aux établissements servant les micro, petites et moyennes entreprises.

ProCredit est une des institutions financières les plus importantes en El Salvador qui accorde des prêts aux micro et petites entreprises. Cette opération est la seconde de la SII avec ProCredit : ce prêt l'aidera à accroître les financements qu'elle fournit aux micro et petites entreprises pour leurs fonds de roulement et leurs dépenses d'équipement. On prévoit qu'elle offrira des financements à 7 000 - 10 000 nouveaux clients avec le prêt de la SII.

TABLEAU 14. (suite) OPÉRATIONS APPROUVÉES EN 2008 (montants en dollars des États-Unis)

Pays	Secteur	Nom de la société	Montant approuvé	Coût total du projet
Équateur	Commercialisation et distribution	Comercial Kywi, S.A.	6 000 000	14 100 000
	Commercialisation et distribution	Comohogar, S.A.	10 000 000	15 000 000
Guatemala	Services financiers	Banco de América Central	10 000 000	10 000 000
	Services financiers	Financiera de Occidente, S.A.	3 000 000	3 000 000
Guyana	Services financiers	Demerara Bank Limited	2 000 000	2 000 000
Jamaïque	Produits manufacturés généraux	Horace Holdings Limited	170 000	200 000
	Services financiers	First Global Bank Limited	6 000 000	6 000 000
	Transports et entreposage	BOS Blocks & Tiles Limited	350 000	400 000
Mexique	Agriculture et agro-industrie	Almacenadora Mercader, S.A.	5 000 000	5 000 000
	Commercialisation et distribution	Melones Internacional, S.A. de C.V.	10 000 000	70 000 000
	Services financiers	CNH Servicios Comerciales, S.A. de C.V. (SOFOL)	3 000 000	3 000 000
	Services financiers	Corporativo Financiero Vimifos, S.A. de C.V. (SOFOL)	3 000 000	3 000 000
	Services financiers	Hipotecaria Vértice, S.A. de C.V. (SOFOM E.N.R.)	4 800 000	4 800 000
	Services financiers	Unión de Crédito General, S.A. de C.V.	2 000 000	2 000 000

Description

Comercial Kywi est une société de premier plan en Équateur dans le domaine du matériel et des matériaux de construction. Plus de 50 % des produits qu'elle vend sont fabriqués par de petits artisans et des PME en Équateur et dans les pays de la région andine. Le prêt lui servira à financer ses besoins de fonds de roulement permanent et à ouvrir de nouveaux magasins dans tout le pays. Cela l'aidera à renforcer sa position financière dans le contexte de la baisse des liquidités sur les marchés financiers internationaux.

Comohogar est un grand distributeur d'appareils et produits ménagers en Équateur. Le prêt servira à financer son fonds de roulement et contribuera à stimuler la demande de produits locaux et régionaux puisque près de 30 % des produits vendus par Comohogar viennent de l'Équateur ou de pays de la région andine.

BAC Guatemala est une institution financière qui se spécialise dans les opérations bancaires d'entreprises et de particuliers. Elle fait partie du groupe régional BAC Credomatic, qui est l'un des conglomérats financiers les plus importants d'Amérique centrale. Le prêt donnera à BAC Guatemala une source de financement à des conditions appropriées à des fins de rétrocession aux PME et aux particuliers guatémaltèques.

Fidosa est une institution financière dont l'activité principale consiste à placer des prêts sur trust, sur gages et sur hypothèques. Le prêt de la SII lui permettra d'offrir des financements à moyen et long terme aux PME du Guatemala.

Demerara Bank est la seule banque du pays à être entièrement détenue par des capitaux locaux. Grâce au prêt de la SII, elle fournira des prêts à moyen et long terme aux PME de Guyana.

Horace Holdings offre des services d'impression lithographique de qualité. Elle utilisera le montant du prêt pour acheter des matières premières en vrac avec une décote ce qui garantira sa compétitivité et lui permettra de répercuter les économies ainsi réalisées sur ses clients.

First Global Bank est la seule banque commerciale du pays à être entièrement détenue par des capitaux locaux. Grâce au prêt de la SII, elle fournira des prêts à moyen et long terme aux PME.

BOS Blocks & Tiles fabrique des parpaings et fournit des services de transport au secteur de l'aluminium. Avec le montant du prêt l'entreprise achètera des machines qui augmenteront sa capacité de transporter du matériel d'exploitation des mines. Avec ce prêt, la SII soutient une des entreprises les plus importantes du pays.

ALMER est l'une des principales entreprises d'entreposage de grains. Le prêt lui donnera du financement complémentaire pour son programme d'entreposage pour les petits exploitants. Elle sera donc en mesure de leur offrir du financement soit en achetant leur production avec option de rachat soit en l'entreposant jusqu'à ce qu'elle soit vendue.

Melones Internacional produit et exporte des produits de serre de première qualité, notamment des tomates, des concombres sans pépins et des poivrons. Avec le montant du prêt, la société pourra augmenter la capacité de ses serres. Le prêt de la SII l'aidera donc à grandir, à augmenter sa production et à être plus concurrentielle sur les marchés internationaux.

CNH offre des financements aux secteurs de l'agro-industrie et du bâtiment. Le montant du prêt lui permettra de financer les machines agricoles achetées par les PME.

Vimifos est une institution financière spécialisée qui soutient les PME notamment du secteur agricole en leur offrant des lignes de crédit pour leurs fonds de roulement et des prêts pour l'achat d'immobilisations. Le montant du prêt sera utilisé pour financer les machines agricoles et le matériel agro-industriel achetés par les PME.

Hipotecaria Vértice offre du financement aux promoteurs immobiliers et des hypothèques aux acheteurs finaux. Le prêt de la SII sera rétrocédé sous forme de prêts relais à moyen terme pour financer la construction de logements respectueux de l'environnement dans le cadre du programme d'hypothèques vertes de Hipotecaria Vértice.

Unión de Crédito General, institution financière qui cible les PME, utilisera le montant du prêt pour accorder des financements aux agro-entreprises des États de Puebla et de Querétaro.

TABLEAU 14. (suite) OPÉRATIONS APPROUVÉES EN 2008 (montants en dollars des États-Unis)

Pays	Secteur	Nom de la société	Montant approuvé	Coût total du projet
Nicaragua	Alimentation, mise en bouteilles et boissons	Delicarnes, S.A.	190 000	200 000
	Bétail et aviculture	Químicas Veterinarias, S.A.	190 000	215 000
Panama	Services financiers	Banco Bilbao Vizcaya Argentaria Panamá, S.A.	10 000 000	67 000 000
	Services financiers	Banco General, S.A.	25 000 000	25 000 000
Paraguay	Agriculture et agro-industrie	Agrofertil, S.A.	2 000 000	2 000 000
	Agriculture et agro-industrie	Agrofield, S.R.L.	215 000	400 000
	Agriculture et agro-industrie	ERPAR, S.A.E.	1 800 000	6 600 000
	Bétail et aviculture	Agrícola Ganadera San Marcos, S.R.L.	600 000	2 200 000
	Produits manufacturés généraux	Molino Asunceno Alberto Heilbrunn, S.A.	200 000	300 000
	Services financiers	Banco Bilbao Vizcaya Argentaria Paraguay, S.A.	12 000 000	42 000 000
	Services financiers	Financiera El Comercio, S.A.E.C.A.	1 000 000	1 000 000
	Services financiers	Visión Banco, S.A.E.C.A.	5 000 000	5 000 000

Description

Delicarnes est un producteur et négociant bien connu de saucisses de bœuf et de porc. Le montant du prêt servira à acheter du matériel nouveau et à améliorer celui en place, à acheter de la matière première et à construire une nouvelle aire d'expédition. Cela entraînera une amélioration des produits et garantira la pérennité de l'entreprise.

Quimvetsa est un petit fabricant et distributeur de médicaments vétérinaires. Le montant du prêt lui servira à acheter des matières premières et de nouvelles machines, et à moderniser et équiper un centre de distribution de gros et de détail à Managua. La SII aidera ainsi la société à commercialiser ses produits dans tout le pays.

BBVA Panamá est la 5e banque du pays en termes d'actifs et de prêts et sa part du marché des PME est en expansion. Le montant du prêt servira à financer l'achat d'immobilisations et de machines et des fonds de roulement pour les PME panaméennes.

Banco General est l'une des principales banques du pays. Le montant du prêt servira à financer l'achat de logements pour les personnes à moyen et faible revenu.

Agrofertil importe et vend des intrants agricoles. Elle fournit une assistance technique à ses clients et du financement à ses fournisseurs. La société utilisera le montant du prêt pour financer ses besoins de fonds de roulement ce qui lui permettra d'offrir plus de financement aux producteurs qui pourront ainsi augmenter leur superficie cultivée, acheter de meilleurs engrais et améliorer leurs rendements et profits.

Agrofield fabrique et commercialise des produits pour les secteurs fermier, vétérinaire, de la maison et du jardin, de la protection environnementale et de l'horticulture. Le montant du prêt servira à acheter du matériel de pointe pour la nouvelle usine de production et à ouvrir une nouvelle succursale dans l'intérieur du pays ce qui élargira la sphère de distribution des produits de la société et permettra de créer des emplois.

Le projet ERPAR consiste en la construction d'une usine de production d'éthanol à partir de canne à sucre et de manioc dans l'une des régions les moins développées du pays. Le prêt permettra à ERPAR de promouvoir le développement économique de près de 1 000 petits exploitants en créant des entreprises rentables, intégrées et respectueuses de l'environnement.

Agrícola Ganadera San Marcos est une exploitation agricole qui pratique aussi l'élevage et dont les principales cultures sont le soja, le maïs et le blé. Le montant du prêt servira à financer la construction d'une ferme modèle et les besoins en fonds de roulement. Grâce à ce prêt, la SII appuie la croissance de l'entreprise et aide à garantir sa survie.

MAAHSa fabrique des produits de parfumerie, de nettoyage et de soins pour animaux. Le montant du prêt servira à financer l'achat d'une machine d'emballage automatique de détergent en poudre et d'autres produits et aidera la société à diversifier ses produits et à renforcer sa compétitivité sur le marché.

BBVA Paraguay est l'une des principales banques du Paraguay ; elle se centre sur les secteurs de l'agriculture et de l'élevage et travaille sur le marché des PME. Le montant du prêt lui permettra de continuer à renforcer sa présence dans le secteur des PME au Paraguay.

El Comercio est la deuxième société de financement du Paraguay. Grâce au prêt, elle pourra aider les micro, petites et moyennes entreprises à financer leurs besoins à moyen terme (fonds de roulement et achat de machines et de matériel). Cette opération profitera à plus de 50 microentreprises et PME paraguayennes.

Visión Banco offre des services et produits financiers aux micro et petites entreprises afin de promouvoir le développement économique et social de personnes à moyen et faible revenu. Les fonds seront prêtés à des micro et petites entreprises pour des investissements productifs ou des fonds de roulement.

TABLEAU 14. (suite) OPÉRATIONS APPROUVÉES EN 2008 (montants en dollars des États-Unis)

Pays	Secteur	Nom de la société	Montant approuvé	Coût total du projet
Pérou	Commercialisation et distribution	Citibank del Perú, S.A.	20 000 000	20 000 000
	Services financiers	Banco Santander Perú, S.A.	15 000 000	15 000 000
	Services financiers	Empresa Financiera Edyficar, S.A.	5 000 000	5 000 000
Suriname	Services financiers	Coöperatieve Spaar-en Kredietbank Godo G.A.	1 000 000	1 000 000
Uruguay	Services financiers	Microfinanzas del Uruguay, S.A.	1 500 000	1 500 000
Régional A, B, C et D	Marchés financiers	The Currency Exchange Fund N.V.	2 500 000	2 500 000
	Produits manufacturés généraux	Bandex, S.A.	1 000 000	1 000 000
	Produits manufacturés généraux	Braspack Embalagens do Nordeste, S.A.	5 000 000	5 000 000
Total			300 548 000	862 256 300

Description

Grupo de Supermercados Wong est une grande société de distribution de produits alimentaires. Le projet consiste à donner à Citibank del Perú une garantie qui lui permettra de fournir au groupe des financements destinés à élargir son programme de prêts pour des fonds de roulement à ses fournisseurs. Cela fera baisser les coûts de financement de ses fournisseurs, avant tout des PME, améliorera la qualité de leurs produits et réduira leurs délais de livraison.

Banco Santander Perú est une nouvelle banque qui se concentre sur les prêts aux entreprises. Le montant du prêt servira à fournir des financements, avant tout sous forme de baux financiers pour des immobilisations et du matériel, aux moyennes entreprises péruviennes.

Edyficar est une institution financière établie par CARE Perú, organisation non gouvernementale qui prête aux micro et petites entreprises. Le montant du prêt lui permettra de fournir des financements aux microentreprises qui n'ont qu'un accès limité à des sources de financement appropriées.

Godo est la plus grande mutuelle de crédit du Suriname. Elle offre des prêts ciblés avant tout sur l'achat et la rénovation de logements. Le prêt l'aidera à financer la croissance de son portefeuille de prêts hypothécaires et à améliorer la concordance des échéances entre son actif et son passif.

Microfin est l'une des premières institutions à offrir des prêts aux micro et petites entreprises du pays. Elle utilisera le montant du prêt pour fournir des prêts à court et moyen terme libellés en dollars et en monnaie locale aux micro et petites entreprises uruguayennes. Ce prêt viendra s'ajouter aux investissements du MIF et aidera Microfin à attirer d'autres prêteurs.

TCX contribue à promouvoir le développement économique en créant et en renforçant les marchés financiers en monnaie locale, notamment en prenant les risques liés aux swaps à découvert. En participant au prêt subordonné de la BID à TCX, la SII cherche à utiliser les services de couverture en monnaies locales de TCX dans les économies plus petites où les marchés de swaps sont peu développés ou non existants.

Bandex et Braspack sont les entreprises opérationnelles les plus grandes de Grupo Inplast, S.A. Elles fabriquent et commercialisent une large gamme de conteneurs en polystyrène et d'emballages en plastique pour le secteur alimentaire. Le montant du prêt servira à refinancer la dette de la société afin de consolider la croissance rapide du groupe et augmenter le volume de production de Braspack.

TABLE 15. OPÉRATIONS DE COFINANCEMENT EN 2008

Nom de l'entreprise	Montant brut approuvé	
	SII	Cofinancement
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria Panamá, S.A.	\$ 10,0 millions	\$ 56,0 millions
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria Paraguay, S.A.	\$ 12,0 millions	\$ 30,0 millions
Banco Rabobank International Brasil, S.A.	\$ 27,0 millions	\$ 159,0 millions*
Energía Pacífico, S.A.	\$ 8,0 millions	\$ 20,6 millions
Industrias Alimenticias Mendocinas, S.A.	\$ 3,0 millions	\$ 5,0 millions
Melones Internacional, S.A. de C.V.	\$ 10,0 millions	\$ 30,0 millions
Total	\$ 70,0 millions	\$ 300,6 millions

* Le taux de change au 24 juin 2008 était de 1,6038 real pour 1 dollar des États-Unis. Source: SII/FIN.

RÉSULTATS FINANCIERS

La rentabilité de la SII s'est améliorée au cours de la période 2007-2008 par rapport aux exercices précédents grâce au plan d'action adopté par le Conseil d'administration et à la conjoncture économique favorable de la région.

Le plan d'action a permis à la SII d'accroître considérablement le nombre et le volume des prêts approuvés et décaissés. En conséquence, les revenus de la SII avant plus-values, dividendes et autres revenus provenant du portefeuille de participations ont augmenté de 6,7 % en 2008.

Le bénéfice net de 2008 s'est monté à 13,9 millions de dollars par rapport aux 83,5 millions de dollars de 2007, qui incluaient une plus-value de 56 millions de dollars provenant de la vente de participations. Les résultats de 2008 ont subi l'impact de l'augmentation de 16 millions de dollars de la provision pour pertes sur prêts (provision passée de 39 millions de dollars en 2007 à 55 millions de dollars en 2008).

Il est à prévoir que la rentabilité de la SII continue de souffrir quelque peu de l'incidence du ralentissement actuel de l'économie mondiale qui va se faire sentir plus sur la région en 2009. La réponse à une conjoncture économique plus difficile sera d'adopter des politiques visant à préserver les marges par le biais d'une tarification prudente ainsi qu'une approche plus traditionnelle de la croissance.

L'efficacité a légèrement décliné en 2008 si l'on considère le ratio revenus financiers nets / frais administratifs qui est passé de 2,1 en 2007 à 1,9 en 2008.

Risque du portefeuille de placements

Le portefeuille de placements de la SII a terminé l'exercice en bonne position et aucune perte n'a été encourue malgré la grave crise financière mondiale de 2008.

Ce résultat a été obtenu grâce au suivi soigneux des marchés et des instruments, ainsi qu'à des rééquilibrages plus fréquents du portefeuille afin d'éviter certains instruments et segments de marché gravement affectés par une vague de révisions à la baisse et de défaillances.

Il a aussi été décidé qu'un niveau plus élevé de diversification était nécessaire et que les titres assortis de garantie d'État devaient avoir plus de poids que les années précédentes.

Qualité des actifs

L'actif productif, net de provisions, s'est accru de façon constante au cours de l'exercice, passant de 800 millions de dollars en 2007 à 878 millions de dollars en 2008. La qualité des actifs a continué d'être satisfaisante au cours de la période. Le portefeuille de prêts avec arriérés est passé de 0 % en 2007 à 0,56 % en 2008. À la clôture de l'exercice 2008, le ratio provisions pour pertes sur prêts / prêts avec arriérés se situait à 11, ratio jugé sain.

Ce niveau adéquat de qualité de l'actif découle de la mise en place par la Direction de méthodes plus strictes de crédit, d'un cycle de crédit régional favorable en 2007 et au premier semestre 2008 ainsi que de la passation par pertes et profits des prêts avec arriérés.

En 2009, la SII suivra de très près la qualité des actifs et tout signe de détérioration alors que les économies d'Amérique latine ressentiront les effets de la crise financière mondiale qui s'est soldée par un ralentissement économique.

Toutefois, grâce à la couverture adéquate de son portefeuille d'arriérés, la SII est actuellement en bonne position pour supporter l'impact du ralentissement économique régional sur la qualité du portefeuille.

Ratio de solvabilité

L'Accord constitutif de la SII limite les emprunts à trois fois sa valeur nette. Dans la pratique, la SII a maintenu un ratio de levier financier en deçà de cette limite. Le ratio passif / fonds propres a légèrement augmenté ces dernières années, passant de 0,69 en 2007 à 1,03 en 2008.

Liquidité

La liquidité de la SII a diminué en 2008 à mesure que le ratio liquidité / endettement est passé de 0,81 en 2007 à 0,64 en 2008. Néanmoins, ce ratio est encore sain et apporte à la SII le degré de souplesse nécessaire pour faire face à un environnement de crédit plus difficile.

Régimes de prestations de retraite et de prestations complémentaires au personnel retraité

La valeur des actifs auxquels sont adossées les obligations de retraite de la SII a diminué de 21,2 % en 2008 en raison des effets que la crise financière a eus sur les marchés boursiers. De ce fait, le taux de

couverture actif / passif des régimes de retraite est tombé à 78,8 %, ce qui s'est traduit par une imputation directe de 25,4 millions de dollars sur les capitaux propres. En dépit du caractère exceptionnel de la crise, la direction et le Conseil d'administration ont décidé d'accroître les contributions de la SII aux régimes de prestations de retraite et de prestations complémentaires au personnel retraité.

Perspective selon Standard & Poor's

En 2008, Standard & Poor's, se fondant sur la réduction du risque de portefeuille de la SII, la diversification accrue de ses sources de financement, l'augmentation de sa rentabilité et le renforcement de son cadre institutionnel, a relevé la perspective de la notation de crédit de la SII de stable à positive. Le rapport de l'agence de notation soulignait les changements stratégiques et opérationnels positifs de la SII qui lui permettront d'atteindre ses objectifs opérationnels sans compromettre sa position financière.

Financements en monnaie locale

En 2008, la SII a poursuivi ses efforts pour offrir des financements en monnaie locale. Ce processus a commencé en décembre 2005 avec l'approbation du financement de cinq sociétés de crédit-bail colombiennes avec le produit d'une émission obligataire placée sur le marché local. À la fin de 2008, la SII avait mené à bien des opérations en monnaie locale dans plusieurs pays de la région pour un total équivalent à \$158 millions de dollars.

La SII finance ses opérations en monnaie locale en faisant appel aux marchés financiers ou en négociant des prêts avec d'importants établissements financiers locaux. Son objectif ultime est d'avoir accès aux marchés locaux mais, lorsqu'il n'est pas possible d'atteindre la masse critique pour une émission d'obligations, les opérations sont financées par le biais de prêts bilatéraux. Dans un tel cas, ou lorsque la SII a des difficultés à obtenir des conditions optimales sur les marchés financiers, elle met en place des prêts relais qui sont ensuite remboursés grâce au produit de l'émission obligataire.

La SII continuera à promouvoir les financements en monnaie locale et à offrir cet outil de financement à un nombre toujours plus grand de pays et d'intermédiaires financiers. À terme, elle envisage d'offrir des financements directs aux entreprises et de gérer les investissements en monnaie locale afin de travailler de manière plus réceptive et plus souple.

Sources de financement

Traditionnellement, la principale source de financement de la SII était les contributions en capital de ses pays membres et des prêts bilatéraux de banques commerciales. En 2005, elle a toutefois commencé à diversifier ses sources de financement car la période de versement des tranches de l'augmentation du capital de 1999 allait prendre fin en 2007.

En 2008, la SII a obtenu des lignes de crédit libellées en reais brésiliens et en nuevos soles péruviens pour financer la croissance de son portefeuille de développement. Elle a également signé, sur le conseil de la Mizuho Corporate Bank, Ltd., deux prêts syndiqués au Japon d'un montant total de 120 millions de dollars. Cela l'a mieux fait connaître sur l'important marché japonais et lui a permis d'élargir ses sources de financement. Elle a aussi décaissé 100 millions de dollars de sa ligne de 300 millions de dollars sur 15 ans avec la BID, améliorant ainsi la structure de ses emprunts.

En décembre 2008, la SII avait 734 millions de dollars d'emprunts et ses lignes de crédit disponibles se montaient à 562 millions de dollars. Cela, ajouté à sa bonne situation de trésorerie, a sensiblement réduit son risque de crédit.

COLLABORATION AVEC SES PARTENAIRES

Présence à des forums extérieurs

La SII participe à des forums où sa présence ajoute de la valeur puisqu'elle est la seule institution multilatérale de financement spécialiste des PME en Amérique latine et dans les Caraïbes. Elle sponsorise aussi des conférences et autres événements dans la région. En 2008, elle a fait part de son expérience lors de divers événements.

Lors d'une réunion de l'Asociación Hondureña de Pequeños Productores de Energía Renovable, la SII a fait une présentation sur le système d'échange de certificats de réduction des émissions ; elle y a notamment expliqué les avantages du modèle CERSPA (Contrat d'achat et de vente d'unités de réduction certifiée des émissions) sur le marché des crédits de carbone et offert des lignes directrices pour la négociation des clauses de ces contrats.

Dans le cadre du renforcement de sa présence dans les Caraïbes, le SII a participé à la Réunion annuelle de la Banque de développement des Caraïbes en Nouvelle Écosse (Canada) et à la 35^e Conférence annuelle de l'Association des banques indigènes des Caraïbes à la Barbade où elle a partagé avec les principales banques de la région les leçons qu'elle avait tiré de l'organisation des ateliers de formation environnementale à l'intention des institutions bancaires qu'elle anime depuis 1999. Elle a également organisé un atelier sur la gouvernance des entreprises familiales à la Jamaïque.

La SII a sponsorisé et participé au Latin American Social Forum de 2008, organisé par le magazine *Foreign Policy* à Washington, D.C. dans le cadre d'une discussion sur l'importance de l'investissement humain et social et son rôle dans le secteur privé.

Elle était présente à l'Americas Competitiveness Forum à Atlanta (Géorgie) où elle a participé pour la première fois en tant qu'intervenant à un panel sur le renforcement des capacités commerciales des PME.



10. Ateliers sur la gestion de l'environnement pour le secteur financier

Les institutions qui gèrent activement les risques environnementaux sont plus efficaces car elles réduisent leur impact sur l'environnement, améliorent leur image au sein du secteur financier et optimisent leur probabilité d'obtenir du financement sur le marché international. C'est pourquoi, en octobre 2008, la SII a tenu son 12^e atelier sur la gestion de l'environnement pour le secteur financier à Playa del Carmen (Mexique). Cette année, cet atelier avait été préparé en collaboration avec le Groupe des sauvegardes environnementales et sociales de la BID ; 53 participants de 37 institutions financières de 13 pays (Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Costa Rica, Equateur, El Salvador, Guatemala, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou et Uruguay) y ont participé.



Cet atelier avait pour objet de montrer aux institutions financières clientes de la SII et de la BID comment élaborer leur propre système de gestion des risques environnementaux et ainsi devenir plus compétitives et rentables. En outre, des conférenciers appartenant à Banco Itaú (Brésil), Finterra (Mexique) et Banco Multisectorial de Inversiones (El Salvador) y ont parlé de leur propre système de gestion et des opportunités liées à la durabilité environnementale.

Le SII organise des séminaires semblables depuis 1999 et 386 participants représentant plus de 150 institutions financières y ont participé depuis leur création. Ces séminaires permettent aussi à la SII et à la BID de promouvoir les échanges d'information entre les institutions financières de l'Amérique latine et des Caraïbes et de faire connaître les nouvelles opportunités de marchés.

La SII avait fait œuvre novatrice en Amérique latine et dans les Caraïbes lorsqu'elle avait organisé le premier atelier sur les systèmes de gestion des risques environnementaux pour les institutions financières. Aujourd'hui, neuf ans plus tard, les institutions de la région sont de plus en plus intéressées à élaborer un système de gestion des risques environnementaux semblable à ceux que les autres institutions financières adoptent partout dans le monde.

Elle a participé pour la seconde fois à la Caribbean–Central American Action Conference où elle a signé un protocole d'accord avec Scotiabank faisant de cette dernière un partenaire dans les projets FINPYME dans les Caraïbes. Au cours du Forum interaméricain de la microentreprise (FOROMIC), elle a signé un accord de prêt avec Visión Banco.

Elle a également participé à la réunion annuelle de la Fédération latino-américaine des banques (FELABAN), au XIII Forum ibéro-américain des systèmes de garantie, à la VI Conferencia Latinoamericana de Leasing, à la Conférence 2008 de la Coalition des villes latino-américaines et au Forum international de donateurs où elle a fait des présentations sur ses nouvelles initiatives en matière d'efficacité énergétique, de gouvernance des entreprises familiales et d'autres sujets.

Elle a en outre organisé des ateliers sur la gestion des risques environnementaux (voir  encadré 10) et évalué des rapports financiers et des contrôles de gestion.

Un nouveau partenaire : la République populaire de Chine

En 2008, la République populaire de Chine et le Groupe de la BID ont entamé des discussions portant sur l'admission de la Chine au sein du Groupe de la BID. Le 15 octobre, l'Assemblée des Gouverneurs de la SII a approuvé les conditions d'admission de la Chine en tant que 44^e membre de la SII. Il y est prévu que la Chine se porte acquéreur de 110 actions de la SII et verse une contribution financière complémentaire spéciale dans un fonds pour prises de participation qui sera administré exclusivement par la SII.

La dotation de la Chine sera utilisée pour des investissements dans des opérations de prise de participation et des investissements assimilables à des prises de participation au profit des PME des pays membres en développement de la région, en harmonie avec les plans d'activités approuvés par le Conseil d'administration de la SII. Toutes les plus-values de ces investissements seraient reversées au fonds pour être réinvesties. La SII serait rémunérée pour la gestion du fonds, ce qui exercerait un effet de levier sur l'impact de son propre capital investi. On espère que la combinaison des ressources de la SII et de la contribution de la Chine aura un effet de démonstration et ouvrira les portes à des ressources d'investissement complémentaires pour la SII et la région qu'elle dessert.

GOVERNANCE

Structure de la SII

Assemblée des Gouverneurs

Tous les pouvoirs de la Société reposent dans l'Assemblée des Gouverneurs, composée d'un Gouverneur et de son suppléant nommés par chaque pays membre. Parmi les pouvoirs conférés à l'Assemblée des Gouverneurs qui ne peuvent être délégués au Conseil d'administration figurent l'admission de nouveaux pays membres, l'engagement d'auditeurs externes, l'approbation des états financiers vérifiés de la Société et l'amendement de l'Accord constitutif de la SII.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est responsable de l'approbation des opérations de la Société et exerce tous les pouvoirs que lui confère à cet effet l'Accord constitutif de la SII ou que lui délègue l'Assemblée des Gouverneurs. Le Conseil d'administration décide de l'organisation de base de la Société, y compris du nombre et des responsabilités générales des principaux postes administratifs et professionnels, et adopte le budget de l'institution. Les 13 membres et les 13 suppléants du Conseil d'administration sont élus pour une durée de trois ans et représentent un ou plusieurs pays de la Société.



11. Mesures de lutte contre la corruption et le blanchiment de l'argent

La SII attache une grande importance à la transparence dans ses opérations de financement qui sont donc soumises à un processus rigoureux de vérification préalable et doivent observer de bonnes pratiques de gestion. Pour chaque opération, la SII évalue les rapports financiers du bénéficiaire et ses capacités en matière de gestion et de contrôle, notamment des risques cruciaux auxquels il peut être exposé. Un exemple de tel risque pourrait être des pratiques de corruption, qui ne sont absolument pas tolérées par la SII. Le mécanisme antifraude de la SII s'intègre dans celui du Bureau de l'intégrité institutionnelle et du Comité de supervision des enquêtes sur les fraudes et la corruption de la BID, accentuant ainsi la synergie entre les deux institutions sur les questions de fraude et de corruption.

En 2008, le Bureau de l'intégrité institutionnelle et les autres guichets secteur privé du Groupe de la BID ont collaboré pour commander une méthode d'évaluation des résultats du cadre de vérification préalable et d'intégrité. Elle analysera l'efficacité des mécanismes en place et, le cas échéant, recommandera des améliorations.

La SII examine également la réglementation de chaque pays hôte en matière de blanchiment de l'argent et évalue la conformité de chaque institution financière à cette réglementation (lorsqu'elle existe) et l'adéquation de ses contrôles au plan de l'acceptation des dépôts et des activités de gestion. Les chargés d'investissements et les avocats qui participent à la définition et à la structuration des projets de la SII ainsi que leurs homologues de la BID et du MIF reçoivent une formation appropriée sur les directives d'intégrité.

Le Groupe de la BID dispose d'installations sécurisées de téléphone, courrier électronique, télécopie et courrier pour quiconque souhaiterait déposer une allégation de fraude ou de corruption impliquant une activité financée par l'une quelconque de ses institutions membres. Pour plus d'informations sur la politique du Groupe de la BID en matière de lutte contre la fraude et la corruption et sur la façon de signaler les cas présumés, voir le site www.iadb.org/integrity/contact.cfm.

Le Comité exécutif du Conseil d'administration est composé de quatre personnes : l'administrateur ou le suppléant nommé par le pays membre qui détient le plus grand nombre d'actions dans la Société, deux administrateurs représentant les pays membres en développement de la région et un administrateur représentant les autres pays membres. Ce comité étudie tous les prêts et les prises de participation qu'effectue la Société dans des entreprises implantées dans les pays membres.

Direction

Le Président de la BID est de droit le Président du Conseil d'administration de la SII. Il préside les réunions du Conseil d'administration mais n'a pas droit de vote à moins qu'il ne faille départager les voix. Il peut participer à l'Assemblée des Gouverneurs de la SII mais ne peut y voter.

Le Conseil d'administration nomme le Directeur général de la SII à une majorité des quatre cinquièmes du total des droits de vote, sur recommandation du Président du Conseil d'administration. Le Directeur général est responsable des cadres et des employés de la Société. Sous la direction du Conseil d'administration et la supervision générale du Président du Conseil d'administration, il est chargé des affaires ordinaires de la Société et, en consultation avec le Conseil d'administration et le Président du Conseil d'administration, il est responsable de l'organisation, de la nomination et du renvoi des cadres et des employés. Le Directeur général peut participer aux réunions du Conseil d'administration mais ne peut y voter.

Le Directeur général décide également de la structure opérationnelle de la SII et peut la modifier selon l'évolution des besoins de l'organisation.

Identification des priorités de croissance dans la région

Afin d'offrir des services plus efficaces à ses clients, la SII a redoublé d'efforts pour augmenter le nombre de ses agents affectés dans la région et le nombre des pays dans lesquels ils sont affectés. En 2008, la SII a renforcé sa présence dans la région : elle est maintenant représentée dans 11 pays contre trois en 2002. Cette stratégie a rapproché l'organisation de ses clients et lui a permis de travailler en collaboration avec les autres guichets du secteur privé du Groupe de la BID.

Personnel

Pour remplir sa mission multilatérale, la SII dispose de 107 postes titulaires au 31 décembre 2008. Il y a 24 membres du personnel dans 11 pays de la région (Argentine, Chili, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Paraguay, Pérou et Uruguay) ; les autres travaillent au siège à Washington, D.C. Parmi ces derniers, on compte 16 chargés d'investissement travaillant directement au montage et à l'élaboration de nouveaux projets et 11 affectés à plein temps à la supervision directe d'un portefeuille de 203 projets d'entreprises et d'institutions financières, y compris des visites annuelles sur le terrain.

Le reste du personnel apporte son soutien aux opérations et travaille au sein des Divisions finance et gestion des risques, juridique, assistance technique et partenariats stratégiques et dans les unités affaires institutionnelles, crédit, efficacité en matière de développement et stratégie institutionnelle, gestion et supervision du portefeuille et opérations spéciales.



Personnel du bureau du Directeur général



Personnel du bureau du
Directeur général adjoint



Unité des opérations spéciales, unité gestion et supervision du portefeuille, unité opérations spéciales, coordination des institutions financières et du financement structuré, coordination des projets d'entreprise



Unité efficacité en matière de développement et stratégie institutionnelle



Division assistance technique et alliances stratégiques



Conseiller juridique et personnel de la division juridique



Division finances et gestion des risques



Unité crédit



Unité affaires institutionnelles



Ingénieurs spécialistes du développement

Comités permanents

- Comité d'éthique – Encourage et facilite la consultation et la résolution par le personnel et la Direction des questions déontologiques lorsqu'elles se présentent. Chargé de l'interprétation, de la mise en œuvre et de l'application du code d'éthique de la SII ainsi que de la présentation des recommandations concernant les changements qu'il considère nécessaires.
- Comité d'investissement – Examine et évalue les activités de prises de participation et d'investissements assimilables à des prises de participation dans des fonds privés et des entreprises.
- Comité de crédit – Examine les nouvelles opérations ainsi que les modifications et les dérogations apportées aux opérations en cours et émet des recommandations au Directeur général concernant les soumissions pour approbation au Conseil d'administration.
- Comité de gestion de l'information et des dossiers – Examine, approuve et fait appliquer les procédures et politiques en matière de gestion des dossiers et des archives.
- Comité de politique et de stratégie du portefeuille – Examine périodiquement les limites prudentielles internes de crédit et décide de la politique du portefeuille et du crédit, des lignes directrices, des procédures de crédit et des questions de stratégie.
- Comité de supervision du portefeuille – Surveille la qualité d'ensemble du portefeuille de la SII et examine l'état d'avancement du cycle de supervision du portefeuille, y compris la validation et l'approbation des classifications de risques. Approuve les directives et les procédures de supervision. Examine les actions spécifiques destinées à atténuer les risques et à protéger les intérêts de la SII dans des projets donnés.
- Comité des opérations spéciales – Fait des recommandations et des suggestions à l'Unité des opérations spéciales sur les stratégies générales, les priorités et les propositions spécifiques en matière de recouvrement de prêts et de plans de restructuration.
- Comité des procédures et directives internes – Conçoit les politiques, procédures et directives favorables à l'efficacité des opérations et au flux des informations.
- Comité des ressources humaines – Supervise les programmes de formation du personnel et s'occupe des préoccupations du personnel. Conseille l'unité des ressources humaines sur les promotions et les évaluations du personnel.
- Comité élargi de crédit – Examine les transactions soumises par le Fonds multilatéral d'investissement de la BID liées au fonds d'investissement pour les microentreprises.
- Comité finance et trésorerie – Examine les stratégies proposées en matière de gestion des avoirs liquides, de financement, de risque de marché, de risque de liquidité, de planning financier, des conséquences possibles de l'évolution des taux d'intérêt et des besoins de liquidités.

ÉTATS FINANCIERS

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Les états financiers ci-joints de la Société interaméricaine d'investissement ont été traduits en français à partir des textes anglais et espagnol. Les états financiers en anglais et en espagnol ont été examinés par des réviseurs comptables indépendants de la Société. Le rapport des réviseurs sur l'examen effectué ainsi que leur opinion apparaissent dans les textes anglais et espagnol du Rapport annuel.

BILAN

En milliers de dollars des États-Unis (sauf données concernant les actions)	31 décembre	
	2008	2007
ACTIF		
Espèces et valeurs assimilables	\$ 111 326	\$ 70 046
Titres de placement		
Pour activité boursière	312 321	157 283
Détenus jusqu'à échéance	156 273	183 050
Disponibles à la vente	20 090	—
Investissements		
Prêts	904 170	796 910
Moins provisions pour pertes	(55 124)	(39 481)
Participations (\$ 14 408 et \$ 19 532, respectivement, à leur juste valeur)	29 680	43 017
Total des investissements	878 726	800 446
Montants à recevoir et autres éléments d'actif	28 308	33 391
Total de l'actif	\$ 1 507 044	\$ 1 244 216
PASSIF ET CAPITAL		
Montants à payer et autres éléments de passif	\$ 24 869	\$ 8 003
Intérêts et commissions d'engagement à payer	4 110	2 707
Emprunts à court terme	30 000	—
Emprunts et créances à long terme (\$ 51 032 et \$ 50 926, respectivement, à leur juste valeur)	703 817	498 966
Total du passif	762 796	509 676
Capital		
Autorisé :		
70 590 et 70 370 actions (valeur nominale de 10 000 dollars)		
Actions souscrites :		
70 480 et 70 370 actions, respectivement (valeur nominale de 10 000 dollars)	704 800	703 700
Moins souscriptions à recevoir	(47 199)	(67 174)
	657 601	636 526
Bénéfices non distribués	104 081	90 168
Autre revenu global cumulé	(17 434)	7 846
Total du capital	744 248	734 540
Total du passif et du capital	\$ 1 507 044	\$ 1 244 216

Les notes font partie intégrante des états financiers.

COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers de dollars des États-Unis	Exercices clos aux 31 décembre	
	2008	2007
REVENUS		
Investissements sous forme de prêts		
Intérêts	\$ 57 333	\$ 54 969
Commissions d'ouverture	1 198	1 514
Commissions d'engagement	110	158
Autres revenus	480	546
	<u>59 121</u>	<u>57 187</u>
Investissements sous forme de participations		
Plus-values sur ventes de participations	3 380	48 665
Variation de valeur comptable	(1 297)	5 202
Dividendes et distributions	148	2 035
Autres revenus	251	130
	<u>2 482</u>	<u>56 032</u>
Titres de placement	18 790	12 440
Services-conseils, cofinancements et autres revenus	3 030	6 135
Total des revenus	<u>83 423</u>	<u>131 794</u>
Frais emprunts et créances à long terme (déduction faite des variations de la juste valeur des instruments financiers correspondants)	30 599	23 494
Total des revenus, valeur nette d'intérêts	<u>52 824</u>	<u>108 300</u>
DOTATION AUX PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS ET GARANTIES	<u>14 179</u>	<u>3 189</u>
CHARGES D'EXPLOITATION		
Dépenses administratives	24 725	22 307
Plus-values (moins-values) nettes sur opérations de change	7	(669)
Total des charges d'exploitation	<u>24 732</u>	<u>21 638</u>
RÉSULTAT NET	<u>\$ 13 913</u>	<u>\$ 83 473</u>

Les notes font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS DU REVENU/(PERTE) GLOBAL ET TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

ÉTAT DU REVENU/(PERTE) GLOBAL

En milliers de dollars des États-Unis	Exercices clos aux 31 décembre	
	2008	2007
REVENU NET	\$ 13 913	\$ 83 473
AUTRE PERTE GLOBALE		
Perte actuarielle nette	(25 597)	(3 432)
Amortissement de :		
Coût des prestations antérieures	64	64
Obligation de transition	174	174
Autre	(11)	—
	(25 370)	(3 194)
Plus-value latente sur titres de placement disponibles à la vente	90	—
(PERTE)/REVENU GLOBAL	\$ (11 367)	\$ 80 279

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers de dollars des États-Unis	Bénéfices non distribués	Autre résultat global cumulé	Capital social (*)	Total des capitaux propres
Au 31 décembre 2006	\$ 7 806	\$ 11 040	\$ 568 060	\$ 586 906
Exercice clos au 31 décembre 2007				
Résultat net	83 473	—	—	83 473
Ajustements dus à l'application initiale de la norme SFAS N° 159	(1 111)	—	—	(1 111)
Autre perte globale	—	(3 194)	—	(3 194)
Versements reçus au titre du capital social souscrit	—	—	68 466	68 466
Au 31 décembre 2007	\$ 90 168	\$ 7 846	\$ 636 526	\$ 734 540
Exercice clos au 31 décembre 2008				
Résultat net	13 913	—	—	13 913
Autre perte globale	—	(25 280)	—	(25 280)
Versements reçus au titre du capital social souscrit	—	—	21 075	21 075
Au 31 décembre 2008	\$ 104 081	\$ (17 434)	\$ 657 601	\$ 744 248

(*) Déduction faite des souscriptions à recevoir

Les notes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers de dollars des États-Unis

Exercices clos aux 31 décembre

FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

	2008	2007
Décaissements de prêts	\$ (264 644)	\$ (296 327)
Décaissements de participations	(1 618)	(2 535)
Décaissements de garanties	(8)	(85)
Remboursements de prêts	132 262	121 617
Ventes de participations	15 539	80 808
Titres de placement détenus jusqu'à échéance		
Achats	—	(108 318)
Échéances et remboursements	20 000	20 000
Titres disponibles à la vente		
Achats	(20 000)	—
Dépenses d'investissement	(134)	(107)
Produit d'actifs recouverts	1 717	2 140
Flux de trésorerie nets affectés aux opérations d'investissement	\$ (116 886)	\$ (182 807)

FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT

Décaissements des emprunts, valeur nette	266 244	103 525
Produit de l'émission d'obligations	—	43 869
Souscriptions au capital	21 075	66 785
Flux de trésorerie nets affectés aux opérations de financement	\$ 287 319	\$ 214 179

FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS À L'EXPLOITATION

Résultat net	13 913	83 473
Ajustements pour rétablir la concordance entre le résultat net et les flux de trésorerie nets affectés à l'exploitation :		
Plus-values réalisées sur la vente de participations	(2 981)	(48 665)
Variation des montants à recevoir et autres éléments d'actif	(2 933)	(5 555)
Variation de la valeur comptable des participations	2 396	(5 202)
Dotation aux provisions pour pertes sur prêts et garanties	14 179	3 189
Variation des actifs nets du Régime de retraite et du RPPR	(1 254)	523
Plus ou moins-values latentes sur titres de placement	(1 120)	(174)
Participations recouvrées	(318)	(126)
Variation des montants à payer et autres éléments de passif	2 039	1 629
Plus ou moins-values latentes sur instruments dérivés non spéculatifs	(578)	(745)
Variation de la valeur des emprunts à leur juste valeur	817	1 616
Autres, valeur nette	606	627
	10 853	(52 883)
Titres de placement pour activité boursière		
Achats	(1 802 481)	(807 890)
Ventes, échéances et remboursements	1 648 563	746 516
	(153 918)	(61 374)
Flux de trésorerie nets affectés à l'exploitation	\$ (129 152)	\$ (30 784)

Incidence nette des variations de taux de change sur espèces et valeurs assimilables

(1) 7

VARIATION NETTE DES ESPÈCES ET VALEURS ASSIMILABLES

41 280 595

ESPÈCES ET VALEURS ASSIMILABLES AU 1ER JANVIER

70 046 69 451

ESPÈCES ET VALEURS ASSIMILABLES AU 31 DÉCEMBRE

\$ 111 326 \$ 70 046

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE :

Intérêts versés au cours de l'exercice	\$ 28 904	\$ 20 841
--	-----------	-----------

Les notes font partie intégrante des états financiers.

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS

(en milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

Objet

La Société interaméricaine d'investissement (la Société) est une institution multilatérale qui a été constituée en 1986 et est entrée en activité en 1989 avec pour mission de promouvoir le développement économique des pays membres d'Amérique latine et des Caraïbes par le biais du financement des petites et moyennes entreprises. La Société accomplit cette mission, conjointement avec des investisseurs privés, en octroyant des prêts et en prenant des participations lorsque le capital privé n'est pas suffisamment disponible à des conditions raisonnables ; elle joue également un rôle de catalyseur en mobilisant du financement complémentaire de projets auprès d'autres investisseurs et prêteurs par le biais de cofinancements ou de syndications de prêts, de prises fermes et de garanties. Outre le financement de projets et la mobilisation de ressources, la Société offre à ses clients des services-conseils financiers et techniques. Le capital social de la Société est fourni par les pays membres. La Société mène ses opérations principalement en dollars des États-Unis et son territoire d'exploitation est limité aux vingt-six pays membres de la région. La Société est membre du Groupe de la Banque interaméricaine de développement (Groupe de la BID) qui comprend également la Banque interaméricaine de développement (BID) et le Fonds multilatéral d'investissement (MIF).

1. Bases de présentation

Les principes appliqués par la Société en matière de comptabilité et de présentation des informations financières sont conformes aux principes comptables généralement admis aux États-Unis.

En février 2007, le Financial Accounting Standards Board (FASB) a publié la norme SFAS 159 intitulée *Option de juste valeur pour les éléments d'actif et de passif financiers, avec modification du texte normatif du FASB n° 115*. La Société a adopté cette norme à compter du 1er janvier 2007. La norme permet à la Société, à des dates de choix spécifiées, de choisir d'évaluer les postes admissibles à leur juste valeur (option de juste valeur). Pour les postes pour lesquels a été choisie l'option de juste valeur, la Société comptabilise à chaque date de clôture des plus et moins-values latentes dans le compte de résultat. À la date d'adoption de la norme, la Société a choisi l'option de juste valeur pour certains postes admissibles qui existaient à cette date. L'effet de la première réévaluation à la juste valeur est comptabilisé en tant qu'ajustement à effet cumulatif du solde d'ouverture des bénéfices non répartis. Le rapprochement de l'ajustement à effet cumulatif des bénéfices non répartis pour les postes choisis au 1er janvier 2007 est le suivant :

En milliers de dollars des États-Unis	Bilan au 1/1/07 avant l'adoption	Gain/(Perte) net dû à l'adoption	Bilan au 1/1/07 après l'adoption
Emprunts	\$ (50 822)	\$ 690	\$ (50 132)
Produits dérivés	1 404	(1 801)	(397)
Sociétés à responsabilité limitée	30 918	—	30 918
Effet cumulé de l'adoption de l'option de juste valeur (imputé aux bénéfices non distribués)		(1 111)	

La direction a décidé de choisir l'option de juste valeur pour ses investissements dans des sociétés à responsabilité limitée (SRL) où la Société a une participation plus que mineure car cela réduit la complexité de la méthode de mise en équivalence. En outre, la juste valeur des éléments d'actif et de passif financiers fournit en général une information plus pertinente et compréhensible que les évaluations fondées sur le coût. Pour les emprunts et les instruments dérivés correspondants, la direction a décidé de choisir l'option de juste valeur car la norme SFAS 159 donne à la Société l'occasion d'atténuer la volatilité du revenu déclaré causée par l'évaluation différente des éléments d'actif et de passif connexes, sans avoir à appliquer des provisions comptables de couverture complexes. Se trouvait compris dans les conditions de l'emprunt

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

pour lequel a été choisie l'option de juste valeur un produit dérivé incorporé dont les conditions se retrouvaient dans un produit dérivé indépendant d'une juste valeur équivalente. Avant l'adoption de la norme SFAS 159, les justes valeurs des deux instruments se compensaient l'une l'autre. Après l'adoption de la norme SFAS 159, l'instrument dérivé incorporé figure comme un élément de la juste valeur de l'emprunt.

2. Récapitulatif des principales politiques comptables

Emploi d'estimations—La préparation d'états financiers exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui affectent les montants portés à l'actif et au passif, les informations données sur des éléments d'actif et de passif éventuels à la date de la présentation des états financiers ainsi que les montants déclarés des revenus et des dépenses au cours de la période considérée. Les chiffres réels peuvent différer de ces estimations. La détermination de la suffisance des provisions pour pertes sur les prêts et les garanties et l'estimation de la juste valeur des prêts et participations, des emprunts et des instruments dérivés ont été faites avec beaucoup de discernement, tout comme l'a été le calcul du coût périodique net des prestations du régime de retraite et des prestations complémentaires au personnel retraité ainsi que la valeur actualisée des obligations de prestations. Les opérations de la Société comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il est possible qu'un changement dans la conjoncture économique puisse avoir un effet négatif sur la situation financière de la Société.

Espèces et valeurs assimilables—Des instruments d'investissement hautement liquides achetés avec une échéance d'origine d'au plus trois mois sont considérés comme des valeurs assimilables à des espèces.

Titres de placement—Dans le cadre de la stratégie d'ensemble de gestion de son portefeuille, la Société investit dans des obligations d'État et d'organismes étatiques, des dépôts à terme, des billets de trésorerie, des instruments bancaires et des titres adossés à des actifs conformément à ses critères d'investissement en matière de risque de crédit et de durée. Les obligations d'État et d'organismes étatiques sont notamment des obligations et des effets de commerce à taux fixe de haute qualité à court, moyen ou long terme, et autres obligations émises par ou avec la garantie inconditionnelle du gouvernement des pays ou d'autres entités officielles comme les organismes étatiques. Les titres de placement que détient la Société sont classés en fonction de l'intention qu'avait la direction au moment de leur achat et sont comptabilisés à la date de l'achat. La Société classe en tant qu'activité boursière son portefeuille qui comporte des titres achetés et détenus aux fins de leur revente à court terme. Ces titres sont comptabilisés à leur juste valeur, les plus et moins-values latentes étant inscrites à la rubrique Revenu provenant de titres de placement. Les titres à échéance fixe classés dans la catégorie Détenus jusqu'à échéance sont des titres que la Société a la capacité et l'intention de détenir jusqu'à leur échéance et qui sont comptabilisés à leur coût amorti. Tous les autres titres sont classés dans la catégorie disponible à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur, les plus ou moins-values latentes nettes étant inscrites à la rubrique Autre résultat global cumulé. Les intérêts et dividendes sur titres, l'amortissement de primes d'émission et l'accroissement des escomptes sont comptabilisés dans la rubrique Revenu provenant de titres de placement. Les investissements qu'effectue la Société dans des titres de créance des marchés d'Amérique latine et des Caraïbes par suite de ses activités de développement sont classés comme étant détenus jusqu'à échéance et comptabilisés au bilan à leur coût amorti.

Investissements sous forme de prêts et de participations—La date d'engagement des prêts et participations est celle de la signature de l'accord de prêt ou de participation; les prêts et participations apparaissent à l'actif lorsqu'ils sont décaissés. Les prêts sont comptabilisés à concurrence de leur encours en principal, corrigé des provisions pour pertes. Dans certains cas, la Société obtient des nantissements, notamment sous forme d'hypothèques et de garanties de tierces parties. Les participations qui comprennent des participations directes et des participations dans des SRL sont initialement inscrites à leur coût qui est généralement la juste valeur de la contrepartie versée. Les participations directes et certaines SRL pour lesquelles la Société maintient un compte de participation au capital mais sur lesquelles elle n'exerce pas une influence significative sont comptabilisées à leur coût assorti d'une réduction de valeur. La méthode de la juste valeur est appliquée aux participations dans des SRL représentant un intérêt non mineur pour la Société.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

Le montant comptabilisé des prêts et des participations est revu périodiquement et ajusté en fonction de réductions de valeur éventuelles. La Société considère qu'un prêt est douteux et d'une valeur réduite lorsque, en fonction des circonstances et des informations disponibles, il existe un doute sérieux quant aux possibilités de recouvrement de tous les montants dus conformément aux termes du contrat de prêt. L'analyse de perte de valeur des investissements sous forme de participations est effectuée au moins une fois par an sur la base des renseignements financiers les plus récents et des rapports de recherche disponibles à ce sujet. Ces analyses sont subjectives et sont fondées entre autres sur des données financières pertinentes. Sont également prises en compte les tendances du secteur de l'émetteur, les performances passées des actions ainsi que l'intention de la Société de conserver la participation sur une longue durée. Lorsque la réduction de valeur est identifiée et considérée comme non temporaire, la participation est comptabilisée à sa valeur réduite qui devient la nouvelle base de coût de la participation. Les pertes pour réduction de valeur ne sont contrepassées pour tenir compte de la récupération ultérieure de valeur de la participation que lorsque celle-ci est vendue.

Provision pour pertes sur prêts—La Société inscrit au bilan la baisse de valeur du portefeuille de prêts par le biais de provisions pour pertes sur les investissements sous forme de prêts, en enregistrant une dotation ou une récupération de la provision pour pertes sur le résultat net, accroissant ou diminuant ainsi la provision pour pertes sur les investissements sous forme de prêts. Les prêts éliminés du bilan, ainsi que tout recouvrement ultérieur, sont comptabilisés dans le compte de provisions pour pertes. La provision pour pertes est maintenue par la direction de la Société à un niveau qu'elle juge adéquat pour absorber les pertes estimées probables sur son portefeuille de prêts. La direction se fonde sur le degré de risque et les performances de chaque prêt, la conjoncture économique et d'autres facteurs qu'elle considère importants.

La provision pour pertes sur les investissements sous forme de prêts correspond aux estimations tant de pertes probables déjà identifiées que de pertes probables inhérentes au portefeuille mais non identifiables spécifiquement. La détermination de pertes probables identifiées représente, de l'avis de la direction, la solvabilité de l'emprunteur et est établie par le biais de l'examen périodique des prêts individuels. Cette estimation prend en compte toutes les preuves disponibles y compris, le cas échéant, la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus escomptés à la date d'entrée en vigueur du contrat de prêt, la juste valeur des sûretés réelles moins les coûts d'aliénation et d'autres valeurs de marché observables. Compte tenu de l'objet de la Société, la valeur sur le marché secondaire n'est habituellement pas disponible. Les provisions pour pertes attribuées au reste du portefeuille de prêts sont établies par le biais d'une estimation de la perte probable inhérente au portefeuille en se fondant sur diverses analyses. Ces analyses sont elles-mêmes fondées sur l'expérience passée et les données de marché qui sont disponibles et qui comprennent le risque pays, le risque de corrélation ou de contagion des moins-values entre les marchés, la non-exécution en vertu de garanties du promoteur ou de lettres d'accord, ainsi que l'analyse d'états financiers préparés conformément à des principes comptables autres que ceux généralement admis aux États-Unis d'Amérique.

Constatation des produits des prêts—Les intérêts et les commissions, à l'exception des commissions d'ouverture, sont comptabilisés en tant que revenu dans la période où ils sont produits. La Société n'enregistre pas de revenu sur les prêts s'il existe un doute quant aux possibilités de recouvrement ou, en règle générale, si le paiement du principal ou des intérêts accuse plus de 90 jours d'arriérés. Tout intérêt couru concernant un prêt dont les montants impayés ne sont pas comptabilisés est déduit du revenu et n'est ensuite constaté qu'à mesure de la réception des paiements ; les intérêts sont à nouveau comptabilisés une fois que la direction décide que l'emprunteur a démontré sa capacité à payer régulièrement les échéances en principal et intérêts. Les intérêts qui n'ont pas été comptabilisés auparavant mais qui ont été capitalisés dans le cadre d'une renégociation de dette sont constatés en tant que produit comptabilisé d'avance et ne sont crédités au compte de revenu que lorsque le montant en principal correspondant est reçu.

Les commissions d'ouverture et les coûts différentiels directs liés à la constitution d'un dossier de prêt ne sont pas comptabilisés d'avance ni amortis sur la durée du prêt car les commissions d'ouverture ne servent qu'à rembourser à la Société les frais de constitution d'un dossier de prêt. Les commissions d'ouverture non remboursables en deçà ou au delà du coût de constitution du dossier de prêt sont considérées comme négligeables dans les états financiers.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

Constatation des produits des participations—Les dividendes et les participations bénéficiaires provenant des investissements sous forme de participation qui sont comptabilisés selon la méthode du coût assorti d'une réduction de valeur, sont constatés comme revenu lorsqu'est déclarée ladite distribution. Les plus-values sur la vente ou le rachat de participations comptabilisées selon la méthode de la constatation après recouvrement des coûts sont constatées en tant que revenu lorsqu'elles sont reçues. En ce qui concerne les SRL comptabilisées à leur juste valeur, les dividendes sont considérés selon l'évaluation de la valeur d'actif net de chaque participation sous-jacente et comptabilisés en tant que variation de la valeur comptable de l'investissement.

Garanties—La Société offre des cautions couvrant, sur une base de risque partagé, les obligations de tiers relatives à des prêts ou à des titres émis à l'appui de projets situés dans un pays membre pour améliorer leur surface financière et leur permettre de conclure une vaste gamme d'opérations commerciales. Ces garanties financières sont des engagements pris par la Société qui garantissent l'exécution des paiements de l'emprunteur à un tiers. La politique de la Société visant à exiger un nantissement concernant ces instruments et le type de nantissement détenu est généralement la même que pour les prêts. Les garanties sont considérées comme émises lorsque la Société signe la convention de garantie, comme encours lorsque l'obligation financière sous-jacente du tiers est encourue et comme appelées lorsque l'obligation de la Société au titre de la garantie est mise en jeu. Il y a deux obligations liées aux garanties, à savoir (1) l'obligation d'être prêt à l'exécution et (2) l'obligation éventuelle d'effectuer des paiements futurs. L'obligation d'être prêt à l'exécution est constatée à la date de l'engagement à moins que l'élément de passif éventuel existe à ce moment-là ou qu'il est prévu d'exister à court terme et elle est alors constatée à sa juste valeur. L'élément de passif éventuel lié à la garantie financière est constaté lorsqu'il est probable que la garantie sera mise en jeu et lorsque l'on peut raisonnablement estimer le montant de la garantie. Tous les éléments de passif disponibles sur demande et éventuels liés aux garanties sont inscrits au poste Autres éléments de passif et la contrepartie pour les montants reçus ou à recevoir est inscrite au bilan dans Autres éléments d'actif. Lorsque les garanties sont mises en jeu, le montant décaissé est constaté comme un nouveau prêt et des provisions spécifiques sont fixées sur la base de la perte probable estimée. Ces provisions sont inscrites en tant que dotation aux provisions pour pertes dans Autres éléments de passif. Le revenu est acquis à mesure que la Société est dégagée du risque à l'expiration ou à la liquidation de la garantie.

Activités de gestion des risques : instruments dérivés utilisés à des fins non spéculatives—Dans le cadre de sa gestion des risques financiers, la Société conclut des opérations comportant divers instruments dérivés. Elle gère son risque de fluctuation des taux d'intérêts par le biais d'instruments dérivés tels que des swaps de taux d'intérêt et des options position acheteur (c'est-à-dire des garanties de taux plafond). Les instruments dérivés modifient les caractéristiques du taux d'intérêt de l'opération en question pour produire le taux d'intérêt souhaité. La Société n'a pas recours aux instruments dérivés à des fins spéculatives.

Les instruments dérivés figurent au bilan à leur juste valeur et sont classés comme élément d'actif ou de passif, selon leur nature et au montant net de leur juste valeur. Tout changement de la juste valeur des instruments dérivés liés à des emprunts figure comme contrepartie sur les intérêts des emprunts objet de la couverture.

Charges constatées d'avance—Les coûts relatifs à l'émission de titres de créance et autres accords financiers sont constatés d'avance et amortis sur la durée de vie du titre de créance correspondant selon une méthode d'amortissement linéaire, qui est proche de la façon dont les coûts seraient constatés selon la méthode de l'intérêt réel.

Immobilisations—La Société comptabilise les immobilisations à leur coût moins l'amortissement cumulé et les amortit selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée de vie estimée des immobilisations, à savoir de trois à sept ans.

Opérations en devises—Les éléments d'actif et de passif non libellés en dollars des États-Unis (dollar US, USD ou \$) sont convertis à leur contrevalet en dollars des États-Unis sur la base du taux de change auquel l'élément d'actif ou de passif pourrait être raisonnablement liquidé à ladite date. Les revenus et les dépenses sont convertis chaque mois à un montant proche du taux de change moyen pondéré, les plus et moins-values qui en résultent étant intégrées au revenu.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

Juste valeur des instruments financiers—La norme comptable SFAS 107 intitulée *Informations sur la juste valeur des instruments financiers* et la norme SFAS 157 intitulée *Mesure de la juste valeur* requièrent que les entreprises fournissent des informations sur la juste valeur estimée de leurs instruments financiers et leur estimation de juste valeur, qu'elle soit ou non comptabilisée au bilan.

La Société a adopté à compter du 1er janvier 2007 les dispositions de la norme SFAS 157. Cette norme définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour vendre un actif, ou payé pour transférer un passif (c'est-à-dire le « prix de sortie ») dans une transaction normale entre participants au marché à la date d'évaluation.

Pour déterminer la juste valeur, la Société se sert de diverses approches de valorisation, dont les approches fondées sur le marché, le revenu et/ou le coût. La norme SFAS 157 établit une hiérarchie entre les données utilisées pour mesurer la juste valeur, en maximisant le recours à des données observables et en minimisant le recours à des données non observables ; elle exige d'avoir recours à des données observables lorsque celles-ci sont disponibles. Les données observables sont des données dont se serviraient les participants sur le marché pour déterminer le prix d'un actif ou d'un passif en fonction des données de marché obtenues auprès de sources indépendantes de la Société. Les données non observables sont des données qui sont l'expression de ce que la Société suppose que seraient les hypothèses que retiendraient les opérateurs sur le marché pour déterminer le prix d'un actif ou d'un passif en se fondant sur les meilleures informations disponibles compte tenu des circonstances. La hiérarchie se décompose en trois niveaux selon la fiabilité des données, à savoir :

- Niveau 1—Valorisations fondées sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels la Société a accès. Aucun ajustement de valeur ni remise de blocs de titres ne s'applique aux instruments de niveau 1. Étant donné que les valorisations se fondent sur des prix cotés qui sont librement et régulièrement disponibles sur un marché actif, la valorisation de ces produits ne comporte pas un niveau élevé de jugement professionnel.

Les actifs et les passifs qui emploient des données de niveau 1 sont notamment des titres de placement qui se négocient activement et certains autres engagements d'États souverains.

- Niveau 2—Valorisations fondées sur des prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs ou pour lesquels toutes les données importantes sont directement ou indirectement observables.

Parmi les actifs et les passifs qui emploient des données de niveau 2 figurent des titres de placement qui ne se négocient pas activement, des contrats de dérivés et certains prêts et emprunts structurés d'entreprises.

- Niveau 3—Valorisations fondées sur des données non observables qui sont pertinentes quant à la mesure de la juste valeur dans son ensemble.

Parmi les actifs et les passifs qui emploient des données de niveau 3 figurent certains prêts aux entreprises et des investissements de capital privé.

Pour la plupart des prêts aux entreprises effectués par la Société, il n'est pas raisonnablement possible d'en estimer la juste valeur. En conséquence et conformément aux prescriptions des normes SFAS 107 et SFAS 157, des informations complémentaires relatives à l'estimation de leur juste valeur, telles que la valeur comptable, le taux d'intérêt et l'échéance, sont fournies.

La disponibilité de données observables peut varier d'un produit à l'autre et se voit affectée par toute une série de facteurs tels que par exemple le type de produit et d'autres caractéristiques propres à la transaction. Plus la valorisation est fondée sur des modèles ou des données qui sont moins voire non observables sur le marché, plus élevé est le niveau de jugement professionnel nécessaire pour déterminer la juste valeur. C'est pourquoi le niveau de jugement professionnel qu'exerce la Société pour déterminer la juste valeur est plus élevé pour les instruments du niveau 3. Dans certains cas, les données qui servent à mesurer la juste valeur peuvent correspondre à des niveaux différents de la hiérarchie de juste valeur. Dans ce cas là, aux fins de la présentation d'information, le niveau de hiérarchie qui correspond à la mesure de la juste valeur dans son intégralité est déterminé en fonction du niveau le plus bas qui est pertinent pour la mesure de la juste valeur dans son intégralité.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

La juste valeur de nombreux instruments financiers provient de modèles de détermination de prix. Les modèles de détermination de prix tiennent compte des modalités contractuelles (y compris l'échéance) ainsi que de nombreuses données comme, le cas échéant, les courbes de rendement des taux d'intérêt, les courbes de crédit, la solvabilité de la contrepartie, la volatilité des options et les taux de change. Conformément à la SFAS 157, il est également tenu compte de l'impact des différentiels de taux propres à la Société lors de la mesure de la juste valeur des passifs, y compris les contrats de dérivés. Il est le cas échéant procédé à des ajustements de valorisation pour tenir compte de divers facteurs tels que les écarts entre cours acheteur et cours vendeur, la qualité du crédit et la liquidité du marché. Ces ajustements sont appliqués de manière uniforme et sont fondés sur des données observables lorsque celles-ci sont disponibles.

La méthodologie et les hypothèses utilisées par la direction pour l'estimation de la juste valeur des instruments financiers de la Société sont les suivantes :

Espèces et valeurs assimilables : La valeur comptable, telle qu'elle apparaît au bilan, est proche de la juste valeur.

Titres de placement : La juste valeur des titres de placement est fondée sur les cours cotés à la date du bilan sur des marchés actifs pour des actifs identiques, s'ils sont observables. Pour les placements pour lesquels les prix et autres informations pertinentes générés par les opérations de marché pour des actifs identiques ou comparables ne sont pas disponibles, on a recours à la valorisation par approche de revenu en se servant de courbes des rendements, des différentiels de swaps sur défaillance de crédit ou d'obligations et des taux de recouvrement en fonction des valeurs données en garantie en tant que principales données. Les titres de placement sont généralement classés au niveau 1 de la hiérarchie de juste valeur.

Investissements sous forme de prêts : En 2007, la Société a mis en place une méthodologie destinée à mesurer la juste valeur des prêts octroyés à certaines institutions financières par le biais d'accords qui favorisent le développement économique pour lesquels une combinaison de facteurs observables et non observables était disponible.

La méthodologie mise en place requiert le recours à des estimations et au calcul de la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus. La juste valeur des investissements sous forme de prêts est fondée sur les opérations récemment effectuées, les cours du marché, s'ils sont observables, et les niveaux observables de différentiels de swaps sur défaillance de crédit ainsi que sur des modèles exclusifs de valorisation lorsque les opérations et les cours ne sont pas observables. La Société n'a jamais vendu les prêts qu'elle a en portefeuille et il n'existe pas de marché actif comparable. La prévision des flux de trésorerie aux fins de l'estimation de la juste valeur est subjective et imprécise, et des modifications mineures des hypothèses ou des méthodologies peuvent affecter de manière non négligeable les valeurs estimées. L'absence de normes objectives de tarification ajoute un degré plus important encore de subjectivité et de volatilité à ces justes valeurs dérivées ou estimées. Par conséquent, tandis qu'il est obligatoire de communiquer les justes valeurs estimées, les utilisateurs de ces états financiers sont mis en garde contre l'utilisation de la juste valeur des prêts aux fins de l'évaluation de la situation financière de la Société.

Au 31 décembre 2008, la valeur comptable des investissements sous forme de prêts, plus les intérêts courus, mesurés grâce à cette méthodologie était de 260 224 dollars (273 532 dollars au 31 décembre 2007) et leur juste valeur estimée se montait à 251 470 dollars (277 589 dollars au 31 décembre 2007). La direction pense que l'on ne pouvait de façon pratique déterminer la juste valeur du reste du portefeuille de prêts qui comprenait des financements personnalisés octroyés à des petites et moyennes entreprises opérant dans les pays membres de la Société. Au 31 décembre 2008, la valeur comptable du reste du portefeuille de prêts, exclusion faite des intérêts courus, était de 652 690 dollars (523 378 dollars au 31 décembre 2007).

Tout excédent ou déficit résultant de la différence entre la valeur comptable du portefeuille de prêts et la juste valeur présentée ci-dessus n'est pas nécessairement la valeur réalisable (étant donné que la Société conserve

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

généralement ses investissements avec leurs échéances contractuelles dans le but de réaliser leur valeur constatée et de maximiser par là même les aspects développementaux des investissements) ni leur valeur de sortie (car l'impact sur le développement qui se retrouve dans les marges peut différer de ce qu'utilisent les participants au marché dans des transactions ordonnées).

Investissements sous forme de participations : La Société prend des participations au capital de petites et moyennes entreprises du secteur privé de l'Amérique latine et des Caraïbes et investit également dans des SRL. Dans la majorité des cas, il n'existe pas de prix du marché et les autres méthodes d'évaluation requièrent un niveau non négligeable de discernement. La valeur comptable des investissements sous forme de participations comptabilisés à leur coût assorti d'une réduction de valeur s'est montée à 15 272 dollars au 31 décembre 2008 (23 485 dollars au 31 décembre 2007). La valeur comptable des participations comptabilisées à la juste valeur se monte à 14 408 dollars au 31 décembre 2008 (19 532 dollars au 31 décembre 2007). La juste valeur des investissements effectués dans des SRL a été déterminée en ayant recours à la valeur de l'actif net de la SRL. Pour ce type d'investissement, la valeur de l'actif net est considérée comme la meilleure estimation de la juste valeur. La valeur de l'actif net est ajustée lorsqu'il apparaît que la juste valeur diffère de façon significative de la valeur de l'actif net. Des informations complémentaires sur les SRL comptabilisées à leur juste valeur figurent à la note 9.

Contrats de dérivés : Ceux-ci comprennent les contrats de swap ou d'option relatifs aux taux d'intérêt. Les justes valeurs sont déterminées en obtenant la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus dûment escomptés. Les modèles de détermination de prix utilisés ne comportent pas de subjectivité importante car les méthodologies employées ne requièrent pas un niveau significatif de jugement professionnel et les données de détermination de prix sont observées sur des marchés cotés actifs comme c'est le cas pour les contrats génériques d'option et de swap de taux d'intérêt. Tous les produits dérivés valorisés par la Société en fonction de modèles de détermination de prix tombent dans cette catégorie et sont classés au niveau 2 de la hiérarchie de juste valeur. La juste valeur estimée des instruments dérivés figure à la note 9.

Emprunts et dette à long terme : Les justes valeurs sont déterminées en obtenant la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus dûment escomptés. La juste valeur estimée des emprunts et de la dette à long terme figure à la note 9.

Impôts—La Société, ses biens, ses autres actifs et ses revenus ainsi que les opérations et transactions qu'elle réalise au titre de l'*Accord constitutif de la Société interaméricaine d'investissement*, tel qu'amendé, sont exonérés de toute classe d'impôts et de tous droits de douane.

Nouvelles dispositions de comptabilisation et de présentation des informations financières—En décembre 2008, la prise de position (FSP) du FASB 132(R)-1 est venue modifier la Déclaration du FASB 132(R) *Divulgaration par les employeurs d'informations concernant les retraites et autres prestations complémentaires au personnel retraité*. La prise de position 132(R)-1 offre des directives sur la divulgation par l'employeur d'informations concernant les actifs d'un régime de retraite à prestations déterminées ou autres prestations complémentaires au personnel retraité qui serait similaire aux divulgations concernant la mesure de la juste valeur qu'exige la norme SFAS 157. Elle comporte également une modification technique qui exige que toute entité non cotée en bourse divulgue le coût net périodique des prestations correspondant à chaque exercice pour lequel est présenté un compte de résultat. La divulgation des actifs du régime que requiert cette FSP entrera en vigueur pour les exercices se terminant postérieurement au 15 décembre 2009 et ne devrait pas avoir un impact déterminant sur la situation financière de la Société, ses résultats d'exploitation ou son flux de trésorerie.

En mai 2008, le FASB a publié la norme SFAS 163, *Comptabilisation des contrats d'assurance de garantie financière - interprétation de la déclaration 60 du FASB*. La norme SFAS 163 exige que les compagnies d'assurance qui émettent des contrats de garantie financière constatent initialement la prime reçue en tant que produit reçu d'avance et constatent le produit provenant des primes proportionnellement à la durée pendant laquelle est fournie la protection. Elle requiert

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

également la constatation d'un passif pour sinistre avant que ne se produise la défaillance s'il y a des indices de détérioration de crédit de l'engagement garanti. La norme SFAS 163 entre en vigueur pour les états financiers publiés pour les exercices commençant postérieurement au 15 décembre 2008. Cette norme ne devrait pas s'appliquer à la Société.

En mai 2008, le FASB a publié la norme SFAS 162, *Hiérarchie des principes comptables généralement reconnus*. La norme SFAS 162 identifie la source des principes comptables et la démarche qu'il convient d'utiliser pour sélectionner les principes à retenir pour la préparation des états financiers des entités non gouvernementales qui sont présentés conformément aux normes comptables américaines (US GAAP). La SFAS 162 entrera en vigueur 60 jours après l'approbation par la U.S. Securities and Exchange Commission des modifications du Public Company Accounting Oversight Board à la section 411 des normes d'audit des États-Unis ou AU, *Signification de la présentation raisonnable conformément aux principes comptables généralement reconnus*. L'adoption de la norme SFAS 162 ne devrait pas avoir un impact déterminant sur la situation financière de la Société, ses résultats d'exploitation ou son flux de trésorerie.

En mars 2008, le FASB a publié la norme SFAS 161, *Divulgence d'informations sur les instruments dérivés et les activités de couverture financière*. La norme SFAS 161 exige la divulgation d'informations plus détaillées sur les instruments dérivés et les activités de couverture financière susceptibles de permettre une meilleure compréhension de leurs effets sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de l'entité en question. Elle entre en vigueur pour le premier jeu d'états financiers correspondant à la période comptable annuelle ou intermédiaire qui commence postérieurement au 15 novembre 2008 et ne devrait pas avoir un impact déterminant sur la situation financière de la Société, ses résultats d'exploitation ou son flux de trésorerie.

En décembre 2007, le FASB a publié la norme SFAS 160, *Participations sans droit de contrôle dans les états financiers consolidés – modification de l'ARB 151*. La norme SFAS 160 clarifie que les participations sans droit de contrôle dans une entité consolidée doivent être présentées comme fonds propres dans les comptes consolidés. Elle exige que le résultat net consolidé soit présenté pour les montants attribuables tant à la société mère qu'à la participation sans droit de contrôle et que, dans le compte de résultat consolidé, soient présentés les montants de revenu attribuables à la société mère et à la participation sans droit de contrôle. La norme SFAS 160 clarifie que tout changement dans la participation de la société mère qui n'entraîne pas une perte de contrôle est une opération sur capitaux propres et exige que la société mère constate la plus ou moins-value lorsque la filiale est déconsolidée. La SFAS 160 entre en vigueur pour les exercices commençant le ou postérieurement au 15 décembre 2008 et ne devrait pas avoir un impact déterminant sur la situation financière de la Société, ses résultats d'exploitation ou ses flux de trésorerie.

En décembre 2007, le FASB a publié la norme SFAS 141 (révisée 2007), *Regroupements d'entreprises*. La norme SFAS 141(R) remplace la norme SFAS 141, *Regroupements d'entreprises* mais en retient l'exigence fondamentale en exigeant l'emploi de la méthode comptable d'acquisition (auparavant dénommée la méthode d'achat) pour tous les regroupements d'entreprises et l'identification de l'acquéreur pour chaque regroupement d'entreprises. La norme SFAS 141(R) exige entre autres que l'acquéreur constate les actifs acquis, les passifs pris en charge et toute participation sans droit de contrôle au capital de l'entreprise rachetée à la date d'acquisition mesurés à leur juste valeur, avec certaines exceptions. Elle exige que les coûts relatifs à l'acquisition soient constatés séparément de l'acquisition. S'il s'agit d'une acquisition progressive, l'acquéreur doit constater les actifs et les passifs identifiables ainsi que le montant intégral de la participation sans droit de contrôle au capital de l'entité rachetée, en fonction du montant intégral de sa juste valeur selon la norme SFAS 141(R). La SFAS 141(R) entre en vigueur prospectivement pour les regroupements/acquisitions d'entreprises à compter du début de la première période comptable annuelle commençant le ou postérieurement au 15 décembre 2008. Elle ne devrait pas avoir un impact déterminant sur la situation financière de la Société, ses résultats d'exploitation ou ses flux de trésorerie.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

En février 2007, le FASB a publié la norme SFAS 159. Cette norme crée une option de juste valeur selon laquelle une entité peut irrévocablement choisir la juste valeur en tant que mesure initiale et ultérieure pour certains éléments d'actif et de passif financiers sur une base contrat par contrat, les variations de la juste valeur étant constatées dans le résultat lorsque ces variations se produisent. L'adoption de ce texte normatif est obligatoire à compter du début du premier exercice de l'entité commençant postérieurement au 15 novembre 2007. A la date de l'adoption initiale, l'entité a le droit de choisir l'option de juste valeur pour tout élément d'actif ou de passif financier existant entrant dans le cadre de ce texte normatif. La Société a adopté cette norme très tôt, à compter du 1er janvier 2007. Les divulgations requises figurent aux Notes 1, 7 et 9.

Il convient d'ajouter qu'au cours de l'exercice qui a pris fin le 31 décembre 2008, le FASB a publié et/ou approuvé diverses FASB Staff Positions, Emerging Issues Task Force Issues Notes et autres directives d'interprétation relatives aux Déclarations de normes de comptabilité financière et d'opinions de l'APB. La Société a analysé et incorporé ces nouvelles directives comme il convient, sans aucun impact déterminant sur sa situation financière ni sur le résultat de ses opérations ou sur ses flux de trésorerie.

3. Titres de placement

Figure ci-après le revenu net généré par les titres de placement par source :

En milliers de dollars des États-Unis	Exercices clos aux 31 décembre	
	2008	2007
Intérêts créditeurs	\$ 13 195	\$ 11 078
Plus-values nettes réalisées	4 475	1 188
Variation nette des plus ou moins-values latentes	1 120	174
	\$ 18 790	\$ 12 440

L'activité boursière sur les titres peut être ventilée comme suit :

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre	
	2008	2007
Titres de sociétés	\$ 277 198	\$ 105 584
Fonds de placement	35 123	51 699
	\$ 312 321	\$ 157 283

Le coût amorti des placements détenus jusqu'à échéance est comme suit :

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre	
	2008	2007
Titres de sociétés	\$ 83 458	\$ 100 274
Obligations d'État et d'organismes étatiques	72 815	82 776
	\$ 156 273	\$ 183 050

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

Est compris dans le poste Titres de sociétés un certificat de dépôt non négociable libellé en pesos mexicains d'une valeur équivalent à environ 23 857 dollars qui ne peut être liquidé avant octobre 2010. Ce certificat est un actif de développement approuvé et surveillé en conséquence. La juste valeur de cet instrument financier qui figure ci-après a été déterminée en ayant recours à des facteurs significatifs et autres observables. Figure en outre dans le poste Titres de société un titre d'un montant de 41 199 dollars qui correspond à un autre élément d'actif de développement, approuvé et surveillé en conséquence, dont les caractéristiques sont similaires à celles d'autres titres de placement détenus jusqu'à leur échéance.

La juste valeur des placements détenus jusqu'à leur échéance est la suivante :

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre 2008		
	Coût amorti	Plus ou moins-value latente	Juste valeur
Titres de sociétés	\$ 83 458	\$ (1 787)	\$ 81 671
Obligations d'État et d'organismes étatiques	72 815	4 404	77 219
	\$ 156 273	\$ 2 617	\$ 158 890

La structure des échéances des placements détenus jusqu'à leur échéance est comme suit :

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre	
	2008	2007
Inférieure à douze mois	\$ 20 033	\$ 19 994
Entre douze et vingt-quatre mois	36 016	20 115
Supérieure à vingt-quatre mois	100 224	142 941
	\$ 156 273	\$ 183 050

La composition des titres disponibles à la vente est comme suit :

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre	
	2008	2007
Titres de sociétés	\$ 20 090	\$ —
	\$ 20 090	\$ —

4. Prêts et prises de participation

La Société surveille la concentration géographique de risque crédit de son encours de prêts et de participations. L'un des risques les plus importants de la Société est le risque qualifié de régional, qui consiste principalement en fonds d'investissements multi-pays sous forme de participations dans des entreprises privées. Au 31 décembre 2008, les pays présentant le plus de risque de crédit global pour la Société étaient le Brésil, le Pérou et le Chili (la Colombie, le Brésil et le Pérou au 31 décembre 2007). Au 31 décembre 2008, l'encours des prêts en monnaie locale se montait à 133 929 dollars (les prêts en monnaie locale se montaient à 112 808 dollars au 31 décembre 2007).

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

La ventilation par pays et par secteur de l'encours du portefeuille se présente comme suit :

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre					
	2008			2007		
	Prêts	Participations	Total	Prêts	Participations	Total
Brésil	\$ 147 049	\$ —	\$ 147 049	\$ 144 841	\$ —	\$ 144 841
Pérou	126 408	—	126 408	116 144	—	116 144
Chili	113 129	2 683	115 812	90 523	4 136	94 659
Colombie	115 334	429	115 763	145 264	429	145 693
Mexique	67 869	7 047	74 916	54 656	7 685	62 341
Régional	36 866	17 722	54 588	33 214	28 448	61 662
Équateur	49 338	—	49 338	38 974	—	38 974
Argentine	45 263	1 061	46 324	31 058	1 247	32 305
Panama	36 270	—	36 270	2 117	—	2 117
Nicaragua	32 392	—	32 392	34 506	—	34 506
Costa Rica	30 846	—	30 846	32 036	—	32 036
Paraguay	26 126	—	26 126	12 366	—	12 366
El Salvador	19 186	—	19 186	21 194	—	21 194
Bolivie	10 608	—	10 608	2 545	—	2 545
Uruguay	10 050	—	10 050	14 559	334	14 893
Guatemala	10 000	—	10 000	—	—	—
Honduras	8 519	—	8 519	11 340	—	11 340
Belize	5 624	—	5 624	1 537	—	1 537
Jamaïque	4 216	—	4 216	1 421	—	1 421
Suriname	4 000	—	4 000	4 000	—	4 000
République dominicaine	3 077	—	3 077	4 615	—	4 615
Guyana	2 000	140	2 140	—	140	140
Trinité-et-Tobago	—	598	598	—	598	598
	\$ 904 170	\$ 29 680	\$ 933 850	\$ 796 910	\$ 43 017	\$ 839 927
Services financiers	\$ 662 810	\$ 5 227	\$ 668 037	\$ 599 616	\$ 12 413	\$ 612 029
Agriculture et agro-industrie	57 426	—	57 426	53 188	—	53 188
Services publics et infrastructure	29 186	—	29 186	24 395	—	24 395
Aquaculture et pêche	24 518	—	24 518	16 081	—	16 081
Fonds de placement	—	24 453	24 453	—	30 604	30 604
Produits manufacturés généraux	23 926	—	23 926	11,758	—	11,758
Textiles, habillement et cuirs	23 294	—	23 294	21 519	—	21 519
Alimentation, mise en bouteille et boissons	19 007	—	19 007	18 724	—	18 724
Bois, pâte et papier	12 830	—	12 830	7 606	—	7 606
Produits chimiques et plastiques	11 385	—	11 385	11 001	—	11 001
Éducation	8 390	—	8 390	10 126	—	10 126
Élevage du bétail et aviculture	7 113	—	7 113	7 549	—	7 549
Zones de traitement industriel	4 064	—	4 064	5 143	—	5 143
Transport et stockage	3 888	—	3 888	4 173	—	4 173
Tourisme et hôtellerie	3 725	—	3 725	3 390	—	3 390
Pétrole et exploitation minière	1 818	—	1 818	2 545	—	2 545
Technologie, communications et nouvelle économie	347	—	347	—	—	—
Services non financiers	190	—	190	—	—	—
Santé	72	—	72	96	—	96
Autres	10 181	—	10 181	—	—	—
	\$ 904 170	\$ 29 680	\$ 933 850	\$ 796 910	\$ 43 017	\$ 839 927

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

Les investissements sous forme de prêts et de participations engagés mais pour lesquels aucun décaissement n'a encore été fait (déduction faite des investissements annulés) sont récapitulés ci-après :

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre	
	2008	2007
Prêts	\$ 81 724	\$ 73 143
Participations	12 445	9 062
	\$ 94 169	\$ 82 205

Les prêts de la Société portent intérêt à taux variable et fixe. Le portefeuille de prêts à taux fixe se montait à 255 787 dollars au 31 décembre 2008 (219 472 dollars au 31 décembre 2007).

Les prêts dont les intérêts courus ne sont plus comptabilisés se montaient au 31 décembre 2008 à 13 985 dollars (13 943 dollars au 31 décembre 2007). Les intérêts perçus sur les prêts à intérêt non comptabilisés au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2008 se montaient à 1 103 dollars (3 620 dollars pour l'exercice clos au 31 décembre 2007). Le revenu en intérêts sur les prêts à intérêt non comptabilisés a atteint un total de 841 dollars au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2008 (2 084 dollars au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2007).

La structure des échéances des prêts de la Société est récapitulée ci-après :

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre			
	2008		2007	
	Encours en principal	Taux moyen	Encours en principal	Taux moyen
Échéance égale ou inférieure à un an	\$ 193 060	5,54 %	\$ 117 449	7,23 %
Échéance supérieure à un an et inférieure à cinq ans	672 257	6,47 %	584 583	7,54 %
Échéance supérieure à cinq ans et inférieure à onze ans	38 853	8,41 %	94 878	6,65 %
	\$ 904 170		\$ 796 910	

L'investissement de la Société dans des prêts douteux se montait à 1 092 dollars au 31 décembre 2008 (1 000 dollars au 31 décembre 2007). L'investissement moyen en prêts douteux pour l'exercice clos au 31 décembre 2008 était de 1 046 dollars (5 171 dollars pour l'exercice clos au 31 décembre 2007).

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

Les variations des provisions pour pertes sur les prêts et les garanties sont récapitulées ci-après :

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre					
	2008			2007		
	Prêts	Garanties	Total	Prêts	Garanties	Total
Solde au 1er janvier	\$ 39 481	\$ 72	\$ 39 553	\$ 39 933	\$ 36	\$ 39 969
Passation par pertes et profits, valeur nette	—	(10)	(10)	(5 534)	(85)	(5 619)
Recouvrements	1 401	1	1 402	2 014	—	2 014
Dotation/récupération provisions pour pertes	14 242	(63)	14 179	3 068	121	3 189
Solde au 31 décembre	\$ 55 124	\$ —	\$ 55 124	\$ 39 481	\$ 72	\$ 39 553

5. Montants à recevoir et autres éléments d'actif

Le tableau ci-après donne un récapitulatif des montants à recevoir et autres éléments d'actif :

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre	
	2008	2007
Autres éléments d'actif à court terme		
Intérêts à recevoir sur prêts	\$ 10 417	\$ 8 990
Intérêts à recevoir sur titres de placement	2 552	2 481
Autres montants à recevoir	665	1 006
	<u>13 634</u>	<u>12 477</u>
Autres éléments d'actif à long terme		
Intérêts à recevoir sur prêts	10 624	8 398
Montants à recevoir sur ventes de participations, valeur nette	914	1 662
Actifs nets des prestations du Régime de retraite et du RPPR	—	8 524
Autres éléments d'actif à long terme	3 136	2 330
	<u>14 674</u>	<u>20 914</u>
Total des montants à recevoir et autres éléments d'actif	\$ 28 308	\$ 33 391

Les actifs nets des prestations du Régime de retraite et du RPPR montrent l'état de surcapitalisation nette des régimes. Se reporter à la note 14.

Les intérêts à long terme à recevoir sur les prêts comprennent les intérêts courus sur les prêts pour lesquels le paiement d'intérêts sera reçu à l'expiration ou à la résiliation du prêt.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

6. Montants à payer et autres éléments de passif

Les montants à payer et autres éléments de passif sont récapitulés ci-après :

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre	
	2008	2007
Passifs nets des prestations du Régime de retraite et du RPPR	\$ 15 592	\$ —
Avantages sociaux à payer	3 392	2 922
Produit comptabilisé d'avance	3 290	2 156
Montants à payer	1 467	1 456
Montants à payer aux autres entités du Groupe de la BID	285	300
Autres éléments de passif et autres produits comptabilisés d'avance	843	1 169
Total des montants à payer et autres éléments de passif	\$ 24 869	\$ 8 003

Les passifs nets des prestations du Régime de retraite et du RPPR montrent l'état de sous-capitalisation nette des régimes. Se reporter à la note 14.

7. Emprunts et dette à long terme

L'encours des emprunts et créances à long terme, par devise, est comme indiqué ci-après :

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre			
	2008		2007	
Prêts et dette à long terme (Par monnaie)	Encours	Coût moyen pondéré	Encours	Coût moyen pondéré
Dollar des États-Unis	\$ 575 000	3,07 %	\$ 355 000	5,34 %
Peso colombien	66 857	9,35 %	74 451	7,26 %
Peso mexicain	34 701	9,05 %	43 973	7,88 %
Real brésilien	32 103	11,88 %	16 944	11,30 %
Nuevo sol péruvien	16 241	6,45 %	7 672	6,25 %
Euro	4 191	4,61 %	—	—
Peso argentin	3 692	9,57 %	—	—
	\$ 732 785		\$ 498 040	
Ajustements à la juste valeur	1 032		926	
Emprunts à court terme	(30 000)		—	
	\$ 703 817		\$ 498 966	

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

La Société a une ligne de crédit disponible auprès de la BID pour un montant de 300 000 dollars. En août 2008, la Société a emprunté 100 000 dollars dans le cadre de cette ligne de crédit. Il n'y avait aucun encours au 31 décembre 2007. Les emprunts faits dans le cadre de la ligne de crédit de la BID ont une échéance de quinze ans à compter du décaissement correspondant et sont renouvelables. La Société a le droit d'utiliser cette ligne de crédit jusqu'en novembre 2010. En outre, au 31 décembre 2008, la Société dispose d'une ligne de crédit stand-by auprès d'une institution AAA d'un montant de 100 000 dollars. La Société a le droit d'utiliser cette ligne de crédit stand-by jusqu'en juin 2011. D'autres facilités de crédit disponibles se montent à 262 192 dollars.

L'encours des emprunts de la Société au 31 décembre 2008 consiste en facilités de crédit à terme et revolving.

La Société inclut également dans cette catégorie de dette à long terme, les émissions d'obligations suivantes :

Le 14 décembre 2005, la Société a réalisé une émission d'obligations en monnaie locale à des taux équivalents à ceux des certificats de dépôt (DTF) + 0,42 % (Série A) et de l'Indice des prix à la consommation (IPC) + 1,62 % (Série C). L'émission, d'un montant de 150 milliards de pesos colombiens avant frais de souscription et frais divers d'émission, vient à échéance en 2010. La totalité du produit de l'émission a servi à octroyer du financement aux petites et moyennes entreprises colombiennes. Les intérêts sur les obligations sont exigibles chaque trimestre et à l'échéance. Les obligations sont négociables à la Bourse des valeurs de Colombie. Les obligations représentent des obligations non garanties de la Société et sont à égalité de rang par rapport à tous les endettements existants ou futurs y compris aux droits des autres créanciers ordinaires. Les obligations ne peuvent être remboursées avant échéance. Les documents d'émission ne contiennent aucune clause restrictive.

Le 27 novembre 2007, la Société a émis des obligations en monnaie locale au taux interbancaire de référence TIIE moins 0,06 % d'un montant de 480 millions de pesos mexicains avant frais de souscription et frais divers d'émission, assorties d'une échéance en 2010. Le produit de l'émission a servi à octroyer du financement pour réinvestissement sur les marchés locaux. Les intérêts sur les obligations sont exigibles chaque mois et à l'échéance. Les obligations sont négociables à la Bourse des valeurs du Mexique. Les obligations représentent des obligations non garanties de la Société et sont à égalité de rang par rapport à tous les endettements existants ou futurs y compris aux droits des autres créanciers ordinaires. Les obligations ne peuvent être remboursées avant échéance.

La structure des échéances de l'encours des emprunts et des obligations, par type de dette, figure ci-après :

En milliers de dollars des États-Unis	2009	2010	2011	2012	Jusqu'en 2023
Emprunts	\$ 30 000	\$ —	\$ 107 324	\$ 261 981	\$ 232 954
Obligations	—	101 558	—	—	—
	<u>\$ 30 000</u>	<u>\$ 101 558</u>	<u>\$ 107 324</u>	<u>\$ 261 981</u>	<u>\$ 232 954</u>

8. Capital social

Le capital autorisé de la Société a été porté à 705,9 millions de dollars par le biais d'une augmentation du capital de 500 millions de dollars et d'une autre de 2,2 millions de dollars, approuvées par résolutions respectivement en 1999 et en 2008. En vertu de ces deux résolutions, un total de 502,2 millions de dollars a été affecté aux souscriptions des pays membres au cours des périodes de souscription. La Société n'émet que des actions entières d'une valeur nominale de dix mille dollars.

Étant donné que certaines tranches de souscriptions payables dans le cadre de l'augmentation de capital de 500 millions de dollars de 1999 n'ont pas été payées dans les délais prévus à l'origine, la Société a fixé de nouveaux délais qui ont reçu en 2008 l'approbation unanime du Conseil d'administration et continue d'œuvrer auprès de ses pays membres sur ce sujet. Les souscriptions à recevoir en ce qui concerne l'augmentation de capital réalisé en 1999 se montent à 46,1 millions de dollars. Toutes les actions autorisées dans le cadre des augmentations de capital devraient être entièrement libérées.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

Le tableau ci-dessous donne la liste du capital souscrit, des souscriptions à recevoir et des rompus ou versements anticipés en attente d'émission :

	31 décembre			
	TOTAL		Souscriptions à recevoir des membres	Paiements reçus en attente souscription
	Capital par actions souscrit			
	Parts	Montant	En milliers de dollars des États-Unis	
Allemagne	1 334	\$ 13 340	\$ —	\$ —
Argentine	7 767	77 670	—	—
Autriche	345	3 450	—	—
Bahamas	144	1 440	—	—
Barbade	101	1 010	—	—
Belgique	169	1 690	—	—
Belize	101	1 010	—	—
Bolivie	624	6 240	—	—
Brésil	7 767	77 670	—	—
Chili	2 003	20 030	—	—
Colombie	2 003	20 030	—	—
Costa Rica	314	3 140	1 100	—
Danemark	1 071	10 710	—	—
El Salvador	314	3 140	—	—
Équateur	420	4 200	—	—
Espagne	2 393	23 930	—	—
États-Unis	17 600	176 000	46 099	—
Finlande	393	3 930	—	—
France	2 162	21 620	—	—
Guatemala	420	4 200	—	—
Guyana	120	1 200	—	—
Haïti	314	3 140	—	—
Honduras	314	3 140	—	—
Israël	173	1 730	—	—
Italie	2 162	21 620	—	—
Jamaïque	420	4 200	—	—
Japon	2 393	23 930	—	—
Mexique	5 000	50 000	—	—
Nicaragua	314	3 140	—	—
Norvège	393	3 930	—	—
Panamá	314	3 140	—	—
Paraguay	314	3 140	—	—
Pays-Bas	1 071	10 710	—	—
Pérou	2 003	20 030	—	—
Portugal	182	1 820	—	—
République bolivarienne du Venezuela	4 311	43 110	—	—
République de Corée	110	1 100	—	—
République dominicaine	420	4,200	—	—
Suriname	101	1 010	—	—
Suède	393	3 930	—	—
Suisse	1 071	10 710	—	—
Trinité-et-Tobago	314	3 140	—	—
Uruguay	828	8 280	—	—
Total 2008	70 480	\$ 704 800	\$ 47 199	\$ —
Total 2007	70 370	\$ 703 700	\$ 67 174	\$ —

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

9. Mesure et variation de la juste valeur

Les actifs et les passifs de la Société comptabilisés à leur juste valeur sont classés selon une hiérarchie de juste valeur conformément aux dispositions de la norme SFAS 157. Voir la Note 2 qui explique la politique de la Société concernant cette hiérarchie.

Le tableau de hiérarchie de valeur ci-après contient des informations sur les actifs et les passifs de la Société mesurés à leur juste valeur de manière récurrente au 31 décembre 2008 :

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre 2008			
	Solde au 31 décembre 2008	Prix cotés sur des marchés actifs pour des éléments d'actif identiques (Niveau 1)	Autres facteurs observables importants (Niveau 2)	Facteurs non observables importants (Niveau 3)
ACTIF				
Obligations d'États souverains hors États-Unis	\$ 44 986	\$ 44 986	\$ —	\$ —
Dette d'entreprises et autres	287 425	287 425	—	—
Sociétés à responsabilité limitée (*)	14 408	—	—	14 408
Contrats de dérivés	926	—	926	—
PASSIF				
Emprunts	(51 032)	—	(51 032)	—

(*) Représente les investissements qui seraient autrement comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Le tableau de hiérarchie de valeur ci-après contient des informations sur les actifs et les (passifs) de la Société mesurés à leur juste valeur de manière récurrente au 31 décembre 2007 :

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre 2007			
	Solde au 31 décembre 2007	Prix cotés sur des marchés actifs pour des éléments d'actif identiques (Niveau 1)	Autres facteurs observables importants (Niveau 2)	Facteurs non observables importants (Niveau 3)
ACTIF				
Obligations d'États souverains hors États-Unis	\$ —	\$ —	\$ —	\$ —
Dette d'entreprises et autres	157 283	157 283	—	—
Sociétés à responsabilité limitée (*)	19 532	—	—	19 532
Contrats de dérivés	348	—	348	—
PASSIF				
Emprunts	(50 926)	—	(50 926)	—

(*) Représente les investissements qui seraient autrement comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

Le tableau suivant présente les plus et moins-values dues à la variation de la juste valeur des postes mesurés à la juste valeur conformément au choix de l'option de juste valeur pour l'exercice clos au 31 décembre 2008 :

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre 2008		
	Autres plus et moins-values	Charge d'intérêts sur la dette à long terme	Total de la variation de la juste valeur comprise dans le revenu de l'exercice
ACTIF			
Obligations d'États souverains hors États-Unis	\$ 42	\$ —	\$ 42
Dette d'entreprises et autres	6 958	—	6 958
Sociétés à responsabilité limitée (*)	(1 297)	—	(1 297)
Contrats de dérivés	779	—	779
PASSIF			
Emprunts	(337)	(1 930)	(2 267)

(*) Représente les investissements qui seraient autrement comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Le tableau suivant présente les plus et (moins-values) dues à la variation de la juste valeur des postes mesurés à la juste valeur conformément au choix de l'option de juste valeur pour l'exercice clos au 31 décembre 2007 :

En milliers de dollars des États-Unis	31 décembre 2007		
	Autres plus et moins-values	Charge d'intérêts sur la dette à long terme	Total de la variation de la juste valeur comprise dans le revenu de l'exercice
ACTIF			
Obligations d'États souverains hors États-Unis	\$ —	\$ —	\$ —
Dette d'entreprises et autres	5 409	—	5 409
Sociétés à responsabilité limitée (*)	4 772	—	4 772
Contrats de dérivés	644	—	644
PASSIF			
Emprunts	(758)	(2 728)	(3 486)

(*) Représente les investissements qui seraient autrement comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

La variation des actifs de niveau 3 mesurés à la juste valeur de manière récurrente pour les exercices clos aux 31 décembre 2007 et 2008 est comme suit :

En milliers de dollars des États-Unis	Mesure de la juste valeur des SRL, en se servant de facteurs non observables importants (Niveau 3)	
Au 1er janvier 2007	\$	30 918
Variation nette de l'actif due aux plus-values		4 772
Distributions reçues		(17 707)
Investissements supplémentaires		1 549
Au 31 décembre 2007	\$	19 532
Au 1er janvier 2008	\$	19 532
Variation nette de l'actif due aux plus-values		(1 297)
Distributions reçues		(4 944)
Investissements supplémentaires		1 117
Au 31 décembre 2008	\$	14 408

Le montant total des plus et moins-values nettes pour l'exercice clos au 31 décembre 2008 inclus dans la rubrique Variations de la valeur comptable des prises de participations attribuables à la variation des moins-values latentes nettes relatives aux éléments d'actif encore détenus à cette date était de 2 769 dollars (217 dollars au 31 décembre 2007).

Certains instruments financiers de la Société ne sont pas mesurés à leur juste valeur de manière récurrente mais ils sont toutefois comptabilisés à un montant proche de leur juste valeur du fait qu'ils sont liquides ou à court terme. Au nombre de ces actifs et passifs financiers figurent : Espèces et valeurs assimilables, Montants à recevoir – clients, Montants à recevoir – autres et Montants à payer – autres.

Les emprunts et la dette à long terme de la Société sont comptabilisés à leur montant d'origine à moins que n'ait été choisie la juste valeur conformément à la SFAS 159. La juste valeur des emprunts et de la dette à long terme de la Société a été calculée en fonction soit des prix cotés sur le marché soit des analyses de valeur actualisée des flux de trésorerie sur la base des taux actuels d'emprunt de la Société pour emprunts et dettes à long terme similaires. Au 31 décembre 2008, la valeur comptable des emprunts et de la dette à long terme de la Société, plus les intérêts courus, était d'environ 7 096 millions de dollars plus élevée que leur juste valeur (721 dollars de plus que leur juste valeur au 31 décembre 2007). Au 31 décembre 2008, la juste valeur estimée des facilités de crédit à taux fixe était de 90 663 dollars (74 471 dollars au 31 décembre 2007) et la juste valeur estimée des obligations émises en Colombie était de 67 097 dollars (74 675 dollars au 31 décembre 2007). La valeur comptable des emprunts et de la dette à long terme restants était proche de leur juste valeur respective.

10. Garanties

Au 31 décembre 2008, aucun avis de défaut de paiement n'a été reçu depuis le début des garanties en cours (87 dollars au 31 décembre 2007). Le montant potentiel maximum des paiements futurs, qui représente les montants notionnels qui pourraient être perdus au titre des garanties s'il y avait un défaut total de paiement par les parties garanties sans tenir compte des recouvrements éventuels dans le cadre de dispositions de recours ou par le biais de biens détenus ou donnés en gage, s'est monté à 7 016 dollars au 31 décembre 2008 (10 632 dollars au 31 décembre 2007). Sur ce montant, environ

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

5 766 dollars correspondent à des garanties données en monnaies autres que le dollar des États-Unis (6 086 dollars au 31 décembre 2007). Aucun de ces montants n'a un quelconque rapport avec les pertes prévues sur ces garanties et ils dépassent de loin les pertes prévues. Se reporter à la note 4 pour connaître les variations de la provision pour pertes sur garanties.

11. Éventualités

La Société participe, dans le cours ordinaire de son activité, en tant que défendeur, codéfendeur ou partie prenante à divers litiges inhérents à et caractéristiques de l'activité à laquelle elle se livre. La direction de la Société estime improbable que le règlement en dernier ressort de ces actions en justice ait un effet préjudiciable important sur la situation financière de la Société.

12. Sous-participations

La Société mobilise des fonds auprès de banques commerciales et d'autres institutions financières (Participants) en octroyant des participations à des prêts sans recours, qu'elle administre et dont elle assure le service au nom des Participants. L'encours des montants décaissés des sous-participations n'est pas inscrit au bilan de la Société.

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2008, la Société a appelé et décaissé des fonds de Participants à hauteur de 187 718 dollars (243 944 dollars au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2007). Les engagements non décaissés des Participants s'élevaient à 0 dollars au 31 décembre 2008 (33 224 dollars au 31 décembre 2007).

13. Opérations entre personnes morales apparentées

La Société se procure auprès de la BID certains services administratifs et généraux dans les domaines où la BID peut offrir des services communs de manière efficace. La Société a négocié un bail avec la BID pour des locaux pour son siège social, bail qui arrivera à échéance en 2013.

La Société a payé les montants suivants à la BID pour les locaux à usage de bureaux et certains services de soutien administratif :

En milliers de dollars des États-Unis	Exercice clos au 31 décembre	
	2008	2007
Locaux à usage de bureaux (siège et autres)	\$ 1 711	\$ 1 661
Services administratifs	764	598
Autres services de la BID	161	150
	\$ 2 636	\$ 2 409

Les paiements prévus dans le cadre du bail en cours avec la BID sont les suivants :

En milliers de dollars des États-Unis	2009	2010	2011-2014
Locaux à usage de bureaux (siège)	\$ 1 676	\$ 1 726	\$ 5 495
	\$ 1 676	\$ 1 726	\$ 5 495

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

Les montants à payer à la BID étaient de 285 dollars au 31 décembre 2008 (300 dollars au 31 décembre 2007).

Au 31 décembre 2008, la Société avait emprunté 100 000 dollars sur la ligne de crédit de la BID (au 31 décembre 2007, l'encours était de 0 dollars sur cette ligne de crédit du Groupe de la BID) Voir la Note 7.

La Société fournit des prestations de services-conseils à des entités du Groupe de la BID. Au cours de l'exercice 2008, la valeur totale de ces prestations s'est montée à 100 dollars (163 dollars pour l'exercice clos au 31 décembre 2007).

14. Régimes de retraite et de prestations complémentaires au personnel retraité

La quasi-totalité du personnel de la Société et de la BID bénéficie d'un Régime de retraite à prestations déterminées (le Régime de retraite) parrainé par la BID. Le Régime de retraite couvre les employés nationaux et internationaux. Dans le cadre de ce régime, les prestations sont calculées sur la base des années de service et de la moyenne des rémunérations perçues ; les cotisations versées par les salariés correspondent à un pourcentage fixe de leur rémunération, la Société et la BID versant le reliquat du coût actuariel futur des prestations offertes par le Régime de retraite. Toutes les cotisations versées au Régime de retraite sont irrévocables et sont conservées sur des comptes distincts utilisés uniquement pour le paiement de prestations dans le cadre du Régime de retraite.

La Société offre également aux retraités certaines prestations de soins de santé et autres. Tout membre du personnel actuel cotisant au Régime de retraite pendant son service actif et répondant à certains critères a droit, lorsqu'il prend sa retraite, à ces prestations complémentaires dans le cadre du Régime de prestations complémentaires au personnel retraité (« RPPR »). Les retraités versent une cotisation pour le programme de soins de santé sur la base d'un barème établi de primes. La Société apporte le complément du coût actuariel déterminé de soins de santé et autres prestations futures. Toutes les cotisations et tous autres éléments d'actif et de revenu du RPPR restent la propriété de la Société mais ils sont détenus et gérés séparément des autres biens et avoirs de la Société uniquement pour le paiement de prestations dans le cadre du RPPR.

Étant donné que la BID et la Société participent au Régime de retraite et au RPPR, chaque employeur présente sa part respective. Les montants présentés ci-dessous reflètent la part proportionnelle de la Société dans les coûts, les actifs et les obligations du Régime de retraite et du RPPR.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

Obligations et état de capitalisation

La Société utilise la date de mesure du 31 décembre pour le Régime de retraite et le RPPR. Le tableau ci-dessous récapitule la variation des obligations de prestations, la variation des actifs du régime et l'état de capitalisation du Régime de retraite et du RPPR ainsi que le montant figurant au bilan.

En milliers de dollars des États-Unis	Prestations de retraite		Prestations complémentaires au personnel retraité	
	2008	2007	2008	2007
Rapprochement des obligations de prestations				
Obligations au 1er janvier	\$ 41 707	\$ 38 379	\$ 23 496	\$ 15 356
Coût des prestations de services	1 901	1 874	1 054	1 060
Charge d'intérêts	2 641	2 355	1 509	1 355
Cotisations des participants	725	637	—	—
Pertes ou gains actuariels	615	(791)	701	5 922
Prestations versées	(514)	(747)	(141)	(197)
Subvention aux retraités Medicare partie D	—	—	3	—
Obligations au 31 décembre	\$ 47 075	\$ 41 707	\$ 26 622	\$ 23 496
Rapprochement de la juste valeur des actifs du régime				
Juste valeur des actifs du régime au 1er janvier	50 961	46 048	22 774	19 928
Rendement effectif des actifs du régime	(13 385)	4 067	(6 418)	1 281
Prestations versées	(514)	(747)	(138)	(197)
Cotisations des participants	725	637	—	—
Cotisations de l'employeur	725	956	3 375	1 762
Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre	38 512	50 961	19 593	22 774
État de la capitalisation				
État de la capitalisation au 31 décembre	(8 563)	9 254	(7 029)	(722)
Montant net comptabilisé au 31 décembre	\$ (8 563)	\$ 9 254	\$ (7 029)	\$ (722)
Les montants comptabilisés en tant qu'actif/passif sont les suivants :				
Actif/passif des prestations de retraite et complémentaires au personnel retraité	(8 563)	9 254	(7 029)	(722)
Autre	—	(19)	—	11
Montant net comptabilisé au 31 décembre	\$ (8 563)	\$ 9 235	\$ (7 029)	\$ (711)
Les montants comptabilisés dans Autre résultat global cumulé sont les suivants :				
Gain/perte actuariel net	8 568	(8 648)	7 702	(679)
Coût des prestations de services antérieures	77	91	124	174
Actif initial net	—	—	1 053	1 227
Autres	—	—	—	(11)
Montant net comptabilisé au 31 décembre	\$ 8 645	\$ (8 557)	\$ 8 879	\$ 711

L'obligation de prestations cumulée attribuable à la Société pour le Régime de retraite était respectivement de 37 870 et 31 458 dollars aux 31 décembre 2008 et 2007.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

Éléments du coût net périodique des prestations

Le coût net périodique des prestations comprend les éléments suivants :

En milliers de dollars des États-Unis	Prestations de retraite		Prestations complémentaires au personnel retraité	
	Exercice clos au 31 décembre		Exercice clos au 31 décembre	
	2008	2007	2008	2007
Coût des services	\$ 1 901	\$ 1 874	\$ 1 054	\$ 1 060
Charge d'intérêts	2 641	2 355	1 509	1 355
Rendement prévu des actifs du régime	(3 216)	(2 783)	(1 350)	(1 128)
Amortissement de :				
Obligation et actif de transition	—	—	174	174
Gain actuariel net latent	—	—	85	251
Coût des prestations de services antérieures	14	14	50	50
Coût périodique net des services	\$ 1 340	\$ 1 460	\$ 1 552	\$ 1 762

Le gain ou perte actuariel net, le coût des prestations de services antérieures et l'obligation initiale nette estimés pour le Régime de retraite et le RPPR qui seront amortis, de l'Autre résultat global cumulé, en Coût périodique net des prestations durant 2009 sont d'un montant net de 14 dollars pour le Régime de retraite et de 352 dollars pour le RPPR.

Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles retenues sont fondées sur les taux d'intérêt des marchés financiers, l'expérience passée et la meilleure estimation de la direction quant aux modifications futures des prestations et de la conjoncture économique. La modification de ces hypothèses aura un impact sur le coût et les obligations des prestations futures. Les pertes et gains actuariels surviennent lorsque les résultats réels sont différents des résultats attendus. Les pertes et gains actuariels latents supérieurs à 10 % de l'obligation cumulée pour prestations ou de la valeur marchande des actifs du régime au début de l'exercice, le plus élevé des deux montants étant retenu, sont amortis sur la période moyenne de prestations de services restante des participants actifs qui doivent recevoir des prestations en vertu du Régime de retraite et du RPPR, soit respectivement environ 11,4 et 11,9 ans.

Le coût des prestations de services antérieures non constatées est amorti sur 10,5 ans pour le Régime de retraite et sur 7,9 ans pour le RPPR.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

Les hypothèses moyennes pondérées retenues pour le calcul de l'obligation de prestations sont les suivantes :

	Prestations de retraite		Prestations complémentaires au personnel retraité	
	2008	2007	2008	2007
<i>Hypothèses moyennes pondérées retenues pour calculer les obligations de prestations au 31 décembre</i>				
Taux d'actualisation	5,75 %	6,25 %	5,75 %	6,25 %
Taux d'augmentation des indemnités	5,50 %	6,00 %		

	Prestations de retraite		Prestations complémentaires au personnel retraité	
	2008	2007	2008	2007
<i>Hypothèses moyennes pondérées retenues pour calculer le coût périodique net des prestations pour les exercices clos au 31 décembre</i>				
Taux d'actualisation	6,25 %	6,00 %	6,25 %	6,00 %
Rendement prévu à long terme des actifs du régime	6,75 %	6,75 %	6,75 %	6,75 %
Taux d'augmentations des indemnités	6,00 %	6,00 %		

Le taux de rendement annuel prévu des actifs du régime tient compte du taux passé de rendement des catégories d'actifs employés par les régimes et appliqués de façon conservatrice à la formulation des affectations des actifs selon la politique d'investissement. Les taux d'actualisation utilisés pour calculer les obligations de prestations sont choisis par référence au taux des obligations de sociétés AAA et AA en fin d'exercice.

Pour les participants supposés prendre leur retraite aux États-Unis, l'obligation cumulée des prestations complémentaires au personnel retraité a été calculée en utilisant les taux tendanciels des coûts de soins de santé suivants :

	Prestations complémentaires au personnel retraité	
	2008	2007
Taux théorique de diminution du taux tendanciel des coûts (taux tendanciel final)	4,50 %	5,00 %
Exercice durant lequel le taux atteint le taux tendanciel final	2018	2018
<i>Taux tendanciel des coûts des soins de santé prévu pour l'exercice prochain</i>		
Coût hors des États-Unis (*)	9,50 %	10,00 %
Frais pharmaceutiques	9,50 %	10,00 %
Frais dentaires	6,50 %	6,50 %
Coût hors des États-Unis (*)	10,00 %	10,00 %

(*) Se réfère à toutes les prestations de services aux participants supposés prendre leur retraite hors des États-Unis

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

L'incidence des taux tendanciels théoriques des coûts des soins de santé sur les montants comptabilisés pour le RPPR est importante. Une variation de 1 % des taux tendanciels des coûts de soins de santé se répercuterait comme suit :

En milliers de dollars des États-Unis	1 % d'augmentation		1 % de diminution	
	Exercice clos au 31 décembre		Exercice clos au 31 décembre	
	2008	2007	2008	2007
Incidence sur le total des éléments de coût (prestations et intérêts)	\$ 511	\$ 493	\$ (372)	\$ (360)
Incidence sur l'obligation de prestations complémentaires au personnel retraité	5 453	4 236	(4 072)	(3 162)

Actifs du régime

Les affectations moyennes pondérées des actifs du Régime de retraite et du RPPR, par catégorie d'actif, sont les suivantes :

Catégorie d'actif	Régime de retraite		RPPR	
	31 décembre		31 décembre	
	2008	2007	2008	2007
Actions américaines	30 %	34 %	35 %	39 %
Actions non américaines	22 %	29 %	23 %	30 %
Fonds et obligations à revenu fixe	21 %	20 %	20 %	20 %
Obligations indexées sur l'inflation américaine	9 %	7 %	14 %	10 %
Actions et fonds de placement immobiliers	5 %	6 %	0 %	0 %
Contrats à terme indexés sur produits de base	1 %	2 %	0 %	0 %
Autres	12 %	2 %	8 %	1 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Les actifs du Régime de retraite et du RPPR sont principalement gérés par des directeurs d'investissement employés par la BID qui reçoivent des directives de placement tenant compte des politiques d'investissement du Régime de retraite et du RPPR. Les politiques d'investissement ont été élaborées afin d'avoir une affectation élevée en actions, cohérente avec les rendements passés, qui donnent des rendements suffisants pour répondre aux besoins de fonds à long terme.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

Les placements maintiennent un risque moyen de 60 à 70 % d'un panier d'actions bien diversifiées. Les actifs sont également placés dans des titres à revenu fixe (20 %) pour assurer une protection contre une grave désinflation, dans un panachage d'autres types de placements (10 à 20 %) qui devraient réagir favorablement à une montée de l'inflation pour assurer une protection contre la perte du pouvoir d'achat, dans des actions de marchés émergents (0 % à 5 %) et dans des titres de créance de marchés émergents (0 % à 5 %). Les affectations cibles de la politique de placements au 31 décembre 2008 sont comme suit :

	Régime de retraite	RPPR
Actions américaines	35 %	40 %
Actions non américaines	25 %	30 %
Actions de marchés émergents (*)	5 %	0 %
Titres à revenu fixe	20 %	20 %
Placements sensibles à l'inflation (**)	15 %	10 %

(*) Se composent d'actions et de titres de créances de marchés émergents

(**) Se composent d'obligations d'État indexées sur l'inflation américaine (5 à 15 %), d'actions et de fonds immobiliers (0 à 6 %), de contrats à terme entièrement garantis indexés sur les produits de base (0 à 4 %) pour le Régime de retraite et d'obligations d'État indexées sur l'inflation US (10 %) pour le RPPR.

Les risques sont gérés par une surveillance continue de chaque niveau de catégorie d'actif et de chaque gestionnaire. Les placements sont rééquilibrés dans toute la mesure du possible grâce aux flux de trésorerie en fonction des affectations cibles de la politique. Si les flux de trésorerie sont insuffisants pour maintenir les pondérations cibles, des transferts sont effectués entre les comptes des gestionnaires au moins une fois par an. Les gestionnaires ne sont pas en règle générale autorisés à investir plus de 5 % de leur portefeuille respectif dans les titres d'un seul émetteur autre que le gouvernement des États-Unis. Le recours par un gestionnaire à des produits dérivés doit être spécifiquement autorisé pour chaque instrument.

Flux de trésorerie

Les cotisations de la Société au Régime de retraite et au RPPR devraient en 2009 être d'environ 900 et 2 033 dollars respectivement. Toutes les cotisations sont faites en espèces.

Paiements estimés de prestations futures

Le tableau suivant donne le récapitulatif des paiements de prestations, tenant compte des prestations de services futures prévues, selon le besoin, qui devraient être versées au cours des cinq prochaines années et de façon globale pour les cinq années suivantes. Ces montants sont basés sur les mêmes hypothèses que celles retenues pour mesurer l'obligation de prestations au 31 décembre 2008 :

En milliers de dollars des États-Unis	Régime de retraite	RPPR
<i>Paiements estimés de prestations futures</i>		
1er janvier 2009 – 31 décembre 2009	900	340
1er janvier 2010 – 31 décembre 2010	1 200	370
1er janvier 2011 – 31 décembre 2011	1 200	480
1er janvier 2012 – 31 décembre 2012	1 300	490
1er janvier 2013 – 31 décembre 2013	1 700	640
1er janvier 2014 – 31 décembre 2018	11 200	4 300

15. Gestion des fonds extérieurs

La Société gère pour le compte des donateurs, à savoir des pays membres et d'autres entités, des fonds réservés à des usages spécifiques parmi lesquels le cofinancement de certains projets, des études techniques pour les emprunteurs, des études relatives à des projets et des programmes de recherche et de formation. Ces fonds sont détenus pour leur compte par la Société et sont tenus séparés des fonds de la Société ; ils ne sont pas inclus non plus dans les actifs de la Société. La Société reçoit une commission de gestion qui est généralement un pourcentage des fonds reçus. Cette commission figure au compte de résultat en tant que commission de services-conseils.

ANNEXES

GOUVERNEURS ET GOUVERNEURS SUPPLÉANTS*		
Pays	Gouverneur	Gouverneur suppléant
Allemagne	Karin Kortmann	Rolf Wenzel
Argentine	Carlos Fernández	Martín P. Redrado
Autriche	Wilhelm Molterer	Edith Frauwallner
Bahamas	Zhivargo S. Laing	Collin Higgs
Barbade	David J. H. Thompson	Grantley Smith
Belgique	Didier Reynders	Franciscus Godts
Belize	Dean Barrow	Carla Barnett
Bolivie	Carlos Villegas Quiroga	Luis Alberto Arce Catacora
Brésil	Paulo Bernardo Silva	Alexandre Meira da Rosa
Chili	Andrés Velasco Brañes	María Olivia Recart Herrera
Colombie	Oscar Iván Zuluaga Escobar	Carolina Rentería Rodríguez
Costa Rica	Guillermo Zúñiga Chaves	Francisco de Paula Gutiérrez
Danemark	Susan Ulbæk	Lars Bredal
El Salvador	Eduardo Ayala Grimaldi	William J. Handal
Equateur	María Elsa Viteri Acaiturri	Roberto Murillo Cavagnaro
Espagne	Pedro Solbes Mira	David Vegara Figueras
Etats-Unis	Henry M. Paulson, Jr.	Reuben Jeffery III
Finlande	Marjatta Rasi	Pekka Hukka
France	Christine Lagarde	Xavier Musca
Guatemala	Juan Alberto Fuentes	María Antonieta de Bonilla
Guyana	Bharrat Jagdeo	Ashni Singh
Haïti	Daniel Dorsainvil	Jean-Max Bellerive
Honduras	Rebeca Patricia Santos Rivera	Edwin Araque Bonilla
Israël	Stanley Fisher	Oded Brook
Italie	Giulio Tremonti	Mario Draghi
Jamaïque	Audley Shaw, MP	Wesley Hughes, CD
Japon	Shoichi Nakagawa	Masaaki Shirakawa
Mexique	Agustín Carstens Carstens	Alejandro Werner Wainfeld
Nicaragua	Alberto José Guevara Obregón	Antenor Rosales Bolaños
Norvège	Hakon Arald Gulbrandsen	Henrik Harboe
Panama	Héctor Ernesto Alexander Hansell	—
Paraguay	Dionisio Borda	Manuel Vidal Caballero Giménez
Pays-Bas	Bert Koenders	Ruud Treffers
Pérou	Luis Miguel Valdivieso Montano	José Arista Arbildo
Portugal	Fernando Teixeira dos Santos	Carlos Costa Pina
République bolivarienne du Venezuela	Alí Rodríguez Araque	Haiman El Troudi
République de Corée	Mansoo Kang	Seongtae Lee
République dominicaine	Vicente Bengoa	Juan Temístocles Montás
Suède	Jan Knutsson	Anders Bengtscén
Suisse	—	Roger Denzer
Suriname	Humphrey Stanley Hildenberg	—
Trinité-et-Tobago	Emily Gaynor Dick-Forde	Esme Rawlins-Charles
Uruguay	Álvaro García Rodríguez	Enrique Rubio

* En décembre 2008

ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATEURS SUPPLÉANTS*

Allemagne, Autriche, Belgique, Italie et Pays-Bas	Francesca Manno Hans Hammann
Argentine et Haïti	Eugenio Díaz-Bonilla Martín Bès
Bahamas, Barbade, Guyana, Jamaïque et Trinité-et-Tobago	Winston A. Cox Richard L. Bernal
Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua	Nelly Lacayo-Anderson Raúl Barrios
Bolivie, Paraguay et Uruguay	Marcelo Bisogno Hugo Rafael Cáceres
Brésil et Suriname	José Carlos Miranda Sérgio Portugal
Chili et Pérou	Verónica Elizabeth Zavala Lombardi Alejandro Foxley Tapia
Colombie et Équateur	Luis Guillermo Echeverri Xavier Eduardo Santillán
Danemark, Finlande, France, Norvège, Suède et Suisse	Marc-Olivier Strauss-Khan Trygve Bendiksbj
Espagne, Israël, Japon, Portugal et République de Corée	Luis Martí Álvarez Yasusuke Tsukagoshi
États-Unis d'Amérique	Miguel San Juan Vacant
Mexique et République dominicaine	Cecilia Ramos Ávila Roberto B. Saladín
Panama et République bolivarienne du Venezuela	Adina Bastidas Fernando Eleta Casanovas

* En décembre 2008

VOIES DE COMMUNICATION*

Pays	Institution
Allemagne	Federal Ministry for Economic Cooperation and Development
Argentine	Ministerio de Economía
Autriche	Federal Ministry of Finance
Bahamas	Ministry of Finance
Barbade	Ministry of Economic Development
Belgique	Ministère des Finances
Belize	Ministry of Budget, Planning and Management, Economic Development, Investment and Trade
Bolivie	Ministerio de Planificación del Desarrollo
Brésil	Ministério do Planejamento, Orçamento e Gestão
Chili	Ministerio de Hacienda
Colombie	Ministerio de Hacienda y Crédito Público
Costa Rica	Ministerio de Hacienda
Danemark	Danish International Development Agency - DANIDA
El Salvador	Secretaría Técnica de la Presidencia
Équateur	Ministerio de Economía y Finanzas
Espagne	Subdirección General de Instituciones Financieras Multilaterales
États-Unis	Treasury Department
Finlande	Ministry for Foreign Affairs
France	Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie
Guatemala	Ministerio de Finanzas Públicas
Guyana	Ministry of Finance
Haïti	Ministère de l'Économie et des Finances
Honduras	Banco Central de Honduras
Israël	Bank of Israel
Italie	Ministry of the Economy and Finance
Jamaïque	Ministry of Finance and Planning
Japon	Ministry of Finance
Mexique	Secretaría de Hacienda y Crédito Público
Nicaragua	Ministerio de Hacienda y Crédito Público
Norvège	Royal Norwegian Ministry of Foreign Affairs
Panama	Ministerio de Economía y Finanzas
Paraguay	Ministerio de Hacienda
Pays-Bas	Ministry of Finance
Pérou	Ministerio de Economía y Finanzas
Portugal	Direcção Geral de Assuntos Europeus e Relações Internacionais—Ministério das Finanças
République bolivarienne du Venezuela	Banco de Desarrollo Económico y Social
République de Corée	Ministry of Finance and Economy
République dominicaine	Banco Central de la República Dominicana
Suède	Ministry for Foreign Affairs Department for International Development Co-operation
Suisse	Office fédéral des affaires économiques extérieures
Suriname	Ministry of Finance
Trinité-et-Tobago	Ministry of Finance, Planning and Development
Uruguay	Ministerio de Economía y Finanzas

* En décembre 2008

Points de contact régionaux et nationaux de la SII

Région andine (Bolivie, Colombie, Équateur, Pérou et Venezuela)

Carrera 7 No. 71-21, Torre B, Piso 19
Edificio Bancafé
Bogotá, Colombie
Téléphone : (571) 325-7058/59; (571) 325-7000
Télécopie : (571) 325-7057

Région d'Amérique centrale (Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Panama)

Edificio Centro Colón, Piso 12
Paseo Colón, entre calles 38 y 40
Apartado postal 1142-1007
San José, Costa Rica
Téléphone : (506) 523-3348
Télécopie : (506) 257-0083

Région du Cône Sud (Argentine, Brésil, Chili, Paraguay et Uruguay)

Rincón 640
11.000 Montevideo, Uruguay
Téléphone : (598 2) 915-3696
Télécopie : (598 2) 916-2607

Argentine

Esmeralda 130 Piso 17
Buenos Aires, Argentine
Téléphone : (54 11) 4320-1864
Télécopie : (54 11) 4320-1830

Chili

Avda. Pedro de Valdivia 0193, Pisos 10 y 11
Providencia
Santiago, Chili
Téléphone : (562) 431-3719
Télécopie : (562) 374-2436

El Salvador

Edificio World Trade Center
4^e Nivel
Calle El Mirador y 89 Avenida Norte
San Salvador, El Salvador
Téléphone : (503) 2233 8900 ext. 2201
Télécopie : (503) 2233 89 21

Guatemala

3^a. Avenida 13-78 Zona 10
Torre Citigroup 10 nivel
Guatemala, CA 01010
Téléphone : (502) 2379 9393
Télécopie : (502) 2379 9301

Honduras

Colonia Lomas del Guijarro Sur
Calle Principal
Tegucigalpa, Honduras
Téléphone : (504) 290-3544
Télécopie : (504) 239-5752/7953

Nicaragua

Edificio BID km. 4½, Carretera a Masaya
Managua, Nicaragua
Téléphone : (505) 267-0831
Télécopie : (505) 270-8463

Paraguay

Quesada 4616 esq. Legión Civil Extranjera – Piso 2
Asunción, Paraguay
Téléphone : (595 21) 616-2320
Télécopie : (595 21) 615-681

Pérou

Paseo de la República No. 3245
Piso 13
Lima 27, Pérou
Téléphone : (511) 215 7800
Télécopie : (511) 442 3466



Sources mixtes

Groupe de produits provenant de forêts bien gérées et de bois ou de fibres recyclés
www.fsc.org Cert no. SW-COC-1530
© 1996 Forest Stewardship Council



Publié par : Société interaméricaine d'investissement

Équipe de production : Maridale Jackson, Susana Medina-Day, Izaskun Orkwis, Rebeca Sánchez de Tagle, Guillermina Schinder, Alejandra Vallejo

Coordnatrice de production : Flavia Sandoval

Maquette et production : EEI Communications

Imprimé par : Graphtec

Étampage : LasX

Photographies : Adelina Pérez (personnel), Bufette Creativo (projets)

La Société interaméricaine d'investissement (SII) est une organisation financière multilatérale. Elle est entrée en activité en 1989 pour promouvoir le développement économique des pays membres d'Amérique latine et des Caraïbes par le biais du financement des entreprises privées. Pour remplir sa mission, la SII accorde des financements sous diverses formes, dont des prêts directs, des garanties, des prises de participation, des lignes de crédit à des intermédiaires financiers locaux et des investissements dans des fonds de placement locaux et régionaux. Elle cible plus particulièrement les petites et moyennes entreprises pour lesquelles il est difficile d'obtenir des financements à moyen et long terme d'autres sources.

La SII sert de catalyseur pour attirer d'autres ressources — financements supplémentaires, technologie et savoir faire — qu'elle mobilise par le biais de cofinancements et de syndications, d'appui aux émissions de titres et de l'identification de partenaires de coentreprises.

Pour bénéficier d'un financement de la SII, les projets doivent offrir des possibilités d'investissement rentable. Ils doivent aussi favoriser le développement de l'économie locale en contribuant, par exemple, à la création d'emplois, à l'élargissement du capital des entreprises, à la génération de revenus nets en devises, au transfert de ressources et de technologies, à l'utilisation durable des ressources locales, à la promotion de l'épargne locale ou encore à la promotion de l'intégration économique de l'Amérique latine et des Caraïbes. Tout projet susceptible d'avoir un impact négatif sur l'environnement doit comprendre des mesures destinées à en prévenir ou à en corriger les effets.

L'Assemblée des Gouverneurs, composée d'un représentant de chaque pays membre et de son suppléant, est investie de tous les pouvoirs de la SII. Le nombre de voix de chaque représentant est proportionnel au nombre d'actions totalement libérées détenues par son pays. L'Assemblée des Gouverneurs nomme le Conseil d'administration auquel elle délègue des attributions et des compétences très larges.

La SII est membre du Groupe de la Banque interaméricaine de développement (BID). Elle est juridiquement autonome et ses ressources et sa direction sont indépendantes de celles de la BID. Son personnel travaille à son siège à Washington, D.C. et dans onze pays de la région.



Société interaméricaine d'investissement
1350 New York Avenue, N.W.
Washington, DC 20577
États-Unis d'Amérique
Téléphone : (202) 623-3900
Télécopie : (202) 623-3815
www.iic.int